HAL
open science

La clef de la mer. Une étude des représentations gravées sur la Pierre de Saint-Samson (Côtes-d'Armor)

Serge Cassen, Valentin Grimaud

To cite this version:

Serge Cassen, Valentin Grimaud. La clef de la mer. Une étude des représentations gravées sur la Pierre de Saint-Samson (Côtes-d'Armor). Laboratoire de recherche archéologie et architectures, 119 p., 2020, Lithogénies 1, 978-2-86939-251-6. hal-02494213

HAL Id: hal-02494213

https://nantes-universite.hal.science/hal-02494213

Submitted on 4 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Serge Cassen et Valentin Grimaud

La clef de la mer

Une étude des représentations gravées sur la Pierre de Saint-Samson (Côtes-d'Armor)

Lithogénies 1

Université de Nantes

La clef de la mer

Une étude des représentations gravées sur la Pierre de Saint-Samson (Côtes-d'Armor)

Serge Cassen, Valentin Grimaud

Laboratoire de recherche archéologie et architectures
Imprimerie Centrale de l'Université de Nantes
Février 2020 – N° ISBN 978-2-86939-251-6

Sommaire

Avant-propos.....7

1. La méthode : enregistrer et représenter les objets.....11

1.1. L'enregistrement 2D par éclairages tournants.....11
1.2. L'enregistrement 3D par lumière structurée.....16
1.3. L'enregistrement 3D par photogrammétrie.....16
1.4. L'enregistrement 2D et 3D sur le moulage.....17
1.5. La représentation des surfaces et des volumes.....21

2. La description des surfaces.....25

3. L'inventaire et la description des signes : les stations d'acquisition n°1 à 14.....31

3.1. Station 1 : face 1 (Ouest)/Bas.....33
3.2. Station 2 : face 1 (Ouest)/Centre-Bas.....35
3.3. Station 3 : face 1 (Ouest)/Centre-Haut.....40
3.4. Station 4 : face 1(Ouest)/Haut.....45
3.5. Station 5 : face 2 (Nord)/Bas.....49
3.6. Station 6 : face 2 (Nord)/Centre.....51
3.7. Station 7 : face 2 (Nord)/Haut.....56
3.8. Station 8 : face 3 (Est)/Haut.....59
3.9. Station 9 : face 4 (Sud)/Bas.....61
3.10. Station 10 : la face 4 (Sud)/Centre.....65
3.11. Station 11 : face 4 (Sud)/Haut.....69
3.12. Station 12 : face 2 (Nord)/Centre.....73
3.13. Station 13 : face 2 (Nord)/Bas.....75
3.14. Station 14 : face 4 (Sud)/Bas.....76

4. Les différents niveaux d'interprétation du monolithe….....81

4.1. La stèle.....81
4.2. Les images.....84
4.3. Les cupules.....94
4.4. Le légendaire.....99
4.5. L'emplacement.....100

5. Remerciements.....105

Bibliographie.....107

Index des figures.....115

À propos des auteurs.....119

Avant-propos

Classé Monument historique depuis 1977, le grand monolithe dit Pierre de Saint-Samson attire doublement l'attention par sa grandeur (8 m de longueur visible, 4 m de hauteur à sa pointe) et son implantation très oblique (42°), comme en équilibre instable malgré (ou en raison de) son gigantisme (fig. 1). La date de ce fléchissement dans le sous-sol est inconnue mais le riche légendaire qui s'attachait encore à la pierre, au début du XXe siècle, y trouva peut-être toute sa diversité (nous y reviendrons à propos de l'implantation topographique et géographique de la stèle). La roche dont il est constitué n'est pas issue du substrat local mais la source n'est pas très éloignée ; il s'agit du granite de Bobital dont les plus proches affleurements connus se trouvent à près de 4 km au sud-ouest (Giot *et al.* 1979 ; Le Roux 2000).

C'est J.M. Bachelot de La Pylaie, en visite le 29 décembre 1815, qui fait connaître le monument à la Société royale des Antiquaires de France (Bachelot de La Pylaie 1850). L'inventaire de J. Gaultier du Mottay (1883) précisera le premier qu'il est « penché par suite de fouilles », opinion communément admise qui sera répétée par les auteurs ultérieurs (e.g. Harmois 1909, p. 28). Il faut attendre 1972 et la visite de P.-R. Giot et J.L. Monnier (en vue de la préparation d'une excursion de congressistes) pour que certaines gravures en face occidentale apparaissent sous un éclairage zénithal favorable (Giot 1973). Le premier levé des gravures, sous lumière artificielle (fig. 2), est assez médiocre (Giot, Morzadec 1990). Un second levé est bien meilleur, établi en 2001 par S. Le Corvellec, sur feuilles translucides à partir d'un moulage de la stèle produit pour une exposition temporaire installée au Château de La Roche Jagu (Côtes-d'Armor) et sera reproduit à différentes reprises (Le Roux 2003 ; Bizien-Jaglin 2012 ; Caldwell 2012). Les décors observés – hache emmanchée, « cartouche », « idole », « palette » – étant proches de

ceux observés dans trois allées couvertes du nord de la Bretagne, l'époque de réalisation paraît être le Néolithique final (L'Helgouac'h 1966). L'interprétation des gravures ne fait cependant pas l'unanimité, et P.-R. Giot est parfois plus circonspect sur la reconnaissance d'une idole :

Figure 1: Vues de la stèle depuis le nord et l'ouest en 2015. Le barnum installé à la base du monolithe permet l'acquisition des données sous éclairages réels.

« Plutôt que de voir dans ces panneaux rectangulaires des « idoles », nous penserions plus volontiers à un parcellaire de petits champs. » (Giot, Morzadec 1990, p. 50). Les animaux entrevus sur la stèle participeraient ainsi d'une même ambiance « agraire et bucolique de la plupart des figurations, bestiaux, champs, haches-charrues, crosses ou bâtons à fouir, palettes ou faux ou fléaux à battre » (Giot, Morzadec 1990, p. 51). Parmi les cinq animaux inventoriés, il leur semble difficile de savoir s'il s'agit, selon les cas, de cervidés, de bovidés voire de capridés. Nous verrons combien leur intuition était bonne quant au diagnostic sur le bestiaire.

La présente étude – partiellement publiée en anglais dans la revue archéologique de Cambridge (Cassen *et al.* 2017c) – fut motivée par deux opérations de recherches complémentaires. La première avait pour tâche de recenser et de représenter les figurations de haches néolithiques (lames polies nues ou emmanchées), afin d'éclairer – sur le mode symbolique – la diffusion des jades alpins en Europe (au sein du programme dirigé par P. Pétrequin : JADE 2 *Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*, 2013-2016). La seconde se proposait d'établir un nouveau *Corpus des signes gravés néolithiques* en Bretagne (2016-2019- S. Cassen dir.), inventaire qui non seulement restitue la composition gravée mais la replace dans la morphologie tridimensionnelle du support, voire même dans le contexte architectural si le support est partie prenante de la structure interne d'une tombe monumentale ou d'un ouvrage de pierres dressées. Si les haches emmanchées détectées par P.R. Giot à Saint-Samson ont donc poussé à un nouvel enregistrement, c'est bien tout un programme iconographique inscrit sur la stèle qui est finalement apparu, dans sa diversité et sa complexité, dépassant ce qui était attendu.

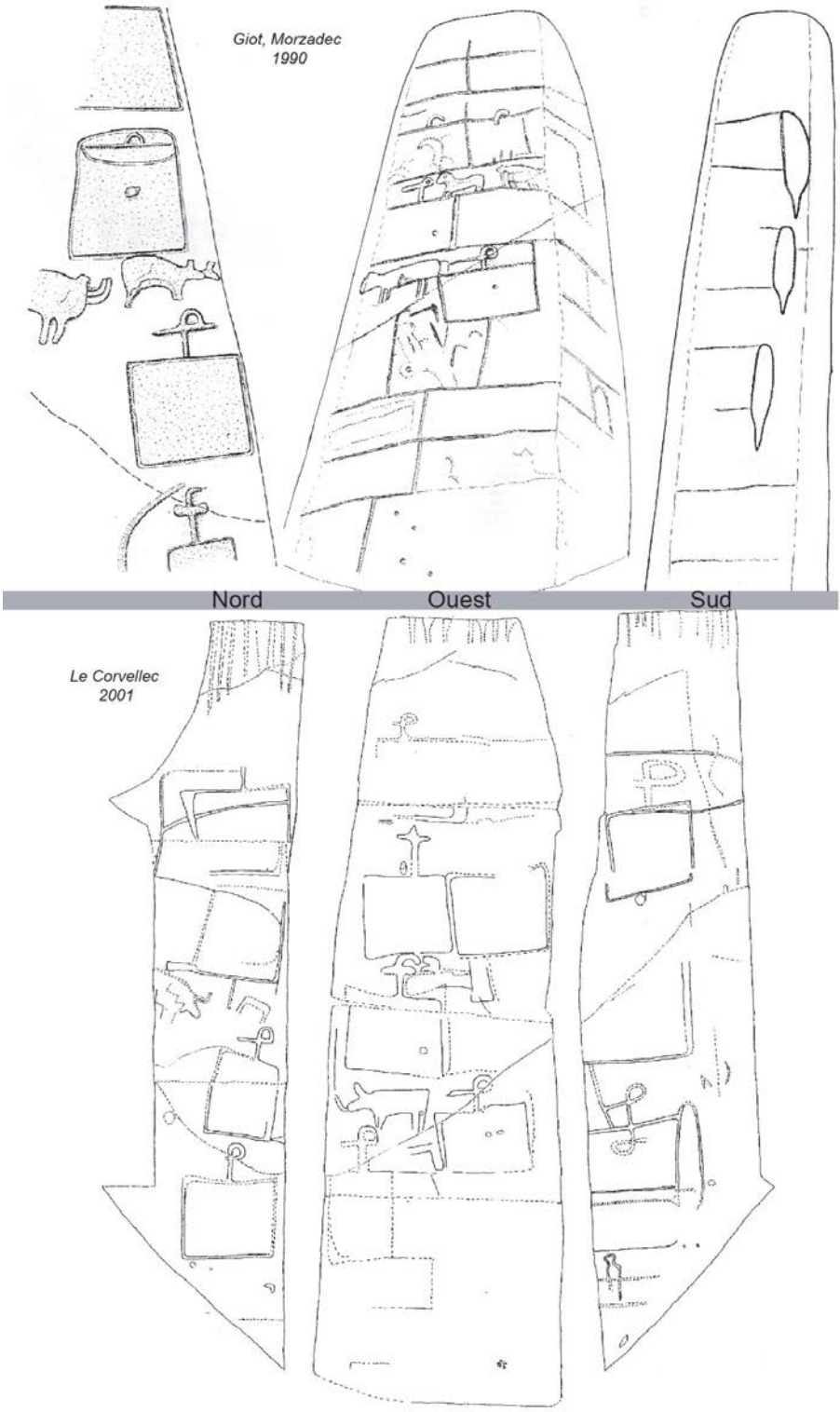

Figure 2: Les levés graphiques d'après Giot, Morzadec 1990 et Le Corvellec 2001.

1. La méthode : enregistrer et représenter les objets

La taille peu commune de l'objet et l'étendue considérable des gravures ont nécessité une complémentarité des acquisitions numériques (photographique, photogrammétrique, lumière structurée) et une infrastructure spécifique sur le terrain, sans négliger pour autant d'autres documents comme les moulages opérés avant notre intervention, moulages qui vont s'avérer un apport essentiel dans l'identification des signes. La décorrélation d'image (qui permet de travailler sur les espaces de couleur – Cassen *et al.* 2014a ; Noya *et al.* 2015) n'a été sollicitée que pour renseigner les désordres chromatiques (graffiti anciens, chauffe accidentelle) et non pour détecter des gravures, nos essais n'ayant pas été concluants.

S'agissant d'une opération déjà « ancienne » (2013), ancienne par rapport aux protocoles de traitement et de restitution de l'information qui se sont améliorés depuis cette date, et notamment dans l'usage de plus en plus généralisé (depuis 2017) des illuminations virtuelles pour lever les contours des enlèvements de matière, certaines manipulations de terrain ou de laboratoire seraient aujourd'hui conduites différemment. Il n'en reste pas moins vrai que les principes demeurent inchangés et nous résumerons l'essentiel.

1.1. L'enregistrement 2D par éclairages tournants

À temps de travail égal et poids de fichiers informatiques comparables, la technique des photographies compilées sous éclairages tournants, illuminations effectuées *in situ*, demeurait en 2013 la plus précise pour

rendre compte des micro-reliefs révélant un tracé anthropique (fig. 3 à 5). Avec les progrès des logiciels et une amélioration des protocoles, les éclairages virtuels remplacent progressivement les photographies. Deux types de documents ont donc été produits à l'issue de l'opération sur la Pierre de Saint-Samson : d'une part la somme cumulée des tracés en creux restitués par les différents clichés (contours établis en mode vectoriel, à la palette graphique) ; d'autre part la synthèse des enlèvements de matière. Le premier visuel reproduit les seules lignes de contour des reliefs, alors que le second témoigne des surfaces travaillées par percussion, chaque surface étant alors nommée (chiffre, lettre) afin d'être décrite en langage naturel. On laisse ainsi au lecteur la possibilité de juger le passage de l'information « brute » à l'interprétation donnée par l'opérateur en charge du levé (Cassen, Robin 2010). Cette méthode a été nommée ICEO (*Images compilées sous éclairages obliques*). La synthèse des

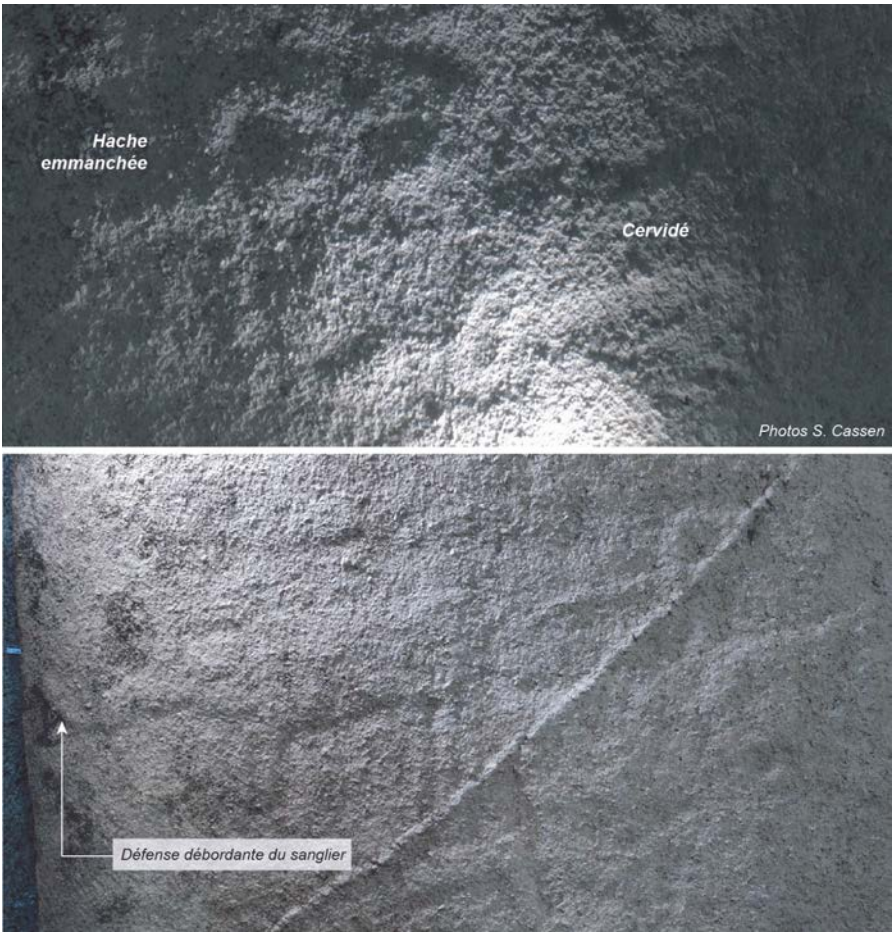

Figure 3: Prises de vues nocturnes sur les animaux inscrits en face ouest.

signes sur le support est cependant déformée comme peut l'être toute scène traduite par un objectif photographique. Un travail de report (manuel) ou d'intégration (automatique) de la synthèse graphique au sein d'un modèle 3D permet de pallier cet inconvénient.

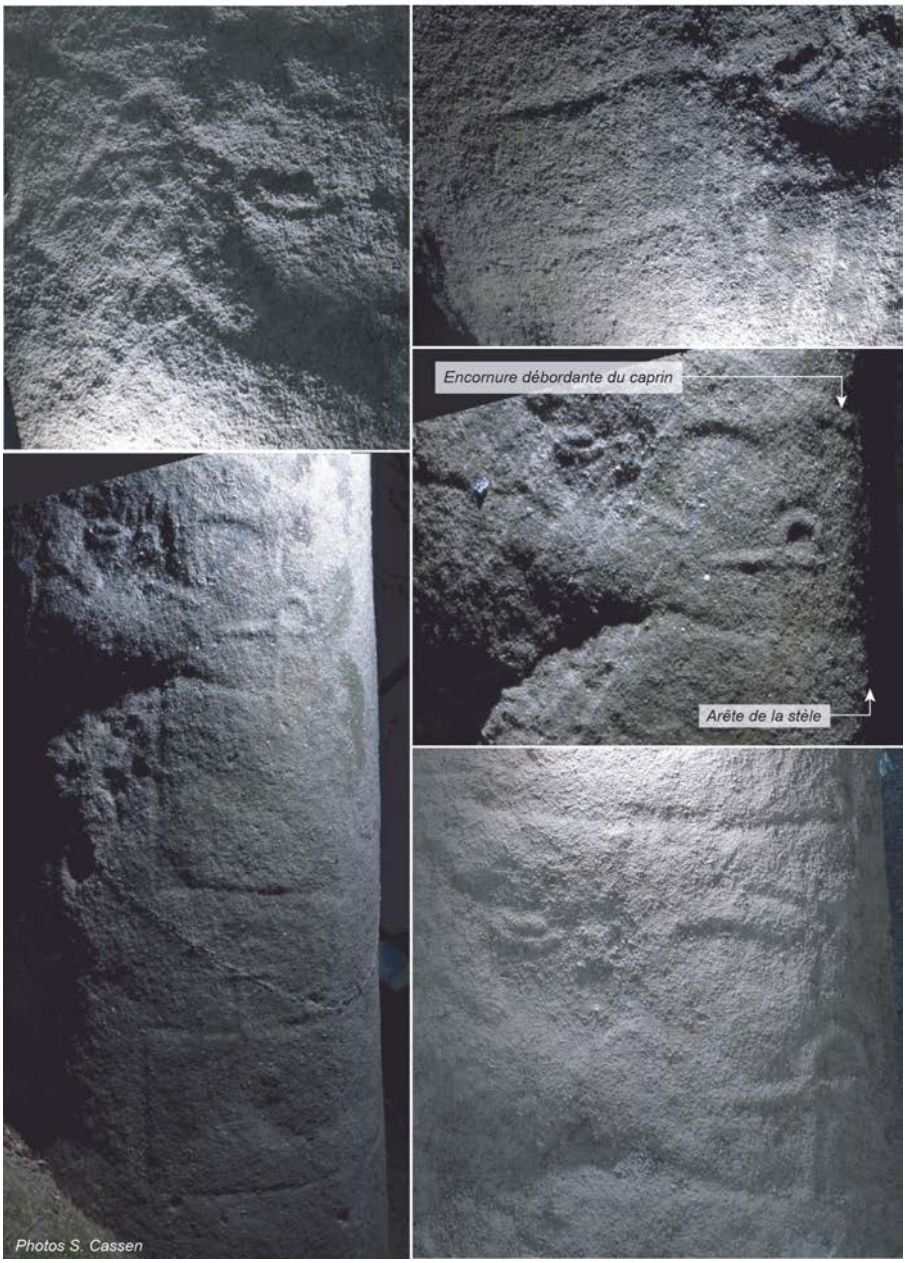

Figure 4: Prises de vues nocturnes sur les animaux et les haches inscrits en face nord.

L'autre pas décisif redevable à cette méthode est celui qui permet de rendre compte des relations d'antéro-postériorité entre différents enlèvements de matière. On identifie ainsi les contours d'un signe sans le confondre avec ses voisins. De plus, connaître les choix du graveur en termes de préséance des symboles s'avère crucial pour décrire des assemblages qui étaient très probablement portés par un récit où devait régner un ordre hiérarchique entre les différentes entités. D'une manière générale, l'opérateur doit faire l'inventaire des sécantes ou des évitements ; quatre cas de figure ont été recensés (Cassen *et al.* 2014a).

Avec une hauteur hors-sol du monolithe de 4 m et une circonférence à la base d'environ 7 m, un enregistrement nocturne s'imposait alors qu'il était encore possible de travailler, de jour, sous tente opaque, sur les parties basses (fig. 1). Pour l'intervention de nuit, une structure formée d'un double échafaudage a permis d'établir un plancher suspendu (fig. 6)

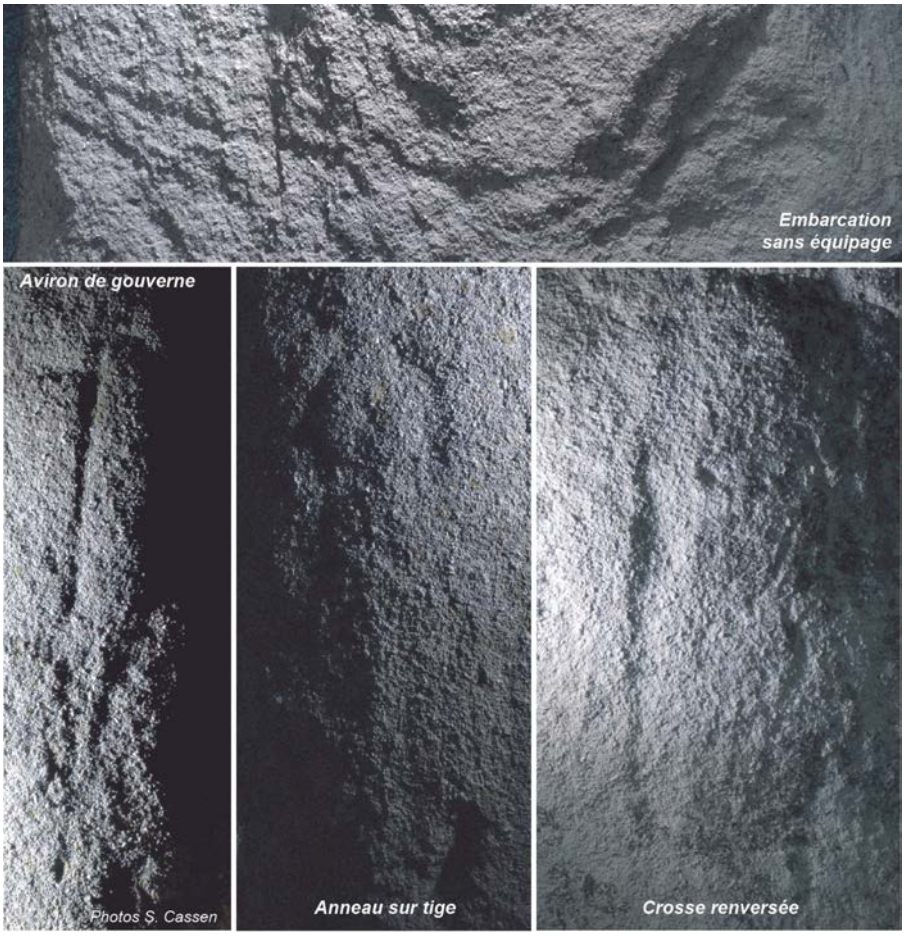

Figure 5: Prises de vues nocturnes sur les objets inscrits en faces est et sud.

sur lequel un appareil photographique fut amarré (563 clichés se répartissent en 7 stations). Mais les limites de l'enregistrement furent atteintes dans la partie sommitale de la face principale (ouest) de la stèle, en raison de l'obliquité des prises de vues et de cadrages trop larges, faute de pouvoir multiplier les stations de prises de vues depuis le plancher suspendu. La technique donne son meilleur rendement sur des surfaces d'acquisition ne dépassant pas 1 m^2 pour un capteur de 24 millions de pixels.

Figure 6: Dispositif de prises de vues nocturnes (2013) par échafaudages couplés.

1.2. L'enregistrement 3D par lumière structurée

Un test par « scanner à main », utilisant la lumière structurée (Artec Eva ; 0,1 mm de précision et 0,5 mm pour la résolution annoncée), fut conduit sur une des parties gravées les mieux conservées de la face nord. Le résultat est bon sur le secteur choisi à hauteur d'homme (fig. 7), mais ne permet pas d'extraire aisément les contours des signes en jouant sur les éclairages virtuels. Bien que ce matériel soit assez souple d'utilisation sur le terrain, la question de l'accessibilité des surfaces hautes s'est par ailleurs vite posée dans l'éventualité d'une extension du procédé, notamment sur la face ouest si oblique. L'assemblage des différentes fenêtres d'acquisition aurait par ailleurs exigé des cibles collées sur la roche pour réussir à « boucler » les différents chantiers menés sur chaque face. En définitive, le coût cumulé de l'instrumentation et de la superstructure indispensable à un bon enregistrement des surfaces, de surcroît à une distance constante du support assez contraignante, comprise entre 20 et 40 cm, nous a conduit à privilégier la photogrammétrie pour la restitution des volumes.

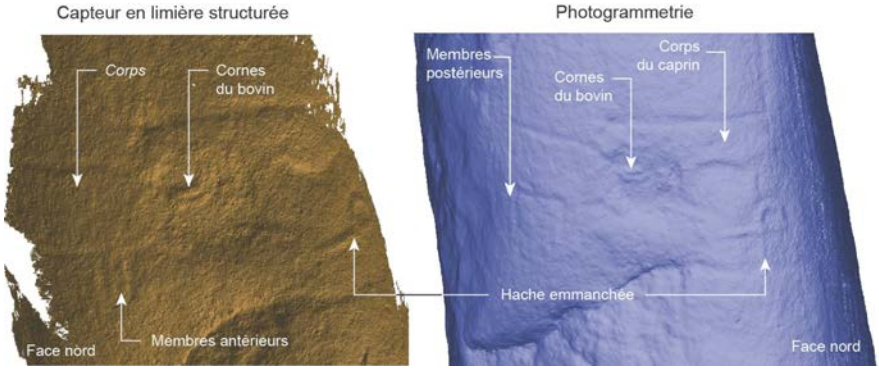

Figure 7: Tests comparés (lumière structurée, photogrammétrie) d'une même fenêtre d'enregistrement sur la scène aux animaux en face nord.

1.3. L'enregistrement 3D par photogrammétrie

La morphologie tridimensionnelle de la stèle a donc été rendue par une photogrammétrie des surfaces mobilisant un corpus de 231 clichés pris à la lumière du jour depuis une perche télescopique (focale de 20 mm). Le traitement des photographies et la reconstruction ont été menés avec le logiciel Agisoft Photoscan, tandis que les nuages de points ont été décimés dans CloudCompare à un point tous les 0,5 mm, puis maillés dans Geomagic. Mais il est vite apparu que cette précision, suffisante

pour restituer fidèlement la morphologie du monolithe et faire ressortir les gravures les plus profondes, ne pouvait amener la détection des signes les plus effacés. C'est ici que le moulage du monument, effectué pour les besoins d'une exposition temporaire au château de La Roche Jagu (Ploëzal, Côtes-d'Armor), s'est avéré un complément indispensable.

1.4. L'enregistrement 2D et 3D sur le moulage

Le projet de copie, mené à bien par un laboratoire public de conservation et de restauration du patrimoine (Arc'Antique, Nantes) sous la coordination d'Armand Vinçotte (fig. 8), devait permettre de répliquer l'énorme stèle gravée, restituée dans une salle du château avec une inclinaison néanmoins plus importante que la réalité afin de pouvoir rentrer sous le plafond… (Menez *et al.* 1999). L'opération de moulage peut être résumée comme suit (pour le détail technique autour d'une intervention similaire sur une stèle supposée gravée, voir Birocheau 2007) : après avoir protégé la surface avec un agent de démoulage (alcool polyvinylique), une résine silicone est appliquée en une première couche, avant qu'une seconde couche ne soit étendue avec un tissé de verre ; puis une chape rigide en résine polyester stratifiée vient se superposer aux précédents enduits de matière ; à la suite du séchage, le démoulage des deux premières couches laisse en main une peau assez souple de silicone, de 1 cm d'épaisseur ; les panneaux de la chape sont alors assemblés par des boulons et l'ensemble rigidifié par une charpente permettant de réaliser un tirage en résine polyester stratifiée ; la structure peut enfin être démontée et la chape enlevée, en sorte que la peau en silicone puisse à son tour être détachée de la copie. Cette copie est conçue pour être démontée en 15 panneaux.

Ce sont ces panneaux (conservés lors de notre intervention, en mars 2014, au dépôt archéologique de Guingamp mais désormais stockés dans le nouveau dépôt des Côtes d'Armor à Quessoy) qui seront sollicités comme objets gravés à part entière, que l'enregistrement soit de type photogrammétrique (20 clichés par plaque) ou sous éclairages tournants réels (95 clichés en moyenne par plaque, pour la seule détection des gravures : fig. 9). La photogrammétrie a d'ailleurs été conduite avec les panneaux maintenus à la verticale, tandis que la compilation d'images sous lumière rasante périphérique exigeait que les panneaux soient disposés à l'horizontale, l'appareil photographique étant installé en surplomb sur trépied déporté. La qualité de la reproduction est telle que la surface réagit parfaitement aux illuminations rasantes, le résultat étant

Figure 8: Clichés (Arc'Antique, 1998) de la prise d'empreintes, du moulage et de l'assemblage des plaques du tirage en vue de réaliser une maquette grandeur-nature au Château de La Roche Jagu (Côtes-d'Armor).

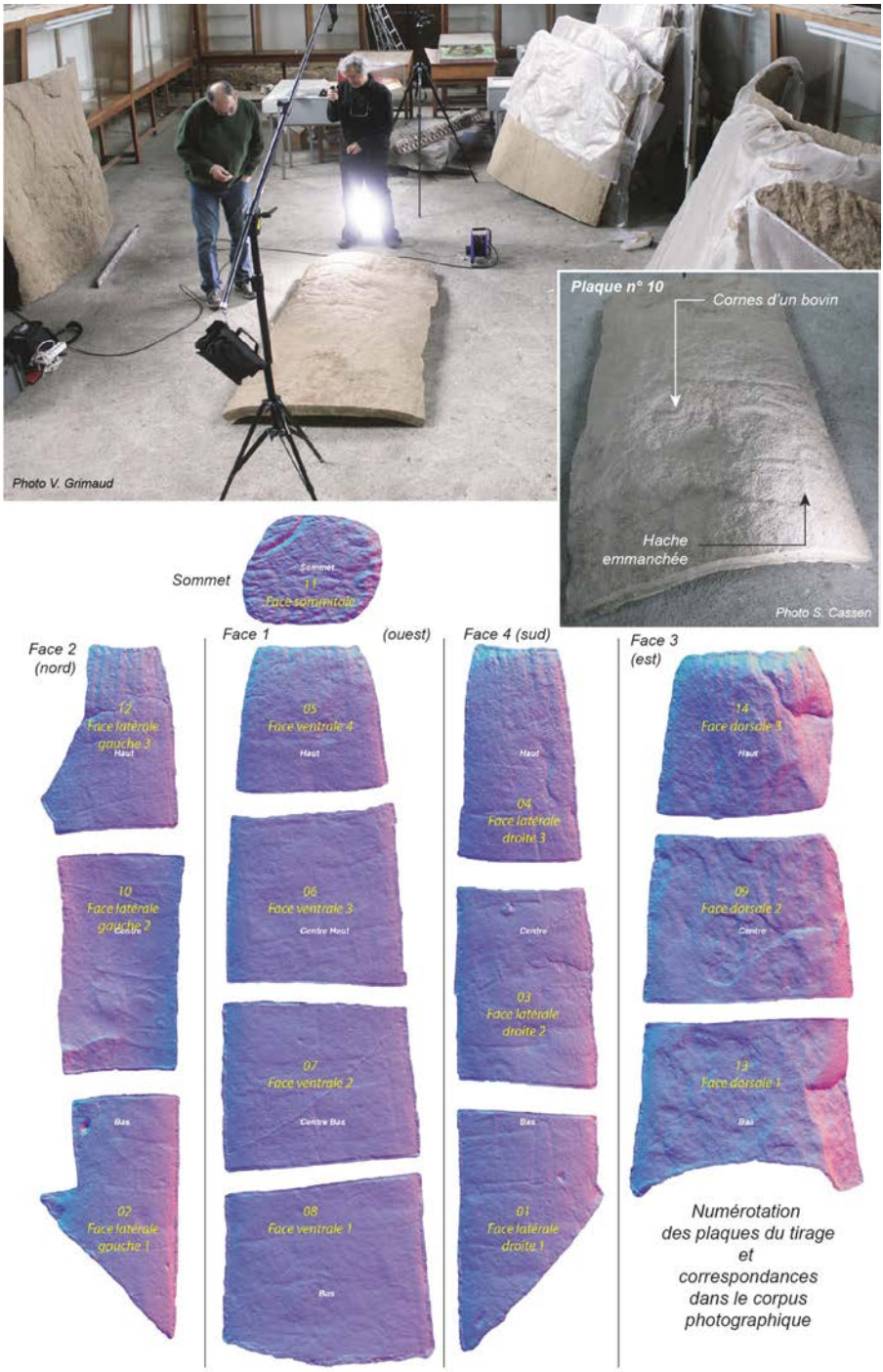

Figure 9: Prises de vues zénithales des plaques du tirage, sous procédé ICEO, au dépôt de fouilles archéologiques de Guingamp (Côtes-d'Armor) ; les différents intitulés des plaques enregistrées par éclairages tournants.

précis au niveau du grain dans la roche. Un test en aveugle fut mené pour comparer l'enregistrement nocturne *in situ* et l'enregistrement en laboratoire, avec des résultats similaires. Chaque plaque fut alors soumise aux mêmes protocoles d'acquisition. Notre synthèse actuelle est par conséquent la fusion de toutes ces méthodes et de toutes ces échelles d'enregistrement.

Cela dit, nous ne préconisons plus de tels moulages invasifs, encore aujourd'hui réalisés sur des monolithes gravés, quels que soient leurs âges. Il est indéniable que la première empreinte de silicone arrache des grains de la pierre, notamment pour ces roches grenues que sont les granites, même si le bloc est d'abord badigeonné d'une couche qui va assurer son étanchéité relative et empêcher la propagation du silicone sous les grains superficiels de la pierre. Or, nous travaillons justement à

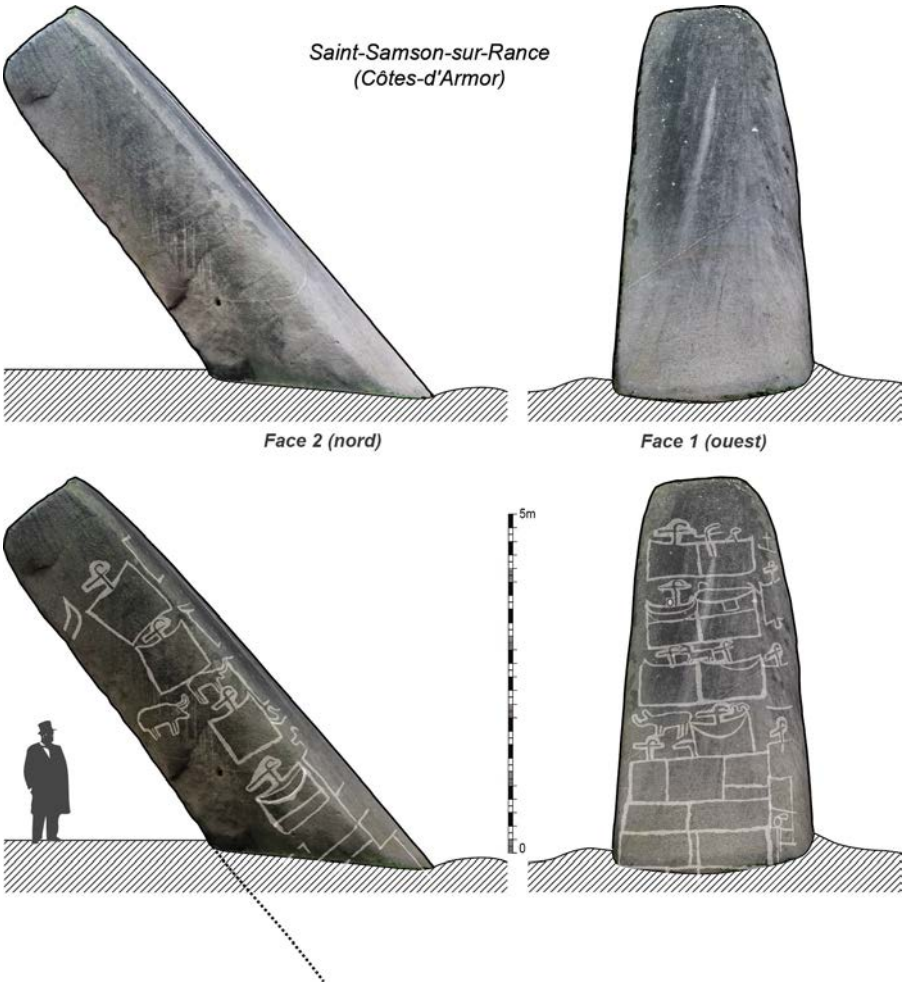

Figure 10: Faces nord et ouest de la stèle.

l'échelle du grain pour détecter les tracés altérés sous éclairages très obliques, et il est au surplus avéré que la tracéologie au niveau infra-millimétrique renseigne non seulement sur la nature des instruments mais également sur les relations d'antéro-postériorité (Plisson, Zotkina 2015). Il faut donc préserver ces surfaces de toute dégradation supplémentaire.

1.5. La représentation des surfaces et des volumes

La description géométrale (plan, coupe, élévation) est nécessaire à la documentation de nos objets d'étude (fig. 10, 11). Mais, avec l'enregistrement 3D, il est indispensable de varier les modes de représentation graphique afin de rendre compte de toutes les

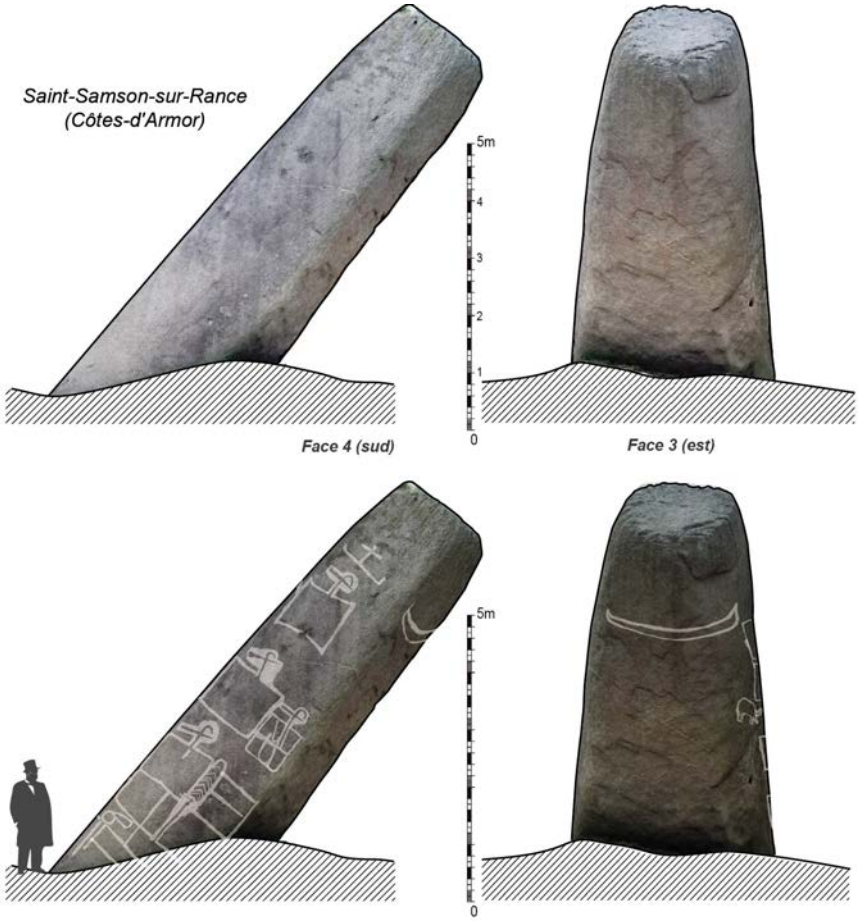

Figure 11: Faces sud et est de la stèle.

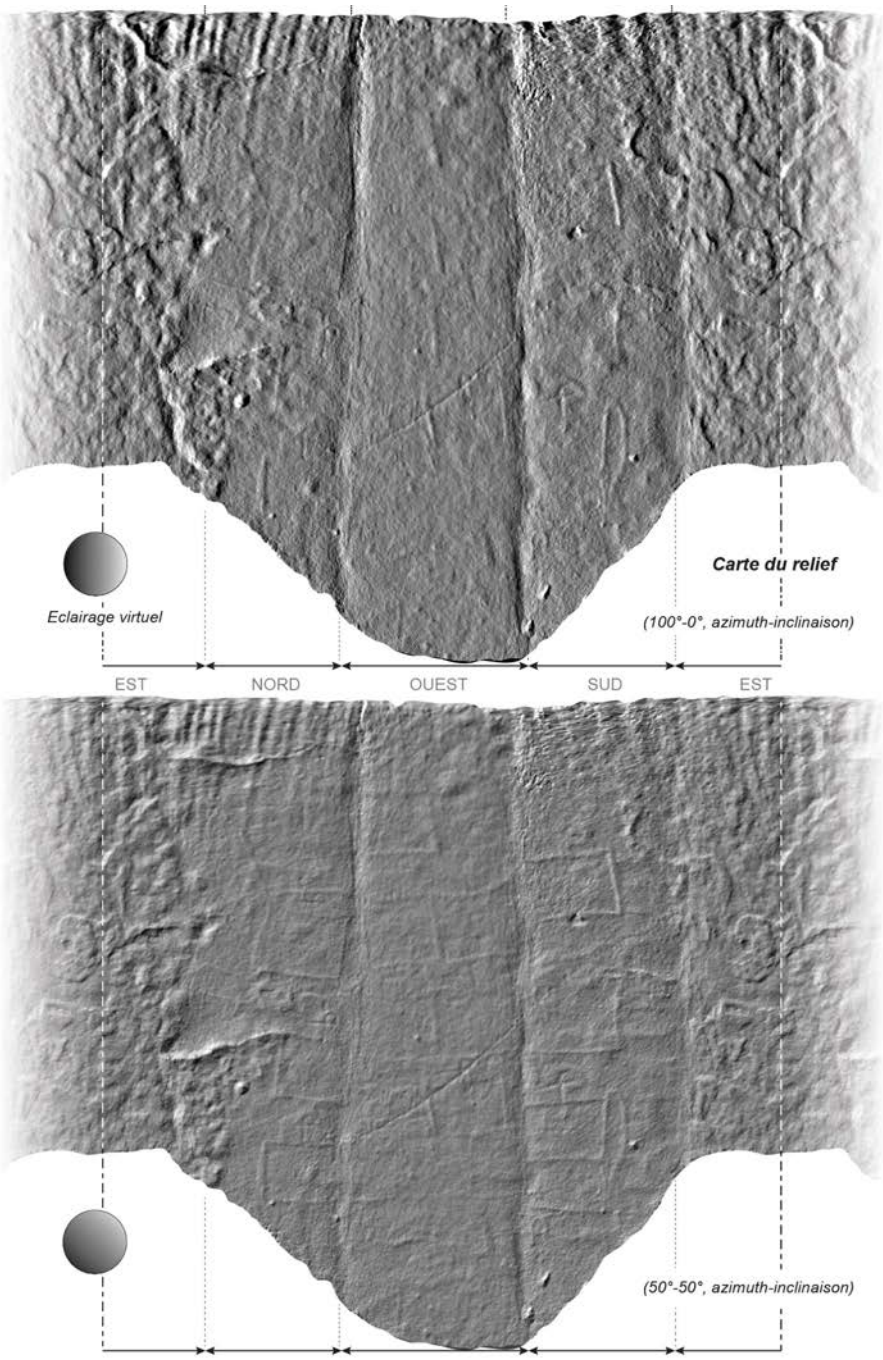

Figure 12: Développé de la stèle, centré sur la face ouest (photogrammétrie). Cartes des normales en faisant varier le rouge et le vert – le bleu demeure à 0.

informations contenues dans le modèle. Parmi les quatre modes de représentation désormais systématiquement appliqués pour générer les fonds de carte sur des monolithes gravés (Grimaud *et al.* 2016), nous ferons le choix ici ne n'en reproduire que deux, par souci de concision :

- la représentation en occlusion ambiante permet de qualifier la morphologie du support ; elle indique sous la forme d'un dégradé de gris le degré de visibilité de chaque portion du modèle : plus la portion est visible, plus la couleur sera claire, et *vice versa* ; les volumes et les creux sont ainsi beaucoup plus lisibles que sur les représentations photoréalistes, et cette description qualitative sert de fond pour visualiser d'autres informations ;
- la représentation en *normal map* (carte des normales) convertie en niveau de gris permet également de lire le relief, mais à une autre échelle ; cette image autorise en outre la simulation d'un éclairage virtuel ; si une infinité d'image peut être produite à partir de cette seule *normal map*, nous choisissons dans les faits l'image (l'ombrage) qui produit la meilleure lecture des gravures.

2. La description des surfaces

Sans vouloir prétendre mener un bilan sanitaire sur le monument, l'acquisition et la restitution 2D et 3D des quatre faces témoignent de leurs conditions d'exposition aux agents extérieurs qui peuvent varier, soit en raison de l'orientation géographique (vents dominants), soit de l'accessibilité (visiteurs). Nous nous sommes par conséquent équipés d'un certains nombre d'images partielles ou synthétiques (par exemple le développé du modèle 3D), sous traitements colorimétriques, qui peuvent aider à discriminer un certain nombre de désordres.

Les altérations prennent des formes variées qui ont pu être recensées et décrites à travers quelques termes généraux (altération, dégradation...). Cinq grandes catégories de formes d'altération sont actuellement peu ou prou reconnues, dans lesquelles sont classées plusieurs dizaines d'altérations différentes :

- fissures et déformation (fracture, clivage...) ;
- détachement (boursoufflure, éclatement, délitage, désagrégation, fragmentation, pelage, desquamation) ;
- figures induites par des pertes de matière (alvéolisation, érosion, dégât mécanique, microkarst, partie manquante, perforation, *pitting*) ;
- altération chromatique et dépôt (croûte, dépôt, altération chromatique, efflorescence, encroûtement, aspect luisant, graffiti, patine, encrassement, subefflorescence) ;
- colonisation biologique (algue, lichen, mousse, moisissure, plante grimpante).

Plusieurs de ces désordres ont été décrits lors de nos opération sur le monument néolithique de Gavrinis en Morbihan (programme 2011-

2013), grâce à la collaboration du Laboratoire de recherche des monuments historiques (V. Vergès-Belmin) et de l'Institut de Géographie et d'Aménagement régional de l'Université de Nantes (D. Sellier). La prochaine monographie en préparation sur ce site d'importance fera le point sur les méthodes et les résultats obtenus sur les granites, orthogneiss et grès.

Le granite, si commun, est lui-même l'objet de changements de teinte qu'il n'est pas facile de qualifier, les spécialistes eux-mêmes ne pouvant répondre aisément aux questions relatives aux aspects actuels des surfaces d'un monument préhistorique (El-Gohary 2011). La question des changements de teintes sous l'effet d'une chauffe (contact d'un « feu de camp », d'une lampe à combustion…) fait partie de ces tachages par oxydation (Nicaise, Steenhoudt 2009) dont plusieurs parois de monuments néolithiques semblent affectées.

En ce qui concerne la pierre naturelle, on distingue le tachage dit interne, dû à la réaction de certains constituants de la pierre, et le tachage externe, provoqué par un contact avec un produit potentiellement tachant. Le tachage interne peut être subdivisé en deux types :

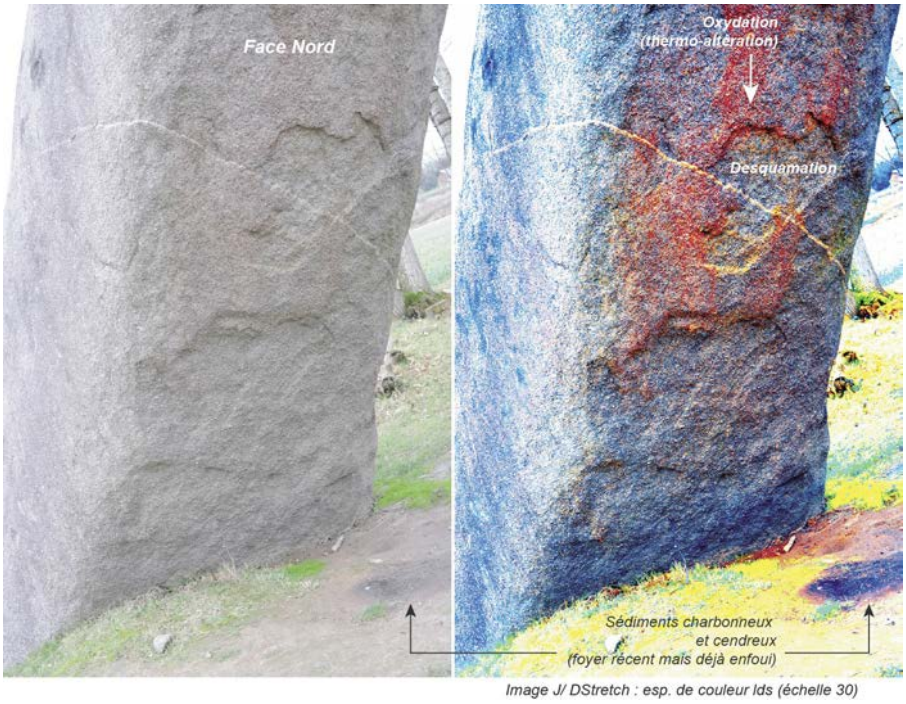

Figure 13: Face est, avant et après traitement colorimétrique (ImageJ/DStretch) afin de faire ressortir les traces d'oxydation (chauffe accidentelle de la surface).

- le tachage lié à la présence de sels de fer et résultant de l'oxydation de minéraux métalliques, micas ou carbonates présents dans certaines pierres, dont le granite ;
- le tachage lié à la présence de matières organiques.

La stèle de Saint-Samson relève de ces différents tachages, soit par le fait que formant un abri naturel plusieurs feux ont été allumés sous la face à l'est (fig. 13), soit par des interventions relativement récentes à la peinture (1917-1922) sur la face au nord, invisibles à l'œil nu (fig. 14). À cela s'ajoute un ruissellement de l'eau dissemblable selon les faces, qui provoque des colorations accentuées aux mêmes endroits, et qui donne d'ailleurs l'occasion d'observer une météorisation passée d'un monolithe (les cannelures très marquées au sommet, qui ne sont plus

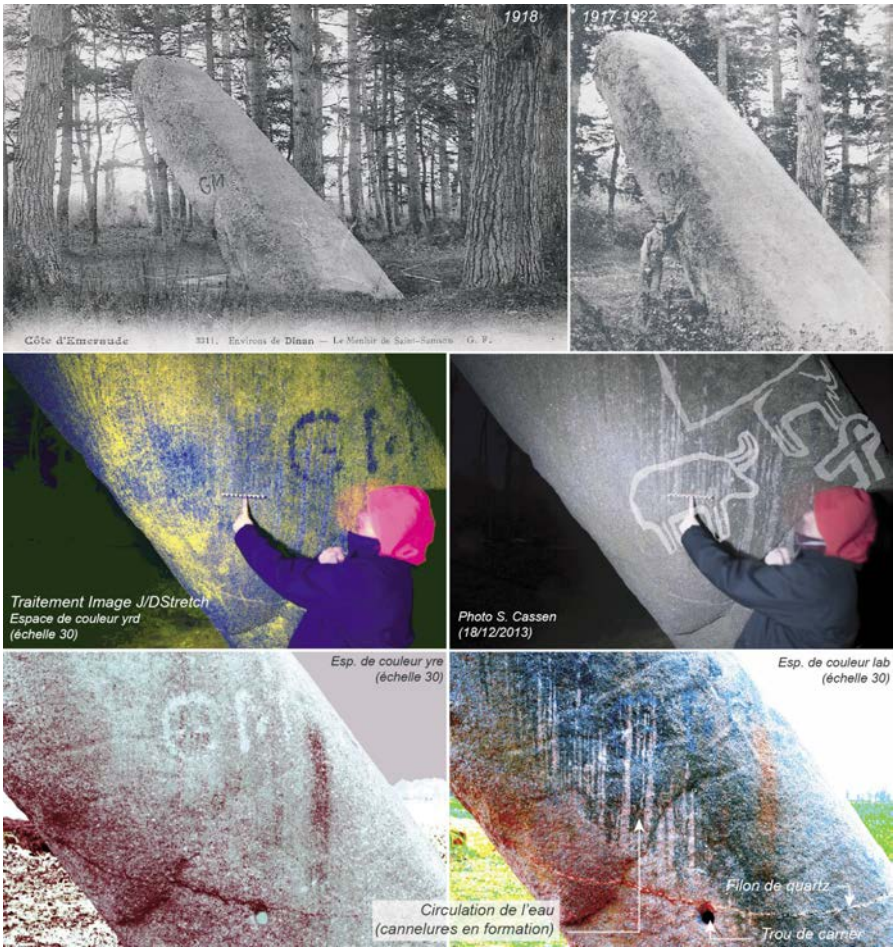

Figure 14: Face nord sur les cartes postales des années 1917 à 1922 ; prise d'échelle sur l'animal cornu et redécouverte des anciens graffiti peints (traitements ImageJ/DStretch) ; première cartographie des désordres surfaciques.

fonctionnelles) et une dégradation en cours depuis qu'il est en position penchée (fig. 15, 16). Dans la mesure où aucune forme manifeste n'est

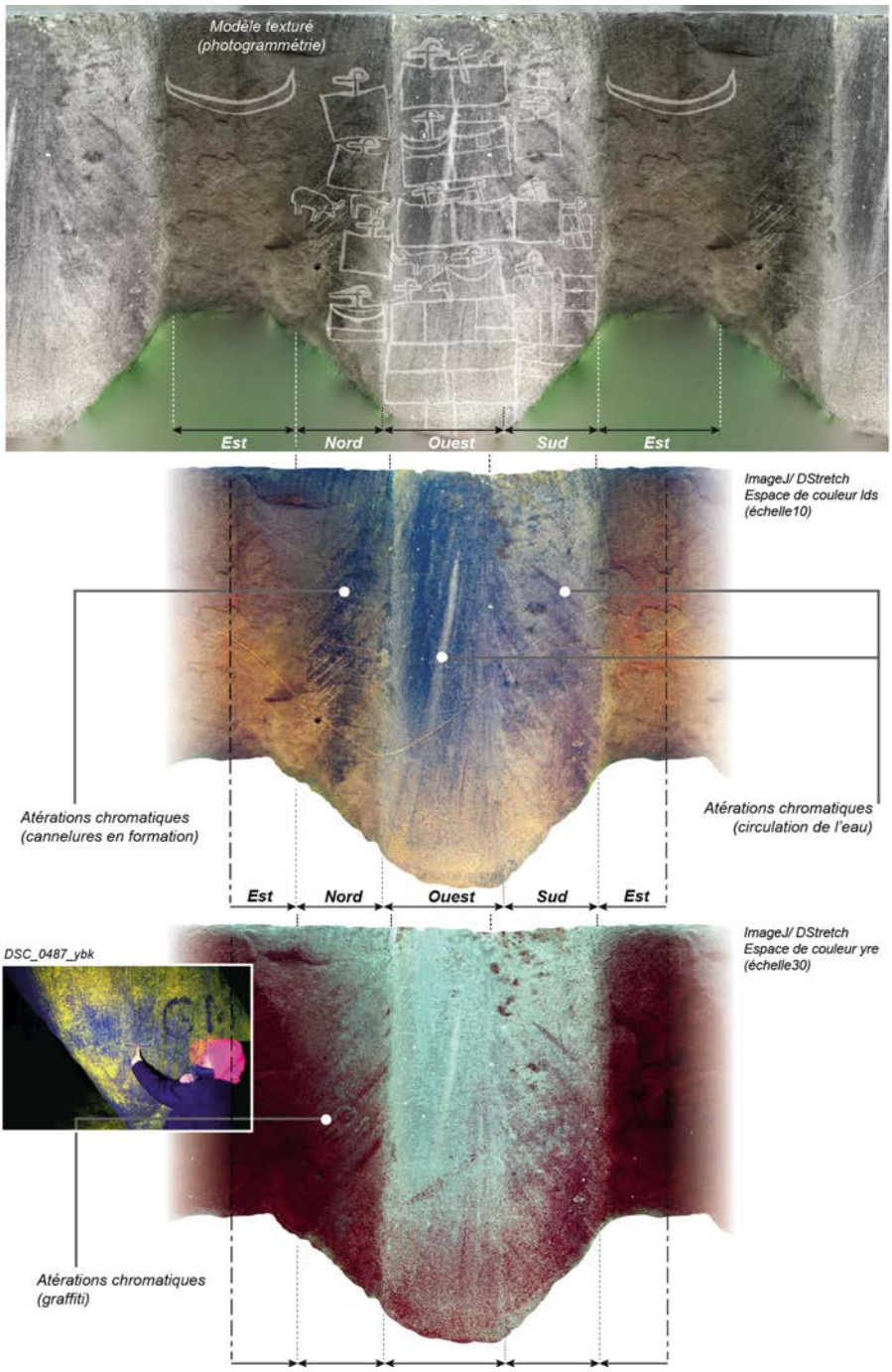

Figure 15: Développé de la stèle, centré sur la face ouest. Traitements par décorrélation d'image (ImageJ/DStretch) pour une cartographie des désordres surfaciques.

encore inscrite en creux dans la roche, l'obliquité du monolithe ne doit donc pas être le résultat d'un phénomène ancien.

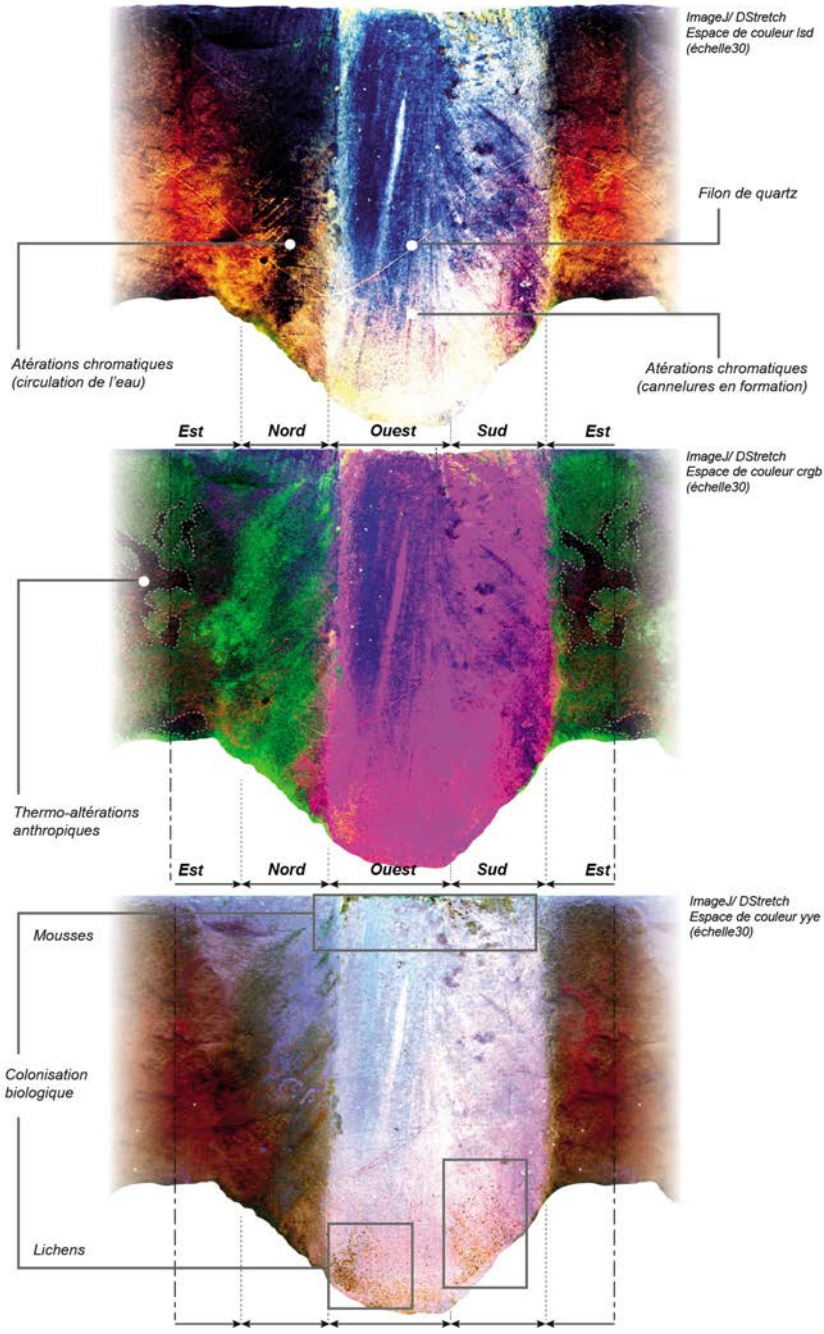

Figure 16: Développé de la stèle, centré sur la face ouest. Traitements par décorrélation d'image (ImageJ/DStretch) pour une cartographie des désordres surfaciques.

3. L'inventaire et la description des signes : les stations d'acquisition n°1 à 14

De tous nos essais conduits avec les différents outils, la meilleure synthèse graphique permettant d'inventorier les signes par la méthode ICEO fut tributaire de 14 fenêtres d'enregistrements sous éclairages rasants et tournants, correspondant aux prises de vues des 11 plaques du moulage de 1998 (stations 1 à 11) et aux 3 stations *in situ* (stations 12 à

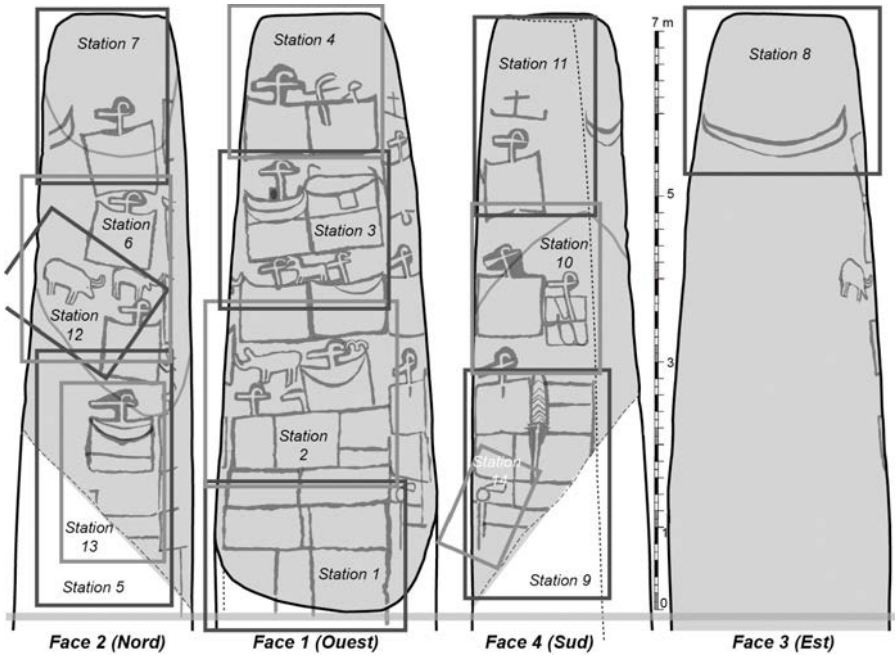

Figure 17: Les différentes stations d'acquisition ayant assuré l'inventaire des enlèvements de matière sous protocole ICEO.

14) (fig. 17). En règle générale, la lecture descriptive se fait en nommant par une lettre capitale chaque enlèvement de matière, en commençant par le haut de la composition puis en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. L'intitulé des plaques sera repris tel qu'il fut décidé lors de

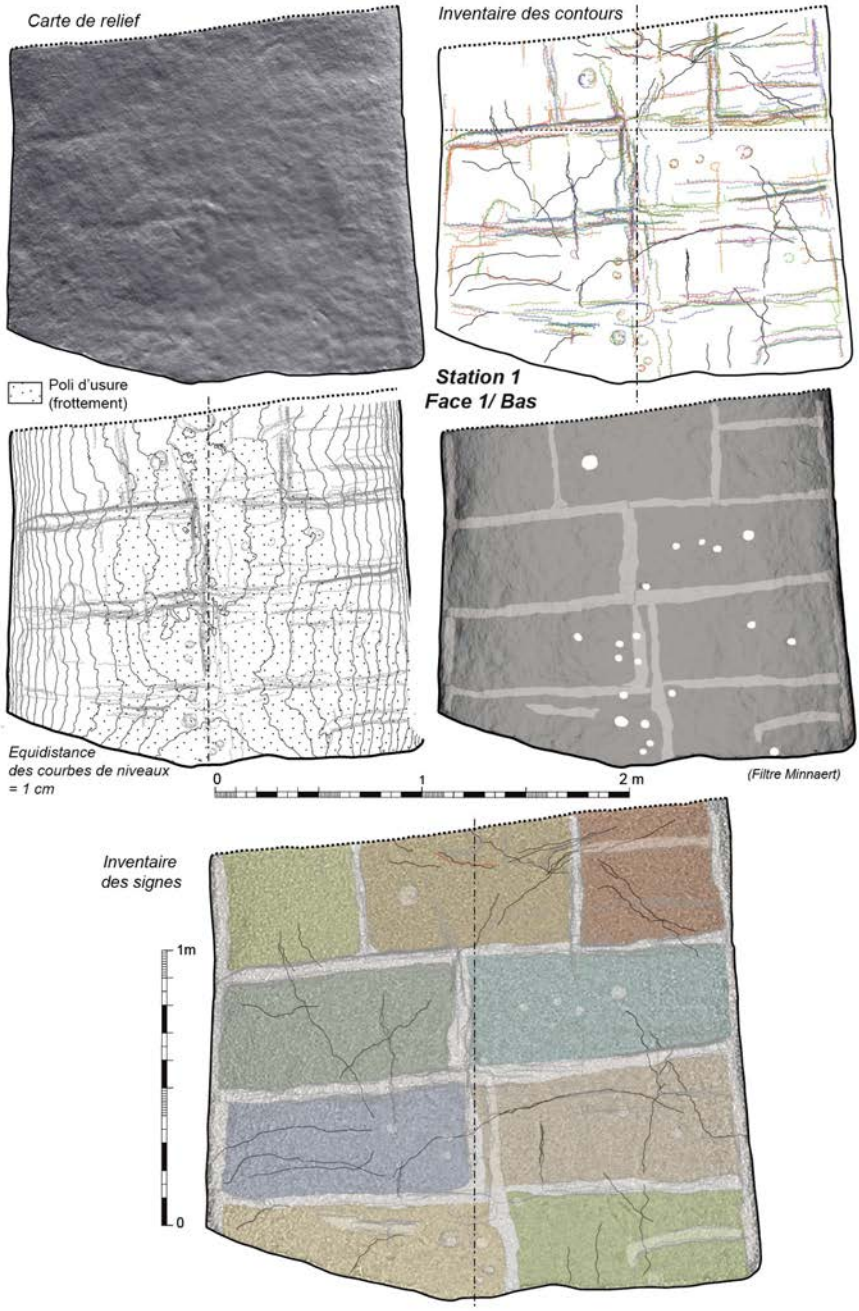

Figure 18: Station 1 : Face 1/Bas (photos DSC_0001 à DSC_0083).

la session au dépôt de Guingamp, en reprenant notamment la nomenclature du SRA prise sur les objets, majuscules comprises (fig. 9).

3.1. Station 1 : face 1 (Ouest)/Bas

Corpus photographique : 88 photos.
Corpus graphique : 63 fichiers vectoriels.

Cette partie basse de la stèle est la plus estompée et donc la moins lisible, très certainement en raison des usures répétées que révèle un poli parfois brillant sur presque toute l'étendue de la surface au ciel (une réflectance d'ailleurs néfaste à la photomodélisation). Soit par contacts manuels, soit par « glissades » dues à certaines croyances comme le rapportent les traditions locales (Sébillot 1885), ou encore aux simples jeux d'escalade, ces frottements ont affecté le grain de la pierre et les arêtes des creux en sont devenues difficilement perceptibles sous lumière oblique. Seules les cupules plus récentes et facilement reconnaissables ressortent bien.

La chronographie en sera donc très affaiblie, et même l'identification de certains tracés restera en suspens, faute de pouvoir être corroborés. Nos planches conserveront ces lignes en attente, preuve qu'elles ont été détectées, mais nous ne les passerons pas au statut de signe avéré (fig. 18, 19). Il faut donc s'attendre à ce que la composition que nous restituons aujourd'hui s'enrichisse de détails avec le temps et des méthodes renouvelées.

- Le tracé **A1** est suivi en continu, mais est interrompu sur le bord du monolithe par le tracé **A2** qui ferme ici le motif quadrangulaire.
- Le tracé **B** est au moins antérieur à A2.
- le tracé **C** semble pouvoir être suivi sans interruption depuis la bordure de la stèle jusqu'à son centre géométrique où il est recoupé par **K2**.
- **D** pourrait se poursuivre sans arrêt le long de l'arête de la stèle ; il recoupe en tout cas le tracé horizontal **E**.
- Le tracé **F** est douteux, n'ayant pas été corroboré par la station correspondante sur le terrain. Une intervention accidentelle au moment du moulage, ou bien lors des manutentions diverses, ont pu générer ce segment, que nous laissons néanmoins en vue dans ce levé.

– Le tracé **G**, rectiligne et central, est la preuve que la scène gravée se prolonge sous terre. Il est peut-être recoupé par C.

– **H** est également douteux, et pourrait être un écho de F.

– **I** marque le contour d'un motif quadrangulaire prolongé en terre, et pourrait être postérieur à **J**.

– **K1** et **K2** sont distingués, mais sans assurance sur la postériorité du second sur le premier. À noter que K1 et I sont antérieurs à trois cupules ici inventoriées.

– **L** est un large tracé au centre de la stèle, partageant deux motifs quadrangulaires ; il semble antérieur à tous ceux qui le ceinturent, mais une fissure naturelle dans la roche coïncide en partie avec sa direction d'implantation pour que la relation puisse être vraiment affirmée.

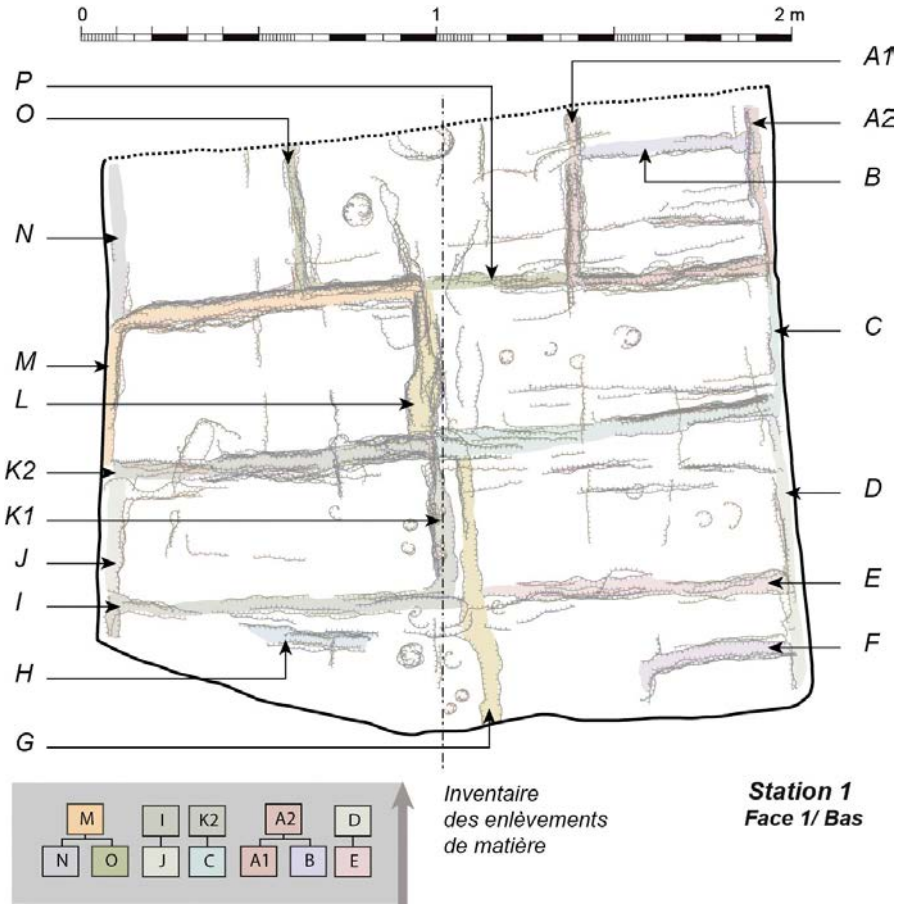

Figure 19: Station 1 : l'inventaire des enlèvements de matière.

- Le tracé **M** borde la stèle et forme dans le même temps le haut du motif quadrangulaire, recoupant les tracés **N** et **O**.
- **N** est à peine visible, sans levés récurrents.

Conclusion intermédiaire sur la station 1

L'ensemble des tracés révélés rassemble au moins 9 motifs quadrangulaires, rectangles allongés selon une horizontale et disposés presque symétriquement de part et d'autre d'un axe longitudinal. La chronographie complète ne permet pas de tous les intégrer dans la séquence de travail ; les seules données disponibles semblent néanmoins montrer une réalisation allant du haut vers le bas.

Parmi la vingtaine de cupules reconnues, trois d'entre elles se superposent aux tracés de deux motifs rectangulaires.

3.2. Station 2 : face 1 (Ouest)/Centre-Bas

Corpus photographique : 175 photos.
Corpus graphique : 126 fichiers vectoriels.

Cette plaque du tirage conserve bien l'empreinte du filon de quartz qui barre la stèle en travers (fig. 20, 21). Cette inclusion a d'ailleurs gêné le sculpteur et entrave une bonne lecture des signes gravés à son contact.

- Le tracé rectiligne et vertical **A** est implanté au centre géométrique de la stèle ; il partage deux motifs quadrangulaire juxtaposés ; il semble que l'on puisse le suivre en continu pour former le motif quadrangulaire de droite.
- Les tracés **B** et **C** déterminent par champlevé le dessin d'une lame polie mince et allongée, au manche crossé dont l'extrémité distale est contrainte par le filon de quartz. C est postérieur à D.
- L'enlèvement **D** est opéré au détriment du signe A sus-jacent. Le creux aussi bien que le relief déterminent un dessin, similaire au signe « cornu » ou « oiseau » du registre néolithique du nord-ouest de la France.
- Le tracé **E** prolonge B pour dégager le talon de la hache, tandis que **F**, antérieur à E, pose le manche en relief.

– **G** est postérieur à F et à J, et dessine le contour droit d'un motif quadrangulaire aux angles supérieurs relevés.

– Le tracé **H** est un arc-de-cercle régulier reliant les angles supérieurs du motif quadrangulaire qui l'entoure. Il est malheureusement impossible, à l'heure actuelle, d'affirmer la relation d'antéro-postériorité entre H et G, ainsi que I.

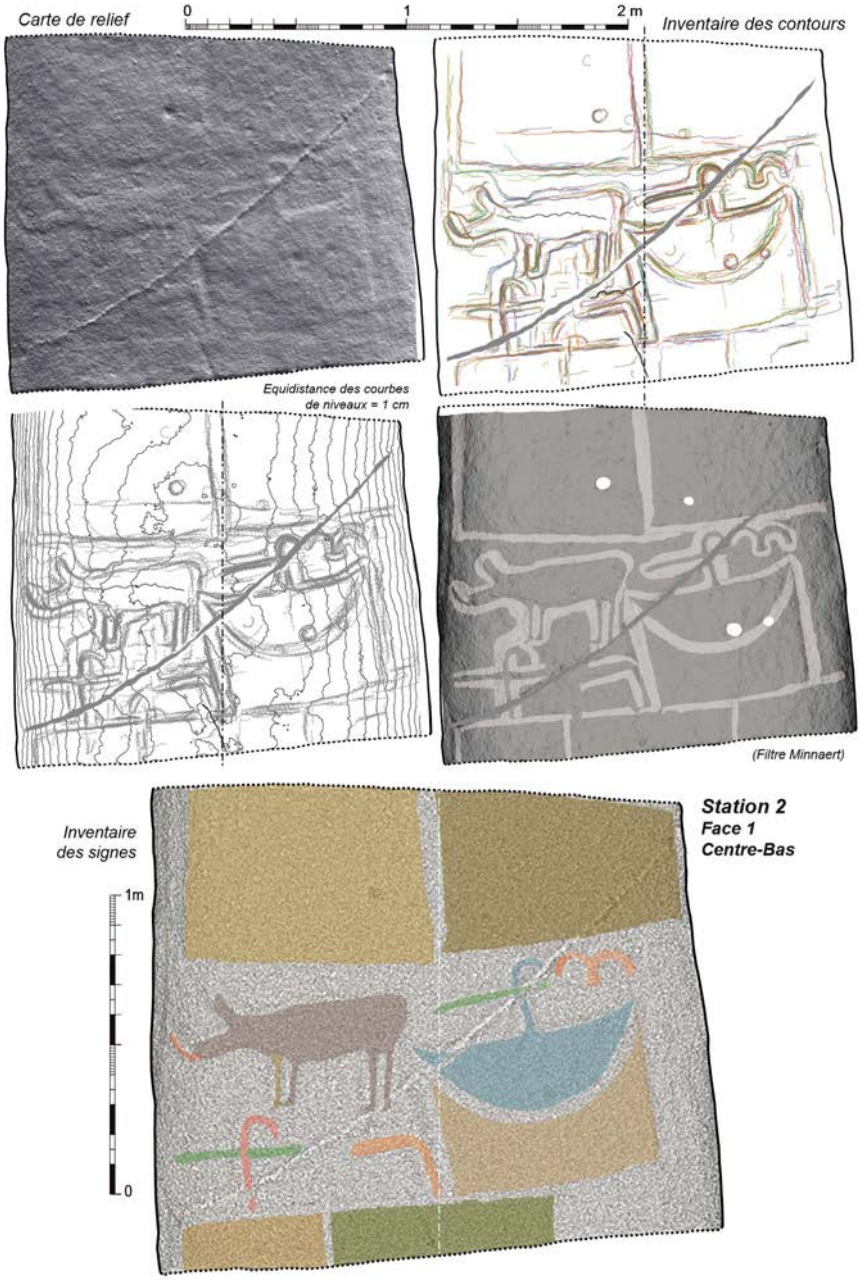

Figure 20: Station 2 : Face 1/Centre-bas (photos DSC_0089 à DSC_0263).

- Symétrique de G, le tracé **I** est interrompu par deux fois par le filon de quartz. **I3** recoupe le motif quadrangulaire en M.
- Le tracé **J** semble installé dans le prolongement de M mais nous n'avons pas obtenu confirmation. Il est nettement antérieur à K, G et I3.
- Les tracés **K** et **N** appartiennent aux côtés verticaux des motifs quadrangulaires de la scène sous-jacente ; ils sont tous deux antérieurs à J et O.
- L'enlèvement en **L** détermine une figure coudée en relief, dont la disposition au-dessus d'un motif quadrangulaire peut se comprendre comme un signe à part entière, ou comme l'amputation du talon d'une hache emmanchée par le motif à droite représenté par I3. L est antérieur à I3.
- Les tracés **N**, **O** et **P** dégagent un motif quadrangulaire bordant la partie gauche de la stèle.
- **R** et **Q**, de part et d'autre du filon de quartz, font ressortir un manche crossé. Ils recoupent les enlèvements destinés à dégager la lame polie, **S1** et **S2** à gauche, **T1** et **T2** à droite. Ces derniers se superposent également à **U** et **V** qui détourent le crosseron.
- En **W**, l'enlèvement autour des membres antérieurs d'un quadrupède n'a pu être séquencé avec précision, et nous laissons ce contour sans l'interrompre, faute d'éléments probants. On note cependant que la jambe gauche sur l'animal (mais à droite sur le levé) présente une extrémité recourbée qui donne l'aspect d'un « pied ».
- Le tracé **X** est antérieur à W. Il fait ressortir les parties basses de l'encolure et de la tête du quadrupède (X1), ainsi qu'une excroissance recourbée sortant de l'extrémité céphalique (dégagée par X2). Notons que cette excroissance donne elle-même l'impression visuelle d'être dissociée de la tête, par un probable enlèvement de matière, mais le mauvais état de conservation sur la roche altérée ne permet pas de vérifier l'hypothèse.
- Le tracé **Y** est ici aussi présenté comme d'un seul jet (voir W), mais seulement par manque d'informations précises. Il dessine le contour du dos, avec un épaulement à peine marqué ; une « oreille » est au contraire fort proéminente, et la tête est allongée. Y est antérieur à X.
- Les membres inférieurs du quadrupède sont dessinés par des contours rectilignes **Z1/Z2** verticaux s'appuyant sur le filon de quartz, postérieurement à I2. Comme pour le train avant, la

distinction entre les jambes se fait par un enlèvement superficiel dans la roche qui détermine un arrière-plan sous le ventre. C'est ce qui permet d'avancer que la jambe droite de l'animal (mais située sur la gauche du dessin) est terminée une nouvelle fois par un « pied » retourné.

– Le tracé **AA** marque la partie gauche et inférieure d'un motif quadrangulaire bordant la stèle, tracé antérieur au voisin droit (signe A).

– Notons enfin que sur les quatre cupules inventoriées avec certitude (d'autres sont incertaines et pour cela non comptabilisées), deux recoupent le tracé courbe H.

L'ensemble de ces relations chronographiques est résumé dans une matrice interrelationnelle (fig. 21).

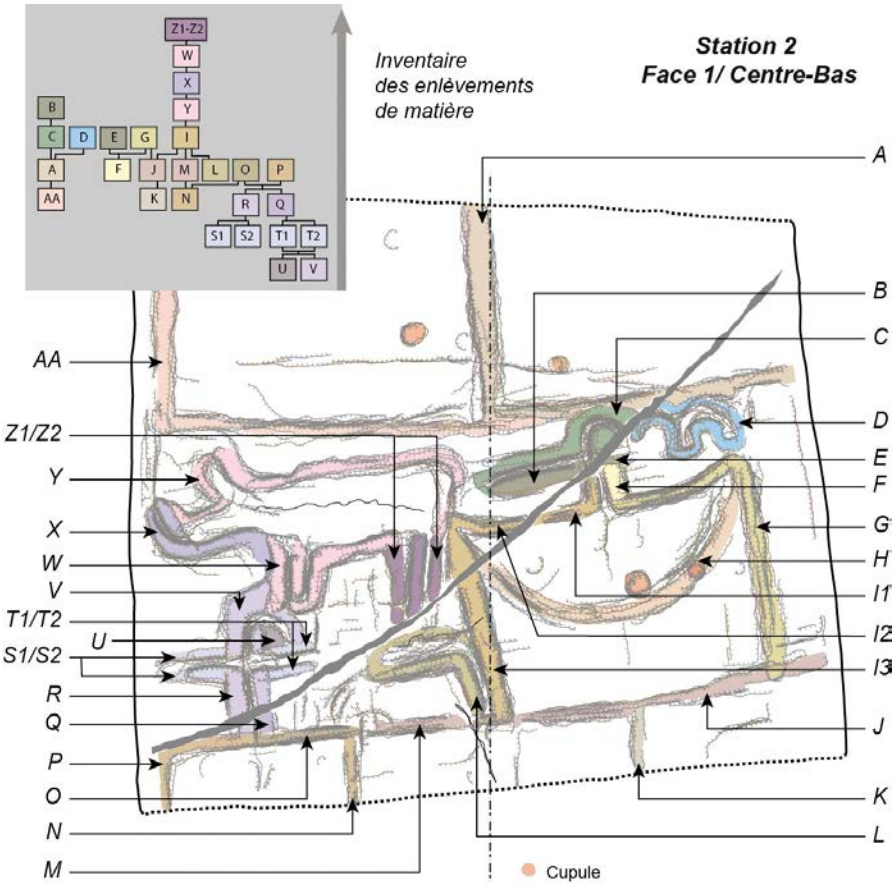

Figure 21: Station 2 : l'inventaire des enlèvements de matière.

Conclusion intermédiaire sur la station 2

Comparée à la relative monotonie des motifs quadrangulaires relevée sur la scène sous-jacente (voir station 1), cette composition s'enrichit de deux représentations animalières : un quadrupède paraissant s'appuyer sur un filon de quartz et un oiseau survolant une forme en croissant marquée d'une hache emmanchée.

La « corne » relevée et sortie de la gueule de l'animal ne peut pas être apparentée à une encornure. Le sanglier est le seul mammifère à pouvoir se conformer à ces raccourcis graphiques. L'oreille touffue et dressée sur le suidé mâle et sauvage est compatible avec le dessin de la tête ; en termes de vènerie, elles sont d'ailleurs dénommées les « écoutes », tellement plus sensibles que la vue. Les pattes avant-gauche et arrière-droit sont prolongées par des « pieds » de type humain, sur le modèle de la stèle Table des Marchands/Gavrinis où seul l'avant-train du caprin est affecté de cette singularité (Cassen 2007a).

Le signe « cornu », à l'extrémité droite de la scène, ne doit pas être confondu avec le symbole d'un bovin ou d'un caprin ; l'échelle de représentation et son isolement dans l'espace, sous le filon de quartz, plaident pour la figuration d'un oiseau volant au-dessus d'un motif quadrangulaire, à l'image de ce qui fut déjà explicité au Mané Lud en Morbihan (Cassen 2011).

Notons que ce motif rectangulaire est ici superposé par une forme en croissant surmontée en son centre par une hache à court manche crossé, forme que nous proposons d'interpréter comme une embarcation, à l'instar des signes de nature similaire inventoriés ailleurs en Bretagne (Cassen 2007b).

Si la hache emmanchée, sous les pattes avant du sanglier, ne laisse aucun doute sur son appartenance au registre sémiotique armoricain, le signe voisin, qui surmonte l'autre motif quadrangulaire, se limite à une forme anguleuse, rare, uniquement superposable à la gravure sur une dalle de la cellule terminale de la sépulture mégalithique de Prajou Menhir (Trébeurden, Côtes-d'Armor). Ce signe, décrit comme une « équerre », est assimilé à la « grande Déesse Néolithique » (L'Helgouac'h 1966, p. 332) et serait la schématisation d'une tête. Mais si l'on veut rester cohérent avec la présence d'un objet vrai sur le motif de gauche (une arme/ un objet utilitaire), ce signe « en équerre » pourrait être alors la représentation d'une hache amputée, ou d'une hache sans crosseron, ou

encore la représentation d'une arme de jet (« crosse ») dont la forme anguleuse est connue (Cassen 2012).

La chronographie de l'ensemble permet d'avancer que cette réunion d'animaux et d'un bateau inscrit dans un motif rectangulaire est postérieure aussi bien à la composition gravée au-dessus de la scène qu'à celle inscrite plus bas. Le sanglier, réalisé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, est le dernier à avoir été inscrit.

3.3. Station 3 : face 1 (Ouest)/Centre-Haut

Corpus photographique : 143 photos.
Corpus graphique :115 fichiers vectoriels.

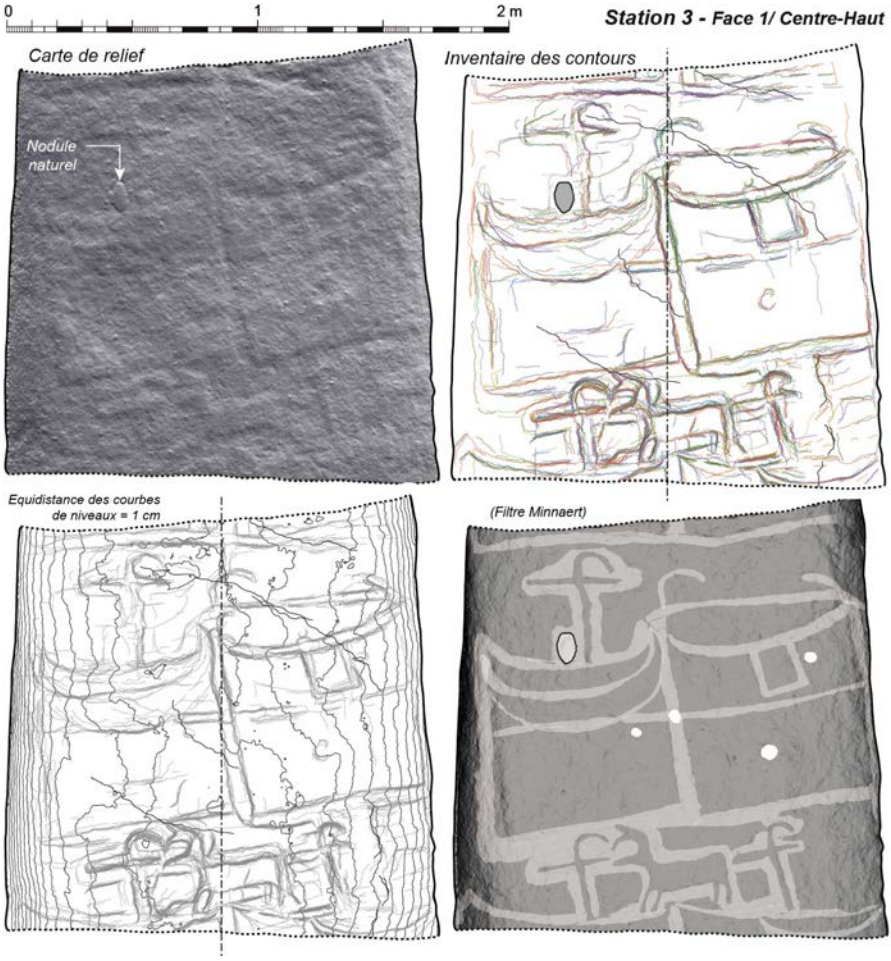

Figure 22: Station 3 : Face 1/Centre-haut (photos DSC_0524 à DSC_0662)

Cette fenêtre prend en compte les deux intervalles situés entre trois ensembles de motifs quadrangulaires, dont bien entendu le précédent (fig. 22, 23).

- Le court tracé **A** correspond à une division des motifs quadrangulaires de la séquence supérieure. Il est antérieur à **B** qui est la base de cette séquence.
- Le tracé **C**, en forme de « boucle » ou crosseron, est longtemps resté énigmatique, aucune lame de hache ne venant le compléter. Il semble recouper le tracé E, mais sans certitude.
- Les enlèvements **E** et **F** déterminent une forme ovoïde aplatie, joignant les angles supérieurs d'un motif quadrangulaire sous-jacent.
- Un tracé **D** est ici encore resté sans compréhension, jusqu'à la consultation du modèle photogrammétrique et l'interrogation des clichés de terrain qui complètent ce tracé en le prolongeant sur l'arête. En sorte que l'association des signes C (le souffle), D (la nageoire caudale), E et F (le corps) rendent tout son sens au très probable motif d'un cétacé.
- Le contour **G** forme le côté droit d'un motif quadrangulaire, recoupé par F.
- Le tracé **H** dessine un motif quadrangulaire recoupé par F, donnant l'impression que le cétacé est directement posé sur lui.
- La ligne « horizontale » **I** (divisée sur notre schéma en I1 à I3) semble la plus anciennement inscrite au sein de la composition. Elle relie les deux bords des motifs quadrangulaires.
- **J** est le tracé commun aux deux motifs quadrangulaires ; il est postérieur à leurs bases.
- Le tracé **L** détoure le crosseron d'un motif de hache emmanchée jusqu'au talon de cette dernière.
- Les enlèvements **P** et **N** dégagent le manche de cette arme. N recoupe L, mais P est recoupé par O.
- **O** et **M** dégagent le corps de la lame polie.
- Les tracés **Q1** et **Q2** semblent former en deux temps le haut du motif quadrangulaire sous-jacent. Aucune relation chronographique n'a pu être retirée de leur contact avec la hache emmanchée. On note qu'un enlèvement **R** s'ajoute à ce secteur droit du motif ; il est comparable aux autres « croissants » reproduits sur la stèle.

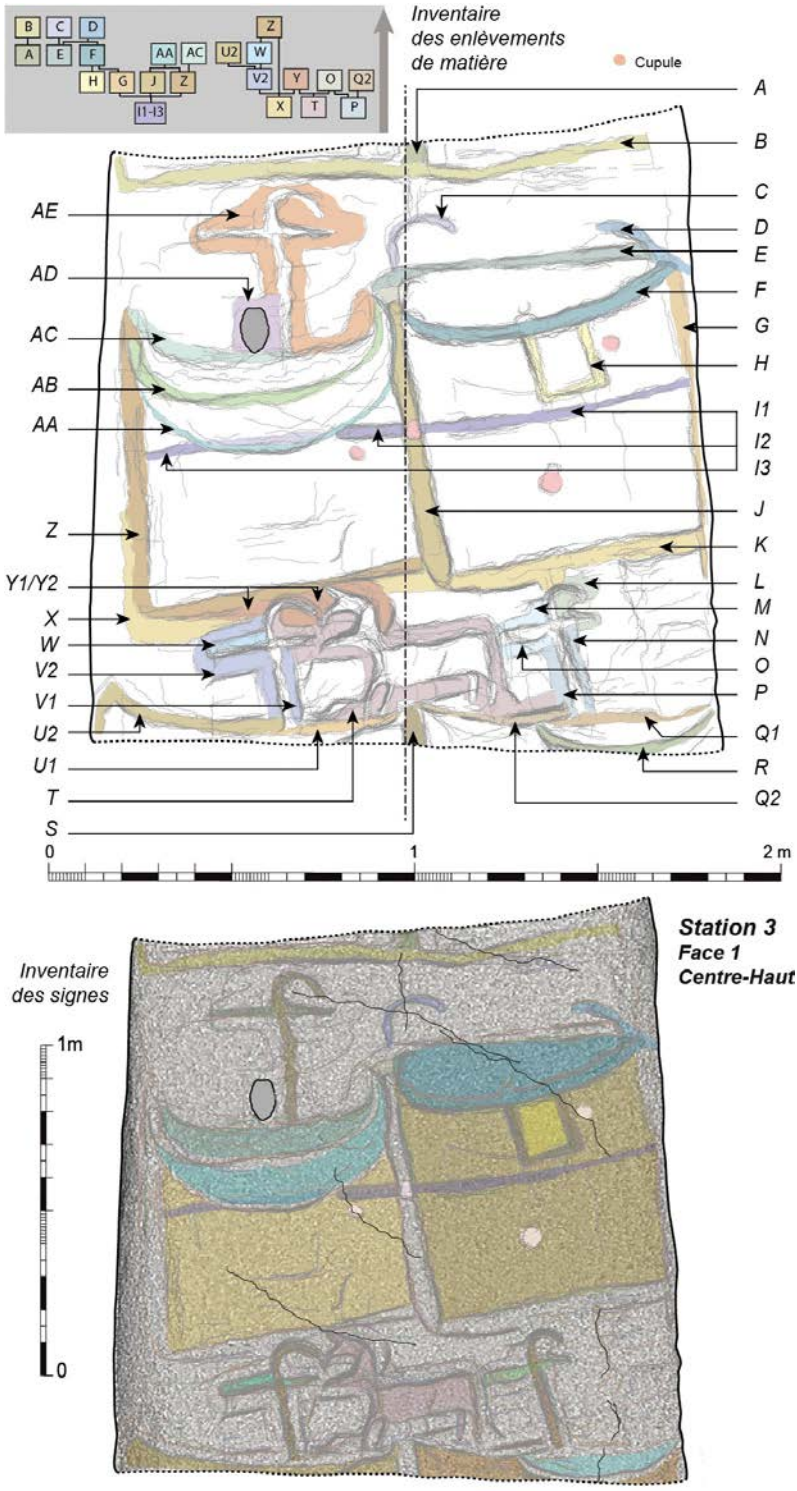

Figure 23: Station 3 : l'inventaire des enlèvements de matière.

- **S** est un enlèvement marquant la division entre les deux motifs quadrangulaires du panneau sous-jacent.
- **T** est un tracé générique qui n'a pu être différencié en raison de l'altération de la pierre. Il ceinture la presque totalité d'un quadrupède. À la différence des autres quadrupèdes sur la stèle, le train-avant oblique semble introduire une posture dynamique. Les « cornes » sont dessinées par enlèvements en **Y2**, postérieurs à T. Leur morphologie les éloigne des cornes de bovin/caprin, et il s'agit plus probablement de bois d'un cervidé (cerf, élan). Notons que l'arrière-train recoupe les tracés O et M sur la hache de gauche.
- **U1** et **U2** sont curieusement inscrits à l'image exacte de leurs voisins Q1 et Q2, mais nous n'en comprenons pas la raison… U2 étant postérieur à U1, et l'ensemble forme le haut d'un motif quadrangulaire.
- Les tracés **V1** et **V2** dégagent à la fois le corps d'un manche et celui d'une lame polie, V2 ayant au surplus réduit la largeur de cette lame, pour ne laisser subsister qu'un mince instrument.
- Les tracés **X** et **Z** ont dégagé le côté gauche d'un nouveau motif quadrangulaire, Z ayant postérieurement réduit l'implantation du motif, en recoupant les tracés sous-jacents de la hache emmanchée et du cervidé, et alors que X leur était antérieur.
- Trois signes courbes **AA**, **AB** et **AC** se superposent en s'imbriquant, dégageant deux « croissants » en champlevé peu marqué. Ces tracés sont inscrits aux dépens des côtés Z et J du motif quadrangulaire qui semble les supporter. À l'instar des autres motifs de ce type, nous les interprétons comme des représentations de navires.
- Un nodule naturel résistant est conservé en surface de la roche. Un enlèvement **AD** en sa périphérie l'a clairement posé en exergue, et il semble évident que les embarcations ont été centrées sur ce ressaut, au point que la hache emmanchée à ses côtés est désaxée, alors que les deux autres exemples sur la stèle, illustrant cette structure associative, présentent une symétrie parfaite.
- Si le motif de la hache emmanchée qui « monte » la dernière embarcation est assez bien reconnaissable, son contour **AE** n'a pu être décliné en phases distinctes d'enlèvements.

Conclusion intermédiaire sur la station 3

Dans une installation oblique des motifs qui introduit *de facto* une

dynamique des sujets dirigée de la droite vers la gauche, deux nouveaux animaux apparaissent dans le bestiaire de la stèle : un cervidé contraint entre deux haches emmanchées dirigées vers la gauche ; un mammifère marin soufflant dont la grande taille, ramenée aux dimensions du bateau adjacent, suggère un cétacé plutôt qu'un phocidé.

Si le cervidé (cerf, élan) semble « sauter » d'un motif quadrangulaire à l'autre, le cétacé semble pousser l'embarcation qui le précède. Ce dernier animal semble d'ailleurs posé sur un motif quadrangulaire, lui même implanté juste au-dessus d'une ligne qui, prolongée vers la gauche, supporte à son tour le navire, laissant entendre un niveau plan (d'eau ?).

Un accident naturel ovoïde, dans la roche, a été opportunément intégré à la scène, et occupe le centre du navire supérieur. La hache emmanchée a dû céder la place, preuve de l'importance de l'artefact et du signifié associé.

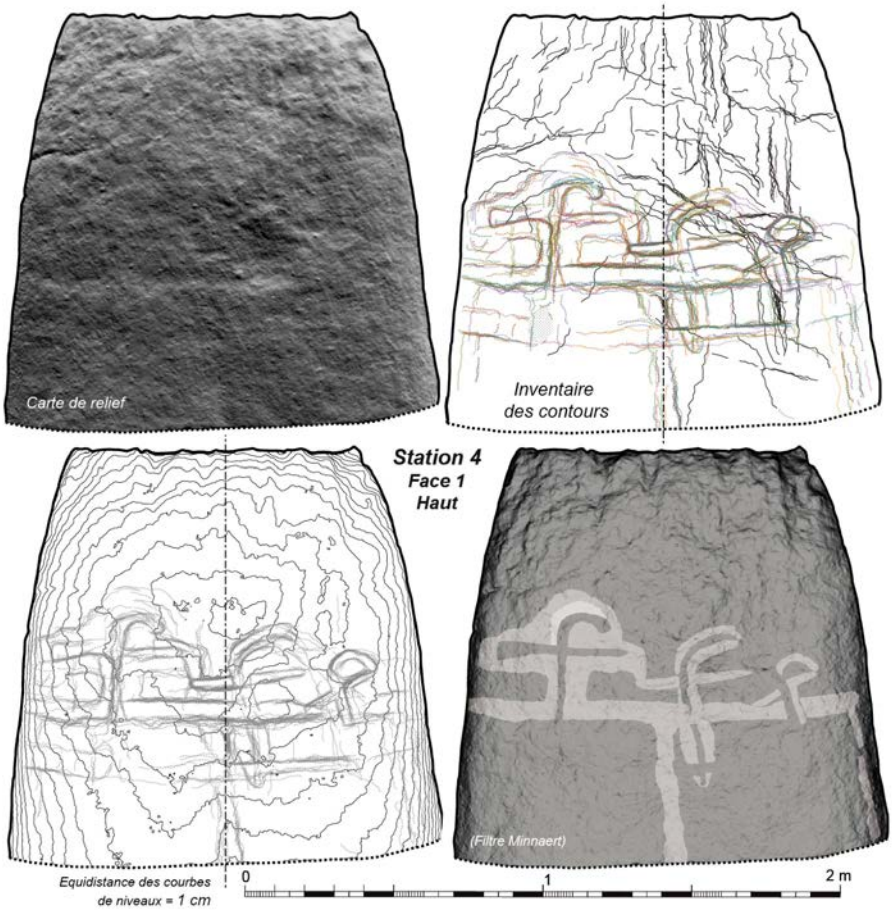

Figure 24: Station 4 : Face 1/ Haut (photos DSC_0667 à DSC_0762)

3.4. Station 4 : face 1(Ouest)/Haut

Corpus photographique : 96 photos.
Corpus graphique : 78 fichiers vectoriels.

Alors que nous ne nourrissions que bien peu d'espoirs à l'issue des enregistrements de gravures dans cette partie sommitale et très météorisée de la stèle, plusieurs tracés sont néanmoins apparus pour conclure l'assemblage des motifs de haches sur cette face à l'ouest (fig. 24, 25).

- Le tracé **A** est une exception à la règle de formation des motifs par enlèvement de matière en leur périphérie. Il s'agit en effet d'une lame de hache dégagée en creux, l'objet se confondant avec ce signe, ce qui a d'ailleurs occasionné des problèmes de compréhension puisque le modèle d'inscription s'éloignait des autres motifs de haches emmanchées jusqu'ici enregistrés. Le talon **D** de la lame est lui aussi et très logiquement représenté en creux.

- Le manche crossé est par contre réservé en relief à son extrémité distale par les enlèvements **B** et **C**, une partie desquamée étant figurée en trame rayée sur notre levé. L'extrémité proximale est également visible en champlevé sous l'action des tracés **M1/M2**. L'ensemble du motif est antérieur aux lignes horizontales **K1/K2** (les côtés supérieurs des motifs quadrangulaires) et **I1/I2** sur lesquels il nous faut revenir.

- **I1** et **I2** sont les éléments d'un « tracé » horizontal, parallèle aux côtés supérieurs des deux derniers motifs quadrangulaires, et pour cela cohérent en regard de la structure de la scène. Mais, de façon surprenante, ce tracé n'apparaît ni sur le modèle photogrammétrique de terrain ni à travers les enregistrements par éclairages tournants sur l'original. Longtemps indécis, il a fallu se rendre à l'évidence : l'empreinte avait été marquée en creux au cours du moulage (les arceaux de renfort en bois sur la coque ?), ou bien ce panneau du tirage avait été abîmé lors de sa manutention et des différents démontages et déplacements (serrage de sangle ?).

  Nous avions été confrontés au même problème dans la tombe du Mané Lud (Locmariaquer, 56) en enregistrant les parties linéaires, nettoyées après un acte de vandalisme sur les orthostates gravés,

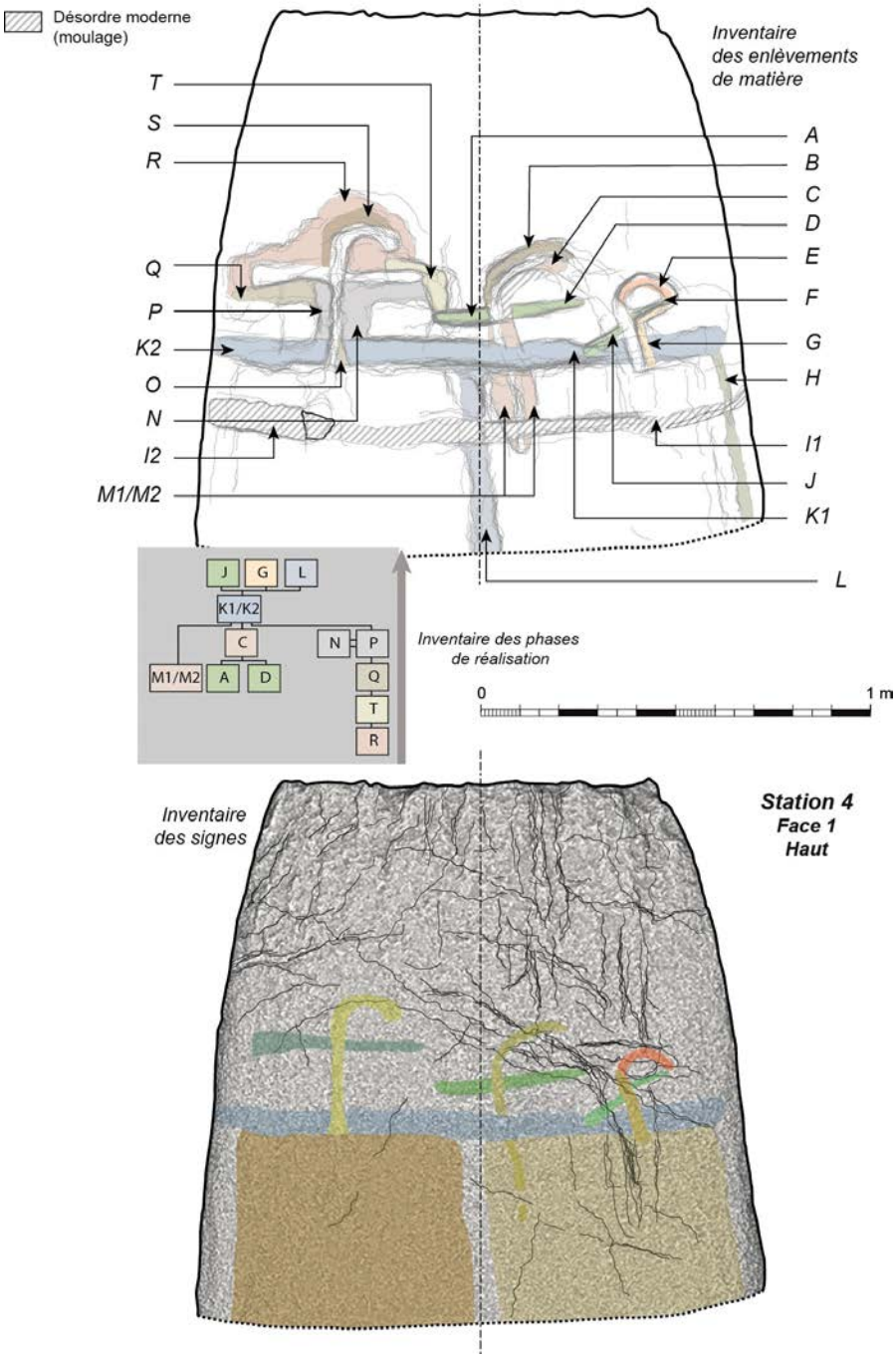

Figure 25: Station 4 : l'inventaire des enlèvements de matière.

plusieurs années avant notre intervention, parties correspondant à des signes imaginaires peints par des visiteurs mais que notre technique très fine avait finalement enregistrés…

- Un second spécimen de hache emmanchée est décelable, quoique très altéré, à la droite du précédent. Ici encore, semble-t-il, les tracés **J** et **F** en creux se confondent avec la lame et son talon, alors que le manche est dégagé en relief par **G**. Mais les choses ne sont pas aussi simples, car le crosseron, dont la partie du manche est en relief, passe subitement en creux avec le tracé **E**. Au point qu'il faut se demander si, à la différence du motif précédent, ce ne serait pas un enlèvement du relief réservé qui donnerait cette empreinte « fantôme » en creux… Il est impossible de conclure, l'état de la roche étant trop altéré. En tout cas, le manche s'arrête sur le motif quadrangulaire, mais en étant désaxé par rapport à la norme attendue, probablement sous l'action de la hache précédente, la plus anciennement inscrite et qui a imposé ce décalage vers la droite. Enfin **J** est postérieur à K1.

- Le tracé **H** marque le côté droit du motif quadrangulaire en bordure de la stèle.

- Le tracé **L** est commun aux deux motifs quadrangulaires en les divisant. Il est postérieur à K1/K2.

- La troisième hache emmanchée renoue sans confusion possible avec la technique du champlevé. Le manche est dégagé par les tracés **N** et **P**, antérieurs à la ligne K2. La lame de hache est déterminée par les enlèvements **Q** et **R**, tandis que le crosseron du manche est dessiné par le tracé **S**. Un enlèvement **T** précise le talon appointé de la hache dont l'extrémité distale est plutôt élargie.

Conclusion intermédiaire sur la station 4

Deux motifs quadrangulaires symétriques, surmontés de deux haches aux manches crossés, achèvent la composition gravée au sommet de la stèle. Mais une première hache emmanchée avait été inscrite au centre du support, et disposée obliquement par rapport à un axe vertical. Contrairement aux autres spécimens jusqu'ici enregistrés, sa lame est dégagée en creux alors que le manche est réservé en relief, avec une volute distale peu incurvée. Son obliquité semble aussi avoir influencé

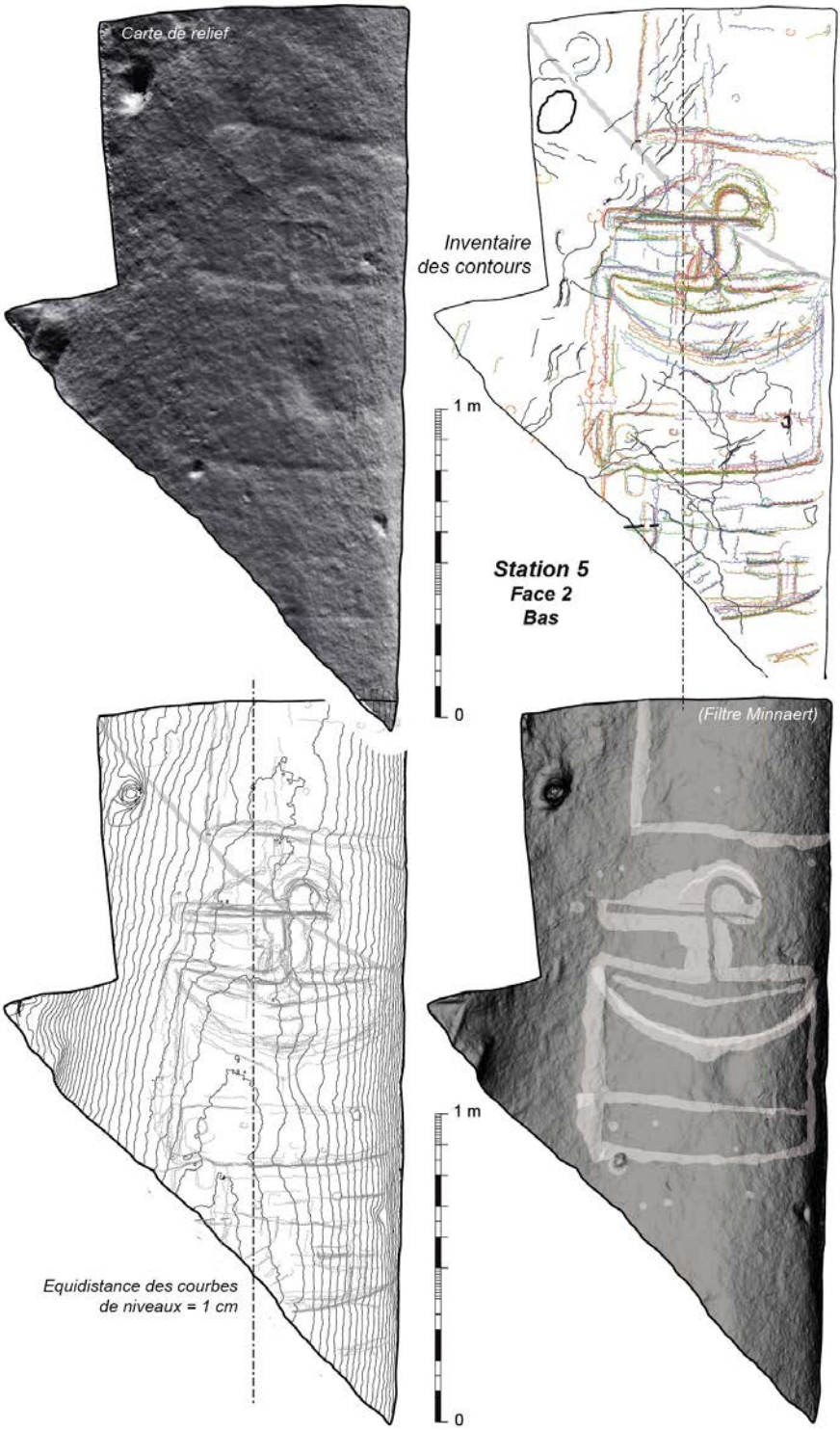

Figure 26: Station 5 : Gauche-Bas (photos IMG_2530 à IMG_2541).

l'exemplaire de droite, contraint de se désaxer par rapport au centre du quadrangulaire, alors que l'autre hache sur la gauche est disposée verticalement et parfaitement centrée, présentant de surcroît un tranchant élargi.

3.5. Station 5 : face 2 (Nord)/Bas

Corpus photographique : 89 photos.
Corpus graphique : 63 fichiers vectoriels.

Cette base du monolithe, face au nord, a probablement subi différents chocs qui s'ajoutent à l'altération naturelle du granite. Les éclairages tournants *in situ* montrent de surcroît leurs limites étant donné l'empêchement du sol pour corroborer certains tracés. En tout cas, plusieurs signes se prolongent sous terre (fig. 26, 27)…

- Le tracé **A** marque le côté gauche d'un motif quadrangulaire, antérieur à sa base **B**.
- L'enlèvement **C** est l'emprise la plus ancienne d'un motif de hache emmanchée, dont le crosseron à extrémité distale élargie est précisé en **D** et **F1**, F1 recoupant D, tandis que la longue lame est dégagée par les tracés **P** et **Q**, Q recoupant P, et le talon par **E** et **F2**, E recoupant D.
- Le manche est mis en relief par les enlèvements **G** et **N**, N recoupant le tracé large **O** détourant le motif.
- Le tracé **H1** marque le côté supérieur droit du quadrangulaire et semble se prolonger en un enlèvement continu en **H2**. H2 est d'ailleurs recoupé par une cupule.
- Le tracé **I** est une ligne courbe symétrique reliant les angles supérieurs du quadrangulaire. Elle se superpose à deux arcs plus ou moins radiés **J1** et **J2** qui recoupent les côtés **H1** et **M**. Le motif dégagé en relief est donc un croissant, de type « embarcation sans équipage ».
- Un tracé **K** est inscrit à l'horizontale au tiers inférieur du quadrangulaire, recoupant le bord latéral gauche. Il est recoupé par une cupule.
- Le bord gauche du motif quadrangulaire a été réalisé en deux temps, tout d'abord avec **L**, puis en réduisant le carré par l'enlèvement **M**.

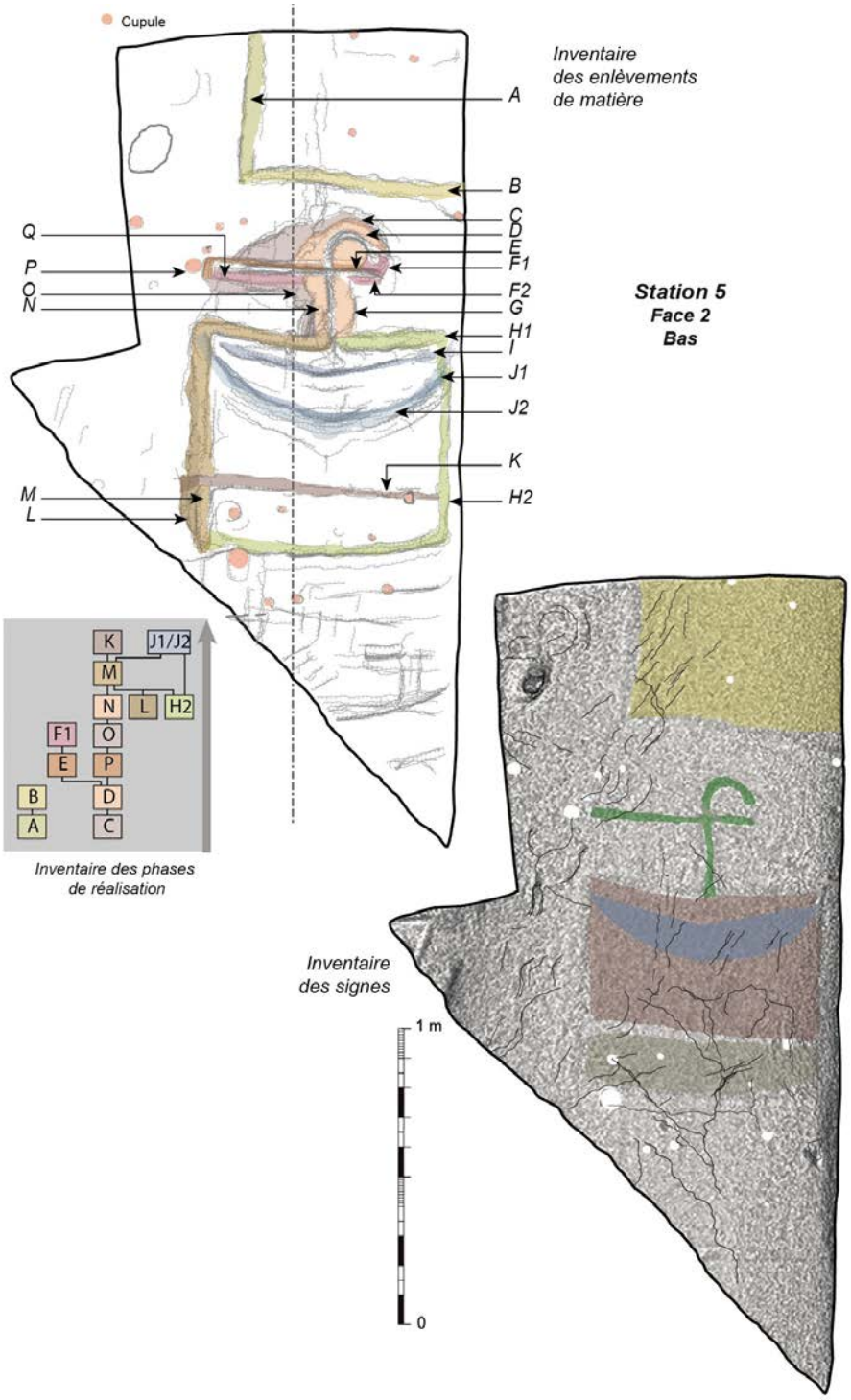

Figure 27: Station 5 : l'inventaire des enlèvements de matière.

Conclusion intermédiaire sur la station 5

Au-dessus de lignes horizontales indécises, se prolongeant dans le sol, un motif quadrangulaire presque carré est surmonté d'une hache emmanchée à la lame étroite démesurément allongée vers la gauche. Le crosseron s'élargit à son extrémité distale. À l'intérieur du carré, un motif en croissant, de type « embarcation », occupe le tiers supérieur de la surface interne, tandis qu'un segment horizontal barre cette même surface en son tiers inférieur. Enfin un second motif quadrangulaire apparaît au-dessus de la scène.

Encore une fois, les cupules intégrées aux relations d'antéro-postériorité recoupent les gravures de la composition.

3.6. Station 6 : face 2 (Nord)/Centre

Corpus photographique : 169 photos.
Corpus graphique : 124 fichiers vectoriels.

Ce long panneau rassemble des tracés complexes et nous confrontera également aux creux parasites déjà entrevus, dus aux opérations de moulage et/ou de transport des tirages (fig. 28, 29).

- Le tracé **A**, suivi sans interruption (apparente), dessine la partie inférieure d'un motif quadrangulaire.
- Les enlèvements **B** à **E** soulignent la partie supérieure d'un motif de hache emmanchée, B étant postérieur à **C**, **D** postérieur également à **C**.
- Les tracés **G**, **H1/H2** ne sont que les prolongements d'enlèvements visibles au contact de la lame polie et de son manche. L'ensemble du motif est barré d'un trait **AQ** qui, enregistré sur le moment comme gravure à part entière, s'est avéré après consultation des photographies de terrain comme un artefact plus récent, comparable à celui décrit et interprété en station 4.
- **I1/I2** est le résultat de la même intervention sur le moulage ou le tirage, et par conséquent une trace dont il ne faut pas tenir compte.
- **F** a été distingué de **K**, mais tous deux pourraient être les enlèvements sans interruption de la limite marquant la partie droite du motif quadrangulaire.

– Les tracés **J**, **N1/N2** forment le contour, recoupé par **K**, d'un quadrupède difficile à enregistrer. Ce contour est en effet recoupé par un tracé **M**, très discret mais bien présent sur les acquisitions de terrain, quoique de nature différente (superficiel, irrégulier), qui recoupe à la fois les reliefs et les creux, mais dont on se demande s'il

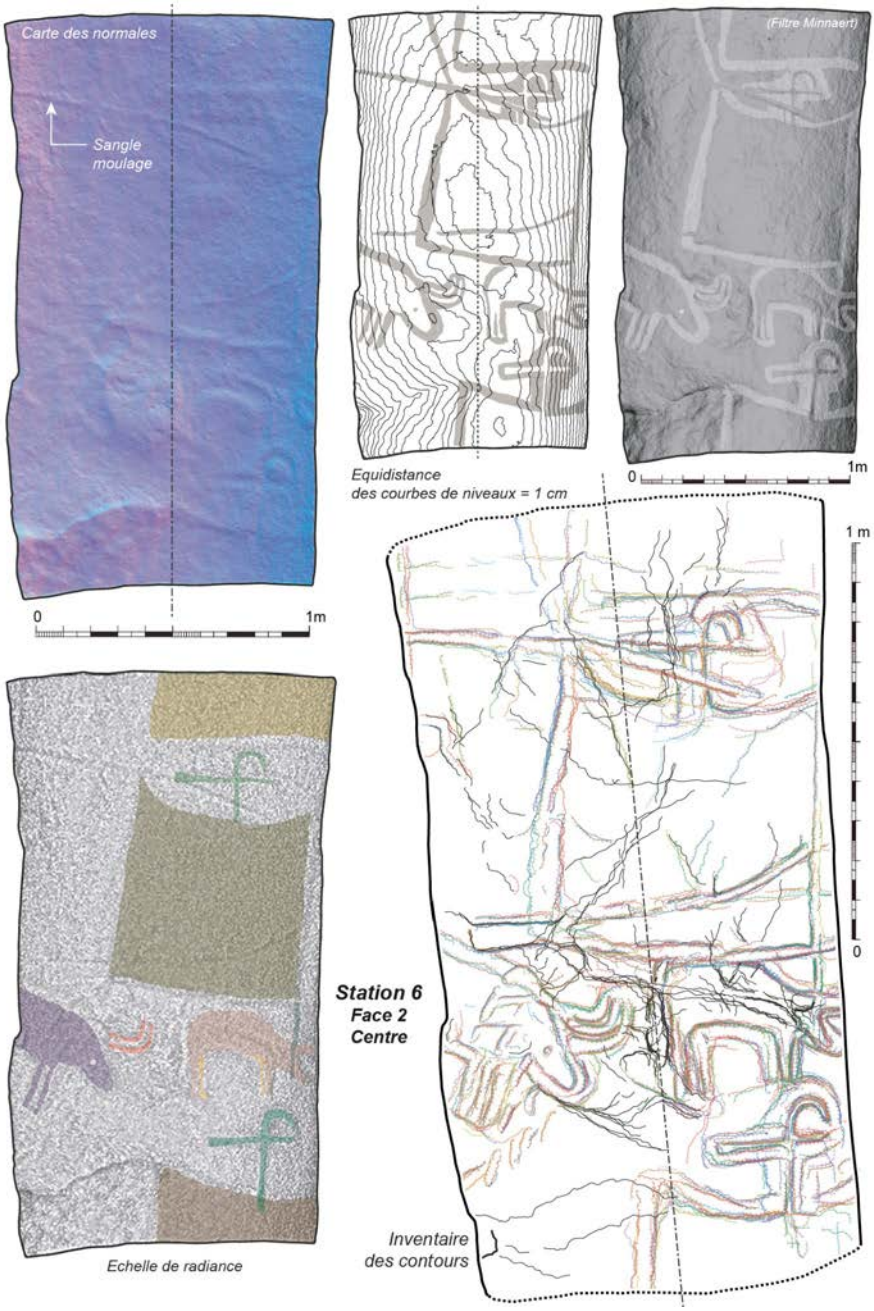

Figure 28: Station 6 : Face 2/Centre (photos DSC_0264 à DSC_0432).

ne serait pas le résultat d'une météorisation guidée par le tracé plus profond **F** placé juste au-dessus, autrement dit un ruissellement d'eau dans le prolongement de cette limite de motif.

- L'enlèvement **P1** dessine le contour du mufle de l'animal. Il contribue également, avec **N2**, au dégagement d'une « corne » implantée sur la tête qui ne peut être suivie que par l'intermédiaire du modèle tridimensionnel, le signe étant placé à cheval sur les deux faces. L'ensemble est positionné en oblique par rapport à un axe longitudinal à la stèle.
- **P2** semble ne pas prolonger P1, mais nous ne pouvons l'assurer, cette partie étant très altérée. Le tracé dégage en tout cas le membre avant droit de l'animal. Le tracé **Q1**, en effet, divise la surface du support tandis qu'un enlèvement moins profond **Q2** marque un arrière-plan, en un effet de perspective déjà entrevu sur le suidé de la station 2, en sorte que les membres droit et gauche sont discernables, et doivent probablement accrocher différemment la lumière dans un meilleur état de conservation du support.

  Le phénomène se répète, preuve de son intentionnalité, au niveau du train arrière, et si **O1** trace la division entre les deux jambes, **O2** marque l'arrière plan sous le ventre.
- Les enlèvements de matière **S** et **R** dessinent la volute d'un manche de hache, R étant postérieur à S.
- La lame polie est soulignée par **AA** et **T**, AA étant postérieur à R.
- Le manche vertical est tout d'abord largement dégagé en **U** et **Z**, puis souligné en **V** et **Y**, ces deux derniers tracés s'opérant aux dépens de **W** et **AD** qui forment le contour du motif quadrangulaire supportant la hache. Une surface soustraite **X** laisse entendre que la partie proximale du manche était peut-être implantée plus à l'intérieur du quadrangulaire.
- **AE** marque l'intervention sur l'encornure d'un second animal. Le tracé n'a pu être décliné en plusieurs étapes de réalisation, mais le résultat n'est pas douteux et deux cornes fines et concentriques s'appuient sur le haut de la partie céphalique du quadrupède qui peut très probablement être compris comme un bovin. Ici aussi, l'obliquité de la disposition fait écho à l'implantation penchée de l'animal cornu précédent.
- **AF** et **AG** dégagent le mufle, la mandibule et le frontal de l'animal, AF étant postérieur à AG. Une cupule **AK** est exactement située pour signifier un œil ; par sa petite taille, elle ne peut être confondue

avec tout autre cupule du semis inventorié dans les seules parties basses du monolithe.

– Les tracés parallèles **AH**, **AI** et **AJ** dessinent deux membres

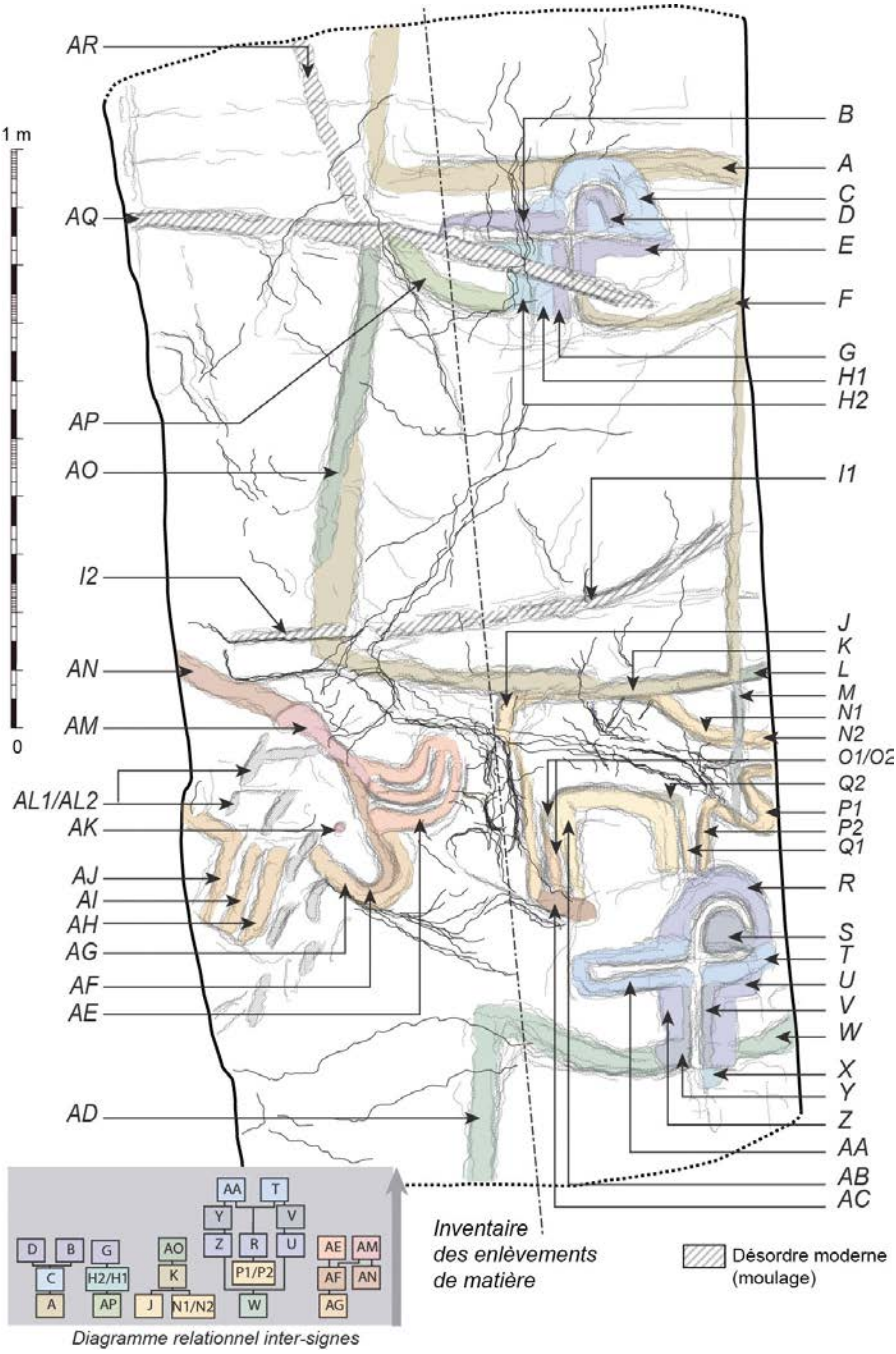

Figure 29: Station 6 : l'inventaire des enlèvements de matière.

antérieurs rectilignes sans qu'il soit, hélas, possible de distinguer la partie droite de la partie gauche. Notons en **AL1/AL2** deux représentants des pseudo-tracés qui marquent ce secteur de la stèle (figurés en tramé à rayure), mais uniquement sur ce tirage et non sur l'original.

- Le dos de l'animal est bien rendu par les tracés **AM** et **AN**, AM recoupant le premier.
- **AO** est une reprise sur le large tracé **K**, redressant peut-être le côté du quadrangulaire pour tendre à plus d'obliquité. **AP** pourrait être son prolongement, mais la ligne **AQ**, moderne, introduit une solution de continuité. La ligne **AR** est aussi de facture récente, et résulte du même processus d'intervention sur le tirage ou le moulage.

Conclusion intermédiaire sur la station 6

Entre deux motifs quadrangulaires surmontés en leur centre de deux haches à manche crossé, un assemblage de deux quadrupèdes cornus, côte à côte, est placé obliquement par rapport à l'axe longitudinal de la stèle.

- Le plus petit animal présente une corne unique, prolongée sur la face ouest du monolithe, en venant au contact d'un autre motif quadrangulaire ; son aspect recourbé et son large diamètre font plutôt penser à un caprin. Son inscription dans la pierre est antérieure au motif quadrangulaire sus-jacent, et la hache du motif sous-jacent est également inscrite à ses dépens.
- À l'arrière, un second animal présente une tête deux fois plus volumineuse et une encolure plus massive, avec deux cornes concentriques symétriques plus étroites. Nous plaidons cette fois en faveur d'un bovin.

Cette association dynamique fait immanquablement penser à la superposition d'un caprin et d'un bovin sur la stèle Table des Marchands/Gavrinis, où l'on sait que le caprin a aussi la préséance sur le bovin (Cassen, Vaquero Lastres 2003). Tous deux, à Locmariaquer, sont d'ailleurs considérés comme des animaux domestiques, aucun bouc ou bélier n'étant présent dans la faune armoricaine ; en sorte que le couple figuré sur cette face nord de la stèle de Saint-Samson-sur-Rance nous paraît devoir être classé dans la même catégorie.

3.7. Station 7 : face 2 (Nord)/Haut

Corpus photographique : 98 photos.
Corpus graphique vectoriel : 50 fichiers vectoriels.

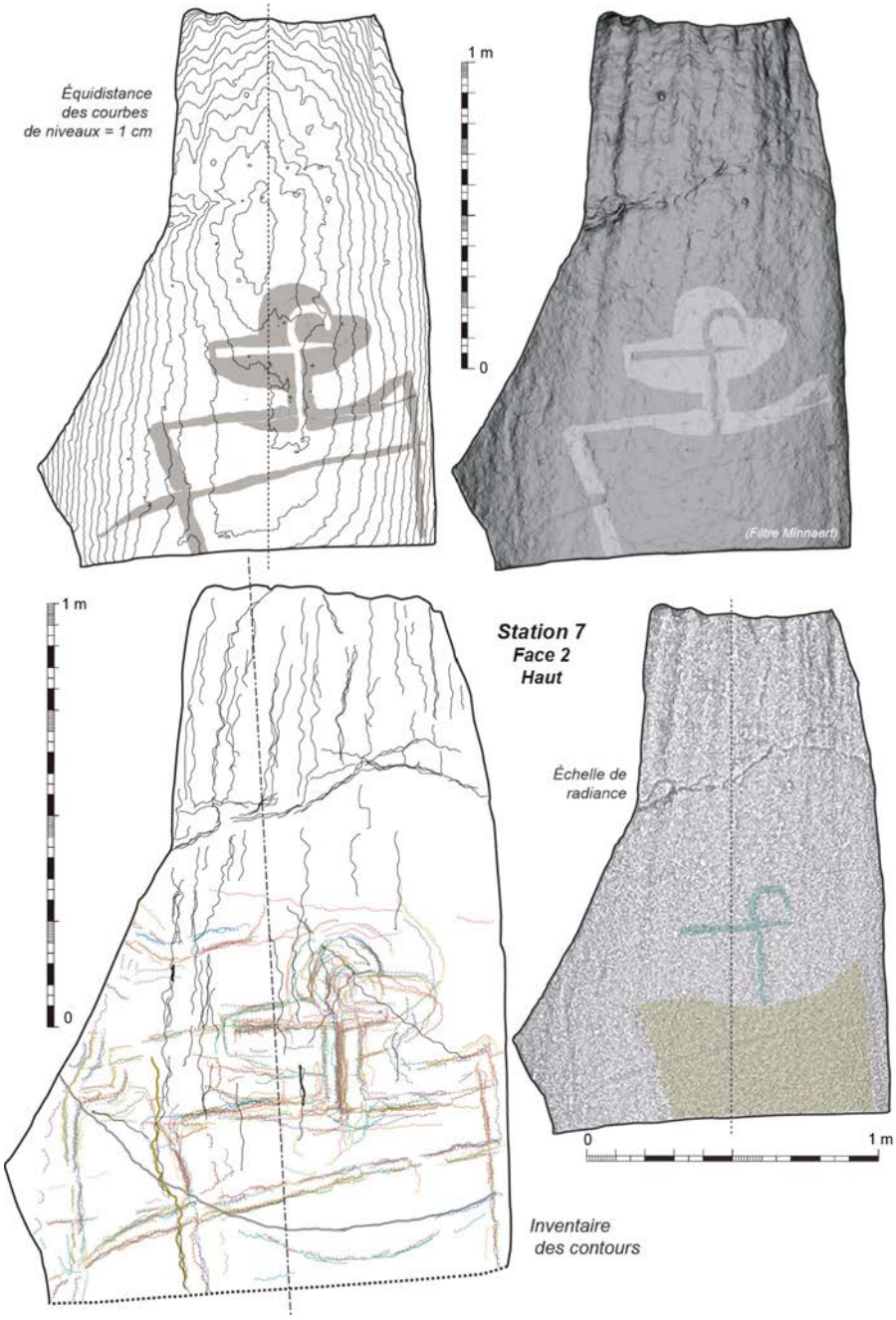

Figure 30: Station 7 : Face 2/Haut (photos DSC_2676 à DSC_2687).

Ce panneau achève l'inventaire des signes sur la face nord. Il est amputé sur la gauche d'une partie de la circonférence, en raison de la morphologie particulière du haut de la stèle qui imposait cette coupure arbitraire (fig. 30, 31).

- Les tracés **A1** et **B** détourent le haut du crosseron d'un motif classique de hache emmanchée. B est postérieur à A. B recoupe également une surface d'enlèvement **M**, malheureusement indifférenciée et qui ceinture la lame polie sans que nous puissions mieux établir d'éventuelles phases de réalisation.
- **A2** et **C** englobent largement le talon de la hache et **D** recoupe A2 pour mieux le poser en relief.
- **E** et **N** recoupent respectivement A2 et M pour dégager le manche en le soulignant. E et N recoupent les tracés **F** et **L** marquant les bords supérieurs du motif quadrangulaire supportant la hache emmanchée.

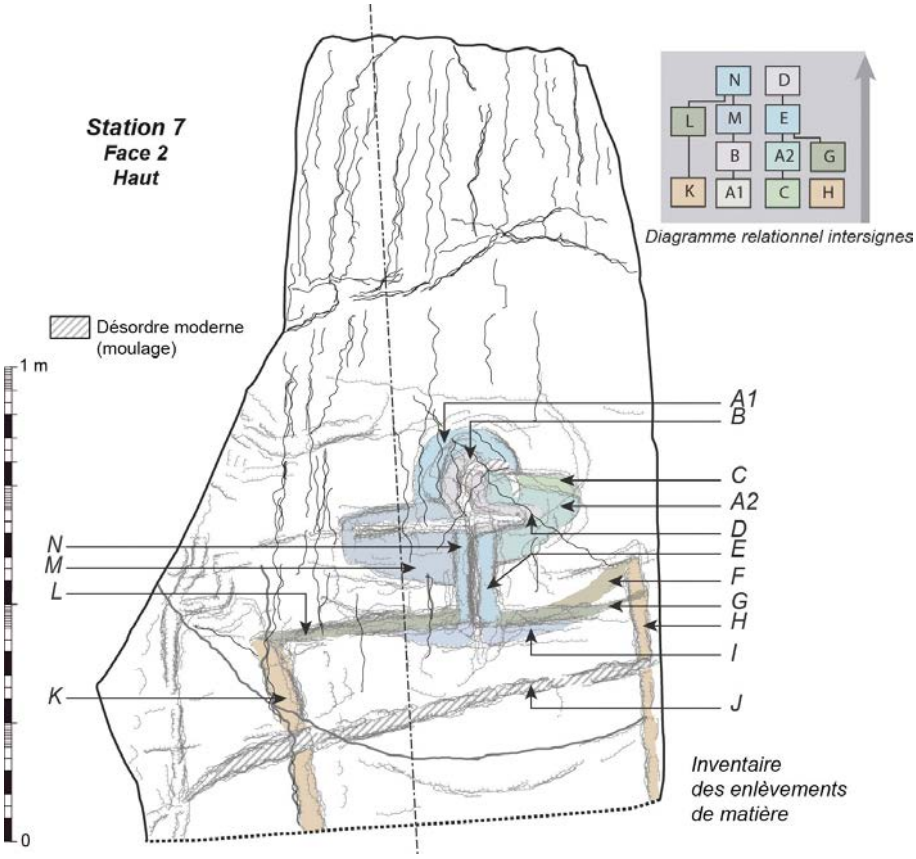

Figure 31: Station 7 : l'inventaire des enlèvements de matière.

– **H** et **K** forment les bords latéraux du motif quadrangulaire, K recoupant L. Un tracé oblique **J** les recoupe, mais n'est pas corroboré par l'information de terrain, et rentre par conséquent dans les inscriptions parasites déjà inventoriées.

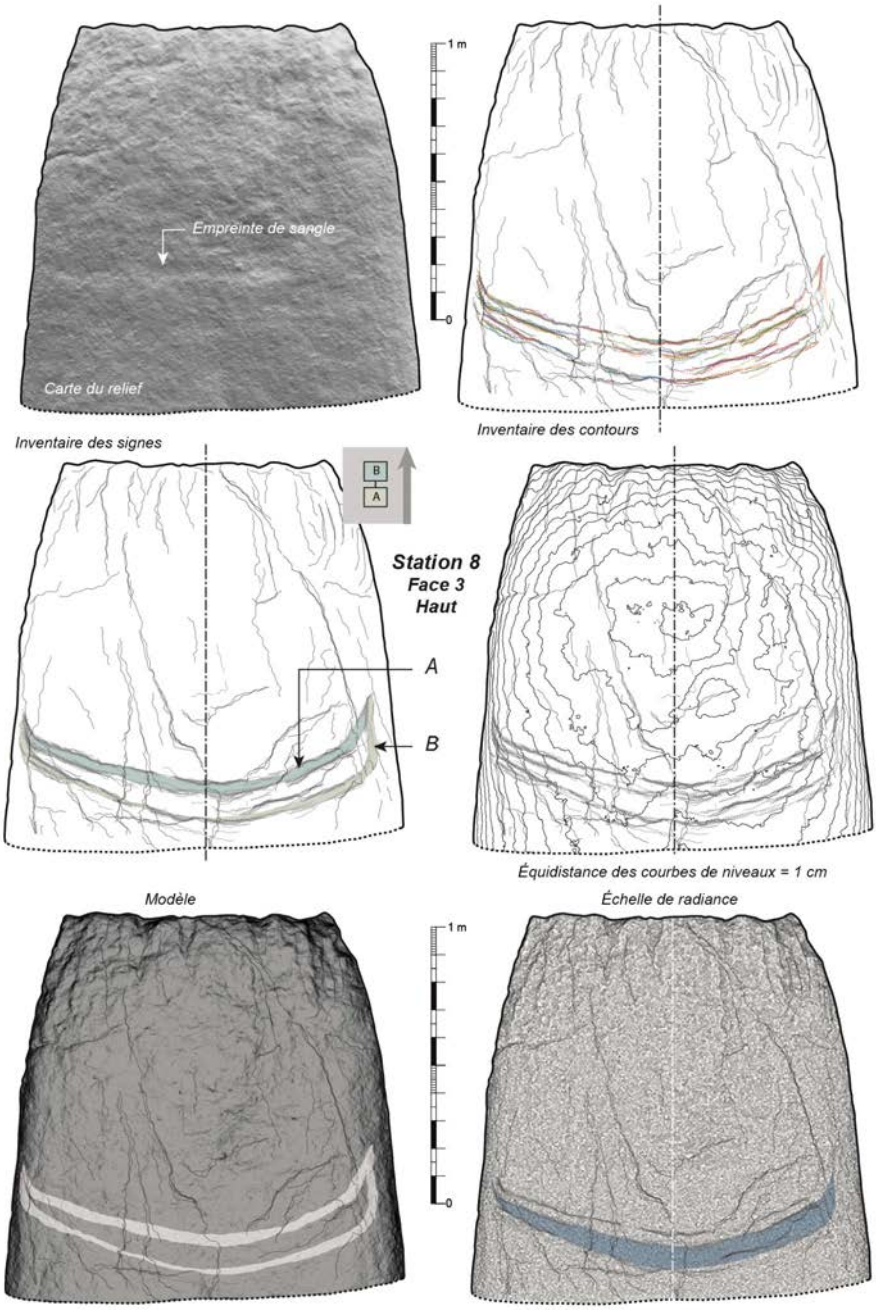

Figure 32: Station 8 : Face 3/Haut (photos DSC_0531 à DSC_0602).

- Un enlèvement original **I** détermine un contour concave tout en laissant à la base du manche l'espace de se loger. L'intention est manifeste. Il est par contre difficile de hiérarchiser I par rapport aux autres tracés.

Plusieurs contours ont été inventoriés à gauche de cet ensemble de tracés, mais aucun n'a pu convaincre, quand parfois même leur ancienneté nous a semblé douteuse. Nous les laissons en l'état, des levés futurs pourront peut-être résoudre ce défaut d'information. Il n'est pas impossible que l'extrémité droite du motif inventorié sur la face 3 déborde ici et se mélange avec les contours indécis en question.

Conclusion intermédiaire sur la station 7

L'ultime motif quadrangulaire à marquer le haut de la stèle face au Nord est une surface trapézoïdale aux angles supérieurs saillants (indices d'une embarcation non détectée ?), en position légèrement oblique par rapport à un axe longitudinal. Il est surmonté d'un classique motif de hache emmanchée, qui suit parfaitement cette fois l'orientation verticale.

La coupure du panneau sur la gauche nous prive finalement d'un raccord avec le motif unique présent en face 3.

3.8. Station 8 : face 3 (Est)/Haut

Corpus photographique : 73 photos.
Corpus graphique : 49 fichiers vectoriels.

Cette face très marquée de cannelures d'érosion, mal éclairée car formant la partie oblique du monolithe dirigée vers le sol, n'était pas censée contenir de gravures. Aussi la découverte de deux tracés parallèles n'a été validée qu'après avoir pris soin de vérifier que d'éventuelles empreintes récentes n'auraient pas parasité la surface du moulage ou du tirage. Enfin, un contrôle spécifique sur le terrain devait confirmer l'existence de ces gravures limitées à deux tracés superposés (fig. 32).

- Le tracé **A** est dissymétrique, davantage relevé sur le secteur droit.
- Le tracé **B**, postérieur, suit exactement le dessin du premier, avec un relèvement encore plus marqué sur le côté droit afin de rejoindre la pointe de A. Notons ici que le point d'inflexion coïncide avec un filon de quartz qui ceinture le haut de la stèle et passe en travers.

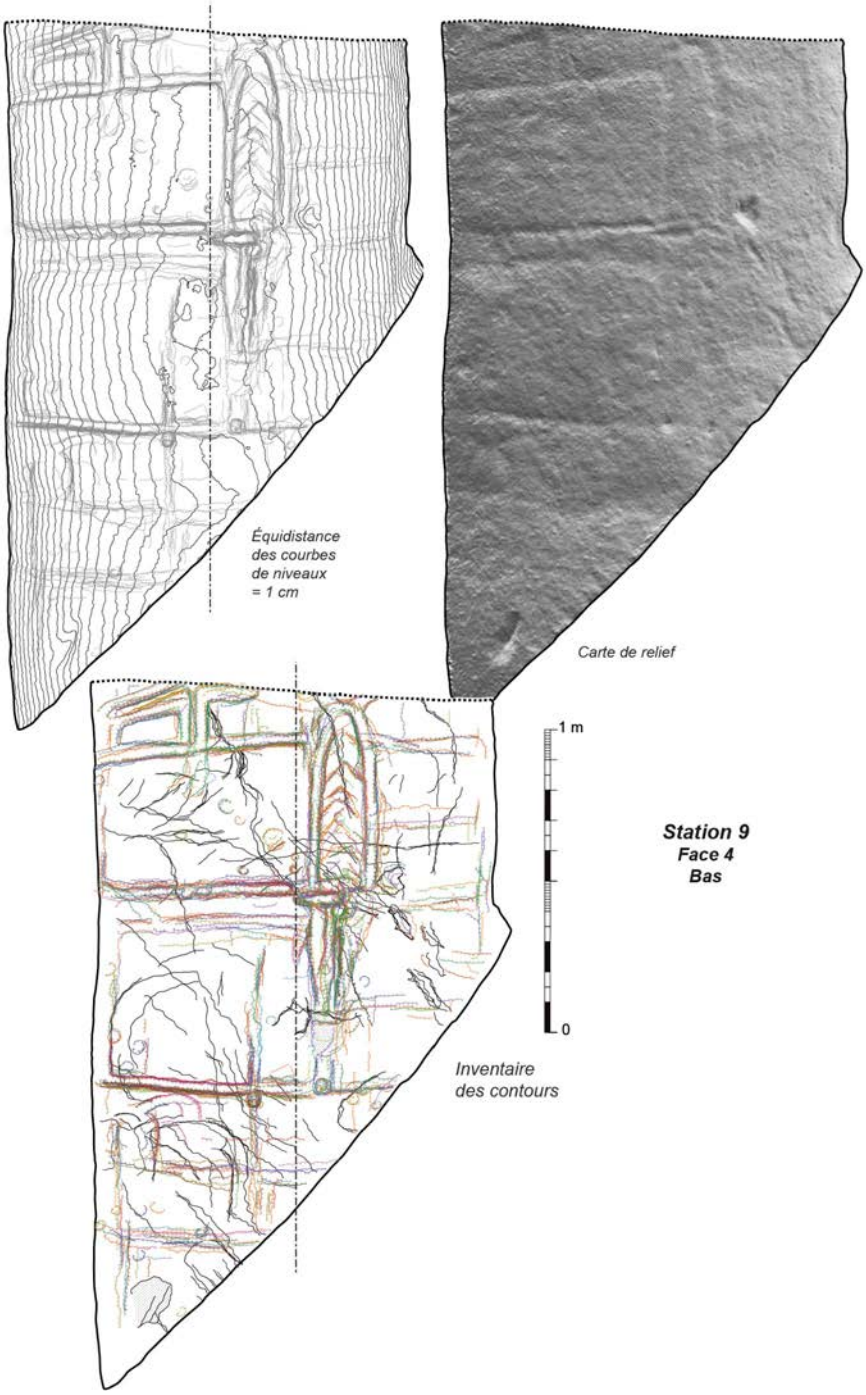

Figure 33: Station 9 : Face 4/Bas (photos DSC_0667 à DSC_0762).

Curieusement, le traitement 3D du tirage fait ressortir, dans l'option « carte des normales » (ou *normal map*), une rupture de pente horizontale dans la moitié gauche du bloc, à la hauteur de l'extrémité gauche du motif (fig. 32). Mais les éclairages tournants n'ont rien restitué à cet endroit qui puisse s'apparenter à un tracé anthropique, non plus que le contrôle sur le terrain, et nous ne pouvons donc corroborer l'impression visuelle donnée par ce traitement qui s'apparente à nouveau à un probable frottement de sangle sur la résine polyester stratifiée formant l'empreinte.

Conclusion intermédiaire sur la station 8

Ce motif en croissant s'éloigne de la famille des « cornus » symétriques mais s'apparente bien à la catégorie des embarcations sans équipage. La dissymétrie de la coque est par contre une donnée nouvelle en Bretagne qui peut s'expliquer selon une alternative : ou bien la morphologie est bien intentionnelle et codifiée, et en ce cas le motif est conforme au bateau néolithique enregistré sur la paroi Vallée aux Noirs 6 de Buthiers en Seine-et-Marne (Cassen *et al.* 2014, 2017) ; ou bien l'arête rentrante de la stèle a imposé ce retour et par ailleurs le débordement du motif sur la face 2. La première hypothèse est celle que nous privilégions dans l'état actuel de la documentation.

3.9. Station 9 : face 4 (Sud)/Bas

Corpus photographique : 113 photos.
Corpus graphique : 103 fichiers vectoriels.

Ici encore, des tracés continués au pied de la stèle laissent clairement entendre leur prolongement dans le sous-sol. Dès lors, l'enregistrement par éclairages tournants sur le terrain devient plus problématique, d'où le grand intérêt à travailler sur le tirage à notre disposition (fig. 33, 34 et 35).

- Le tracé **A** est profondément inscrit et se repère aisément sur le monolithe. Il recoupe tous les longs segments horizontaux périphériques (B, E, G, U et V) ; il est la plus grande figuration connue de la « palette », diversement interprétée (« poignard chypriote », « palette des morts » – Briard 1995 ; « aviron de gouverne » – Breuil, Boyle 1959 ; L'Helgouac'h 1998).
- Les tracés **B**, **C** et **F** (auxquels peut être adjoint **G**) sont parallèles et

viennent s'appuyer sur un signe bordier **C** avec lequel il est impossible d'assurer une relation d'antéro-postériorité.

– Les tracés **D1** à **D8** sont inattendus et plusieurs contrôles ont été nécessaires pour bien assurer que ces chevrons n'étaient pas le résultat d'un jeu de fractures naturelles dans le granite. Il existe, en effet, une orientation préférentielle des détachements qui peuvent suivre ce jeu des failles aux écarts angulaires similaires, et nous avons conscience de ce biais naturel. Mais la répétition relativement régulière des intervalles et l'absence de marques semblables sur les

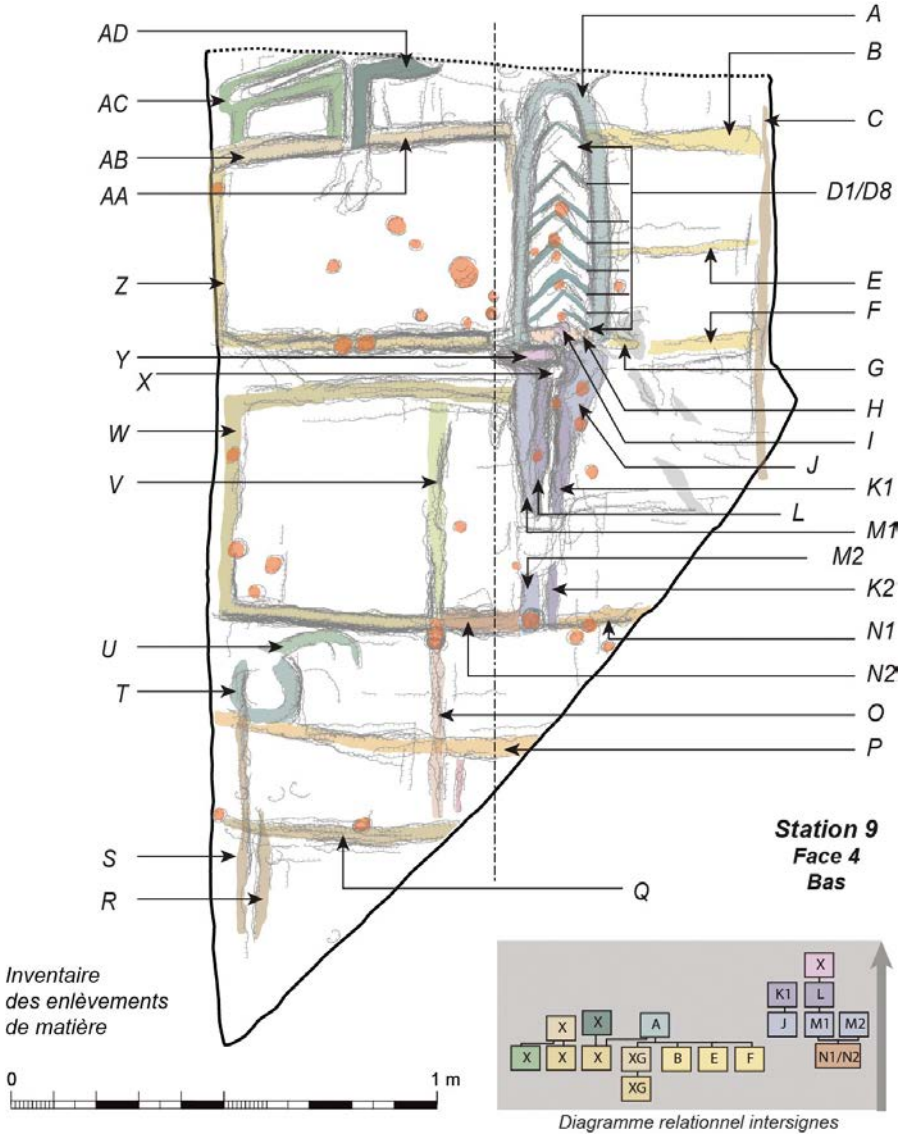

Figure 34: Station 9 : l'inventaire des enlèvements de matière.

surfaces avoisinantes poussent à accepter temporairement cette décoration interne du motif en « palette », dans l'attente d'un levé spécifique sur cette surface ou d'une analyse tracéologique.

– **H** est un segment horizontal en creux qui marque la base de la « palette » allongée, sans que nous sachions s'il est inscrit avant ou après le contour du motif.

– En **I** est individualisée une dépression qui n'offre pas le même aspect que les bords des cupules environnantes. Aussi l'avons-nous posée comme signe à part entière dans la composition, aidés en cela par des observations similaires effectuées sur les mêmes motifs préservés sur les parois de la tombe de Prajou-Menhir (Côtes-d'Armor).

  À noter justement que des cupules se superposent aux chevrons, et certaines sont à l'évidence alignées sur le grand axe longitudinal de la pale.

– Les enlèvements rectilignes **J** et **K1** du côté droit, **L** et **M1** du côté gauche, sont prolongés par **K2** et **M2**, après une desquamation dans la roche qui interrompt leur suivi. Ils déterminent ainsi le « manche » de l'objet. K1 et L sont postérieurs à J et M1.

  Plusieurs cupules recoupent les enlèvements J, K1, L et K2.

– **N1** et **N2** sont probablement les deux segments d'un signe horizontal sur lequel vient s'appuyer le motif précédent. Ici encore, plusieurs cupules se superposent à la gravure.

– **O** est un tracé vertical, orthogonal à **P**, mais aucun rapport stratigraphique sûr ne permet de conclure sur l'ordre de superposition.

– **Q** est un tracé parallèle à P, et se poursuit en terre. Trois cupules le recoupent.

– **R** et **S** sont deux lignes parallèles dont une seule a pu être correctement suivie le long de l'arête du monolithe.

– **T** est manifestement un signe circulaire dont le contact avec la signe **U** n'a pu être établi. La station rapprochée 14 *in situ* fera le point sur ces tracés ainsi que sur les tracés précédents R et S. La proximité du sol entrave bien entendu le bon enregistrement des creux, faute de pouvoir éclairer par le biais d'un foyer opposé, et la plaque du tirage n'est ici pas de la meilleure qualité, peut-être en raison de la ligne de jonction avec la plaque voisine.

– **V** est un tracé vertical, recoupé par **W** au sommet, et par une cupule

à sa jonction avec N2.

- **W** forme le bord gauche du motif quadrangulaire, suivi en continu sur les côtés supérieur et inférieur. Il est antérieur au tracé M1 du motif aux chevrons, et superposé par deux cupules.
- Ce segment **Y** recoupe le contour A de la palette, mais lui est directement associé, s'appuyant sans le dépasser sur le « manche » de l'objet. Il est positionné juste au-dessus d'une réserve circulaire **X** en relief, dégagée par les contours K1 et L sur le manche en question. Cette succession de détails est difficilement interprétable, mais dans l'acception d'un aviron de gouverne, ces éléments au dessin assez précis ont dû figurer un dispositif technique et une morphologie d'objet reconnus de tous.
- Le tracé **Z** forme la base et le côté gauche d'un nouveau motif quadrangulaire supportant une hache emmanchée. Trois cupules le recoupent et il est également recoupé par le signe A.
- Le bord supérieur **AB** du motif rectangulaire se superpose à l'enlèvement **AC** de matière pour détourer à gauche le manche et la lame de hache, alors que sur la partie droite du motif de hache, l'enlèvement **AD** recoupe le tracé du quadrangulaire en **AA**,

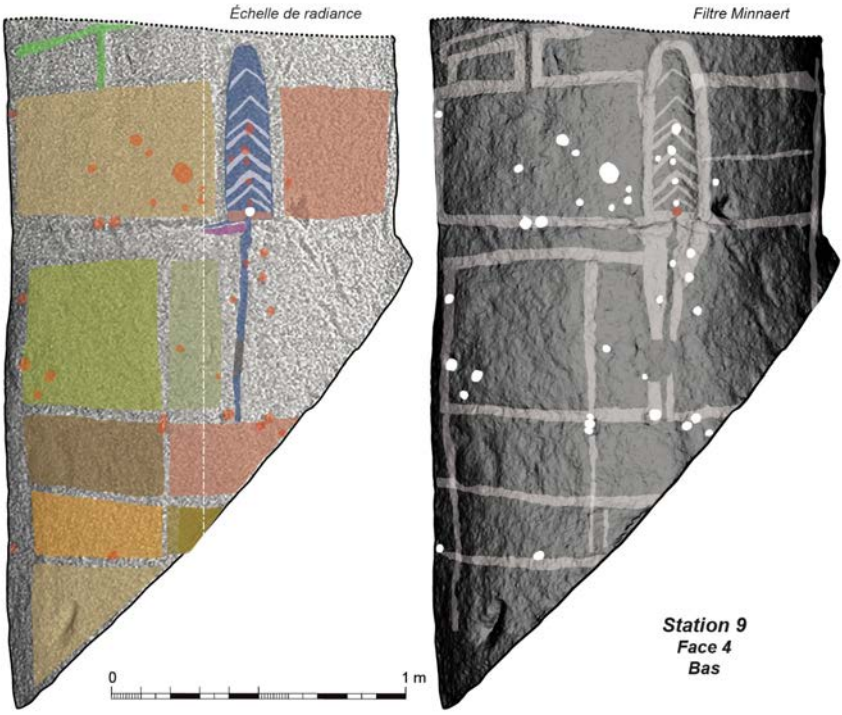

Figure 35: Station 9 : l'inventaire des enlèvements de matière et des motifs réservés en champlevé.

démontrant à quel point ces deux motifs sont imbriqués et contemporains.

Conclusion intermédiaire sur la station 9

Un probable aviron de gouverne est la figure qui se détache par la taille (1,3 m) et la précision des éléments qui la composent. Si certains détails semblent de nature esthétique, pour un éventuel rendu dynamique (les chevrons sur la pale), d'autres sont trop singuliers et asymétriques pour ne pas renvoyer à un appareillage de fixation, à la jonction entre manche et pale, sans doute très résumé sur les représentations actuellement disponibles dans le corpus armoricain.

La base du monolithe est malheureusement mal renseignée, faute de recul pour l'éclairage, et devra être reprise.

3.10. Station 10 : la face 4 (Sud)/Centre

Corpus photographique : 122 photos.
Corpus graphique : 109 fichiers vectoriels.

Cette fenêtre concerne essentiellement un motif quadrangulaire et, sur sa partie droite, un motif semblable mais compliqué par l'adjonction insoupçonnée de signes crosses (fig. 36, 37 et 38).

- Le tracé **A** anticipe sur le bord droit du motif quadrangulaire supérieur. Il semble recouper **C**, base du motif.
- **B** est un tracé inscrit dans le prolongement de C, côté supérieur d'un petit quadrangulaire venant au contact de l'angle inférieur du précédent. Son bord droit et basal est **E** tandis que le côté gauche **D** semble outrepasser la limite inférieure ; mais ici le jeu des cannelures dues à la météorisation trouble la lecture et peut induire en erreur, l'eau circulant naturellement guidée par les gravures longitudinales.
- Le tracé **F** se confond avec le motif : il s'agit d'un signe crosse vertical au manche droit, à l'extrémité proximale renflée. Plus étonnant, le signe est renversé par rapport au positionnement attendu. Ce sont en réalité trois autres signes similaires qui répètent cette inversion (en **Q**, **O** et **R**), mais en étant obliques cette fois par rapport à un axe longitudinal à la stèle. Chaque fois qu'une relation chronographique est établie, leurs tracés sont postérieurs aux signes environnants.

– Une série d'enlèvements détermine en relief un motif de hache emmanchée : **G** et **H** dégagent la lame et le crosseron externe ; **I** le crosseron interne et le talon supérieur de la hache ; **J** le talon inférieur et le haut du manche.

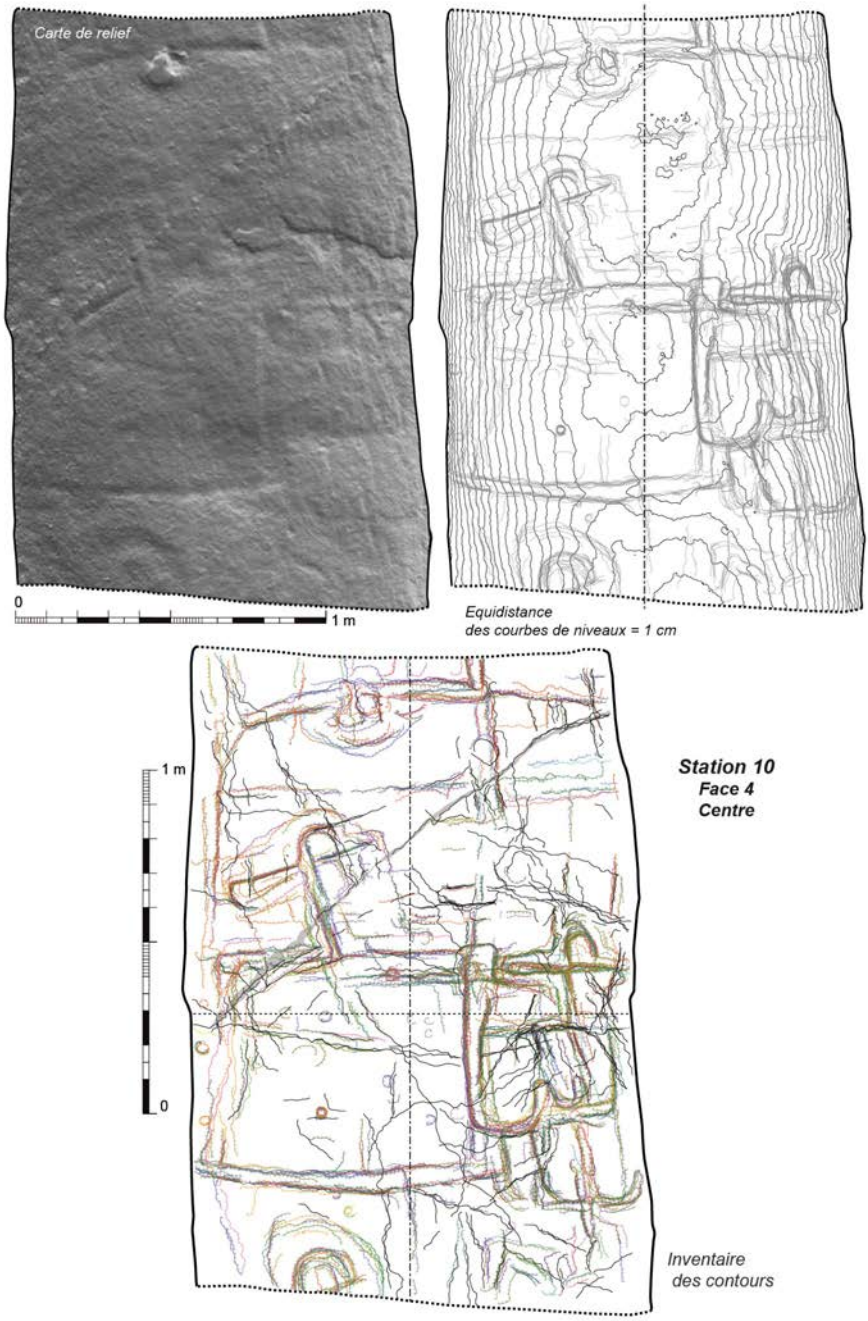

Figure 36: Station 10 : Face 4/Centre (photos DSC_0400 à DSC_0521).

– Le motif de la hache est inscrit sur un quadrangulaire à peine perceptible à l'arrière-plan. **K1** et **K2** marquent le côté supérieur. **P** le bord droit, qui se perd quelque peu vers le haut. **N** inscrit à mi-chemin un segment horizontal à l'intérieur du rectangle. **S** est le côté inférieur. **W** se superpose à **X** et **S** pour réinscrire, semble-t-il, le côté gauche.

– La partie supérieure du motif de hache emmanchée, motif révélé dans la station précédente, vient ici s'achever : **V** est un large enlèvement de matière ; **U** et **T** dessinent le crosseron et le talon fin qui outrepasse largement son manche.

– Déjà reconnu par son côté **X**, le quadrangulaire peut être suivi sur son côté gauche et supérieur à travers le tracé **Y**, dont on ne peut pas mieux relever les différentes phases de réalisation, étant suivi jusqu'au dégagement presqu'intégral du manche de la hache. **Z**

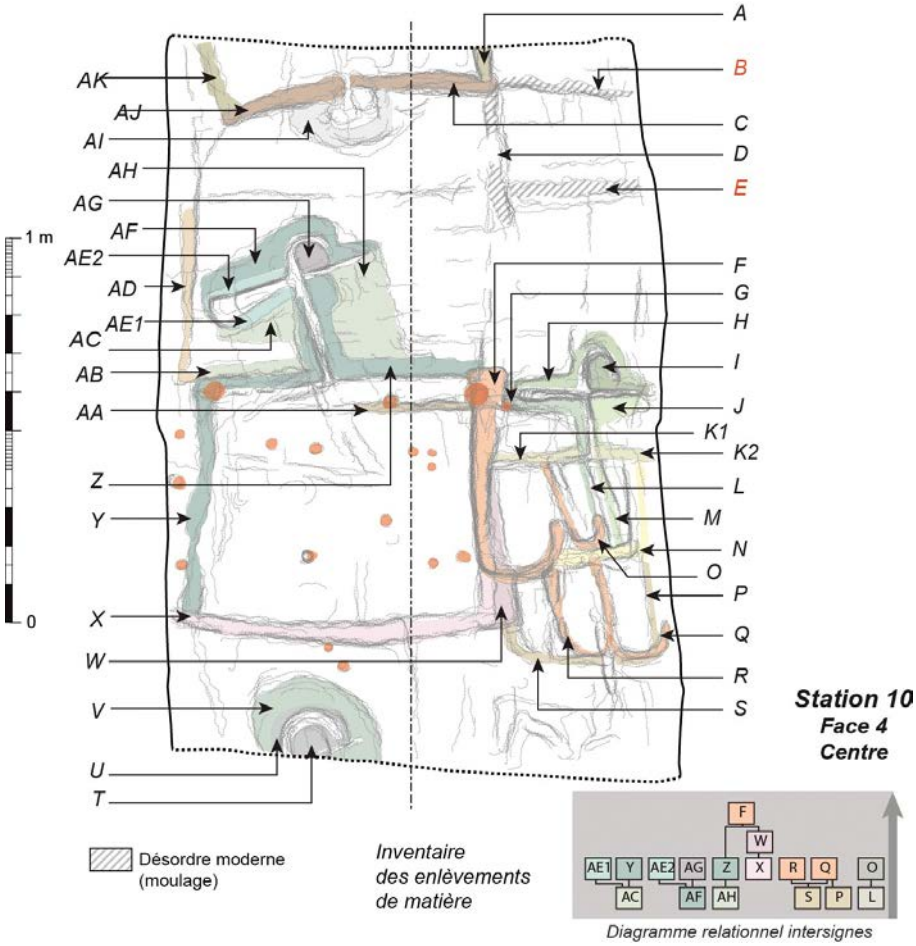

Figure 37: Station 10 : l'inventaire des enlèvements de matière.

assure l'enlèvement symétrique à gauche du manche, ainsi que le bord supérieur du quadrangulaire.

- L'ensemble du motif en relief de la hache est redevable de larges enlèvements en **AH** et **AC**, ainsi qu'en **AF**, sans pouvoir les hiérarchiser. Puis **AE1/AE2** dégagent la lame élargie, **AG** le crosseron interne.
- Au-dessus, le quadrangulaire suivant apparaît avec le tracé de sa base concave en **AJ**, qui recoupe le bord gauche **AK**. Notons qu'un enlèvement manifeste affecte en **AI** le pourtour d'un accident naturel dans la roche (grosse inclusion en relief, non identifiée) qui rappelle exactement le phénomène observé sur la face 1 (ouest) et à cette hauteur.
- Un tracé **AA** a été identifié, mais ne correspond à rien de réel sur le terrain. Un autre pseudo-tracé fut relevé en **AD** mais ne restitue qu'un pli naturel et trompeur dans la roche.
- Enfin, plusieurs cupules se superposent à des tracés, en F, G et Y.

Conclusion intermédiaire sur la station 10

Un motif quadrangulaire déporté en bordure gauche de la stèle est surmonté d'une hache emmanchée en position centrale, mais

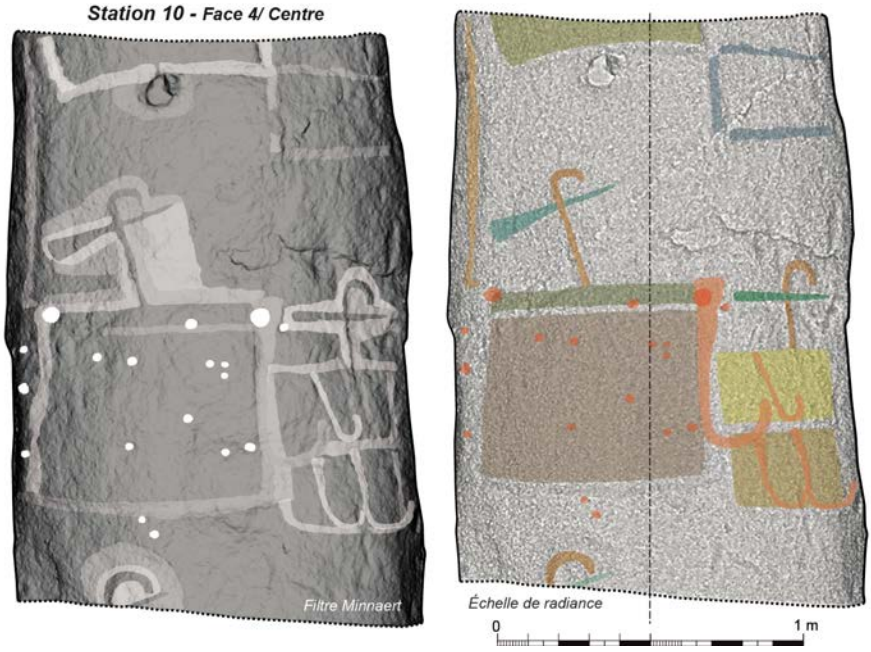

Figure 38: Station 10 : l'inventaire des enlèvements de matière et des motifs réservés en champlevé.

obliquement disposée et présentant un corps élargi jusqu'au tranchant. Son talon dépasse très largement l'extrémité distale du manche crossé et le résultat est alors proche, par cette morphologie singulière, d'un autre exemplaire similaire en haut de la face ouest.

Un autre motif quadrangulaire répétant la même formule est accolé sur la droite, mais il est plus réduit et décalé vers le bas au lieu d'être en position d'équivalence. La jonction entre les surfaces des deux motifs est occupée par une grande crosse senestre inversée et verticale (55 cm). Le petit motif rectangulaire est lui-même couvert de trois crosses senestres juxtaposées, plus petites et obliques, comme rangées.

3.11. Station 11 : face 4 (Sud)/Haut

Corpus photographique : 105 photos.
Corpus graphique : 78 fichiers.

La partie haute de la face dirigée au sud comprend la suite du motif quadrangulaire surmonté d'une hache emmanchée. Le haut du monolithe est gravement altéré par la météorisation, mais dans la mesure où la dynamique de cette érosion se perçoit par une série de cannelures verticales et parallèles (dans la position redressée de la stèle), tout tracé contraire à ce mouvement alerte aussitôt l'observateur (fig. 39, 40).

- Le tracé **A1** nous a paru dans un premier temps recevable, bien que faiblement attesté par des contours opposés sous éclairages tournants. Mais faute de corroborer son existence sur le modèle numérique de terrain, il doit être rangé dans les empreintes parasites sur le moulage ou sur le tirage, déjà inventoriées dans les stations antérieures. **A3** est également un bon exemple de faux tracé, où les contours du relief se superposent en fin du processus de compilation pour ne révéler qu'une arête naturelle et non un enlèvement linéaire de matière. **A2** est plus délicat à interpréter car il ne renvoie ni au premier cas ni au second, mais sans une bonne cumulation de contours vérifiés, nous prenons le parti de n'en pas tenir compte dans ce secteur très altéré.
- **B** et **C** forment ensemble un motif en croix qui est bien entendu néolithique. C recoupe B.
- **D** est un segment oblique par rapport à l'axe vertical de la stèle ; il est fait de deux tracés distincts D1 et D2 se joignant au point de

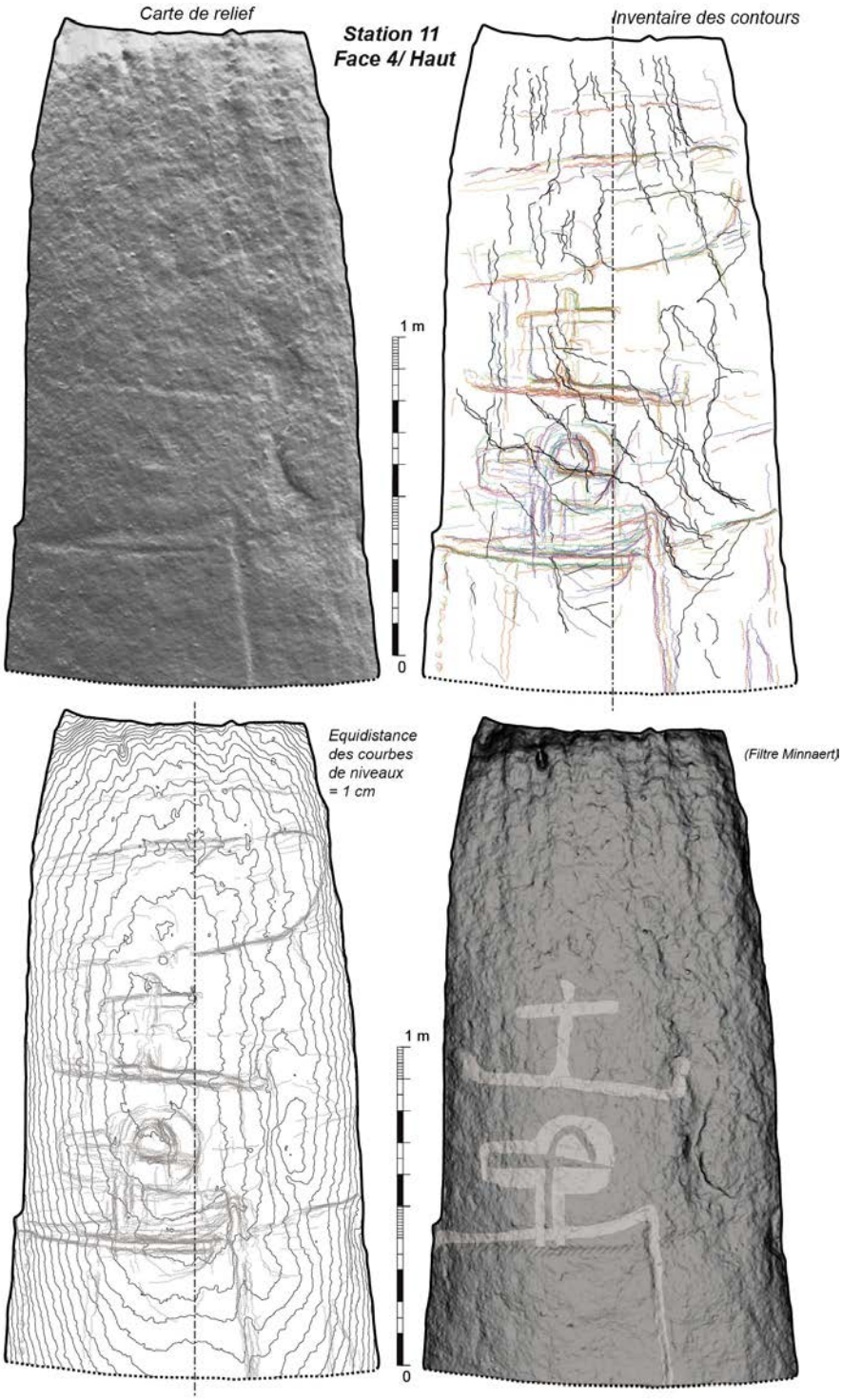

Figure 39: Station 11 : Face 4/Haut (photos IMG_2554 à IMG_2565).

rencontre avec le motif cruciforme, en lui étant, semble-t-il, postérieur. Les deux extrémités ne présentent pas la même morphologie : à droite le relevé du trait est à angle droit, à gauche il est moins long et oblique. Cette forme dissymétrique à bords relevés peut être interprétée comme une embarcation (pour des exemples similaires, voir Cassen 2007 et 2011).

- Dessous, les tracés **E**, **F** et **G** dégagent tour à tour le crosseron et le talon d'une hache emmanchée, tandis que **M** détoure la partie distale de la lame polie. Le manche est dessiné par **K** et **L**, K étant recoupé par G alors que L se superpose à M.
- L'inscription de ce manche se fait aux dépens d'un motif quadrangulaire aux angles supérieurs saillants, donnés par les tracés **J** et **H**.
- Le pseudo-tracé **I** est encore une fois un leurre dû à la manipulation des plaques du tirage, aucun tracé n'ayant été repéré sur l'original à cet endroit.

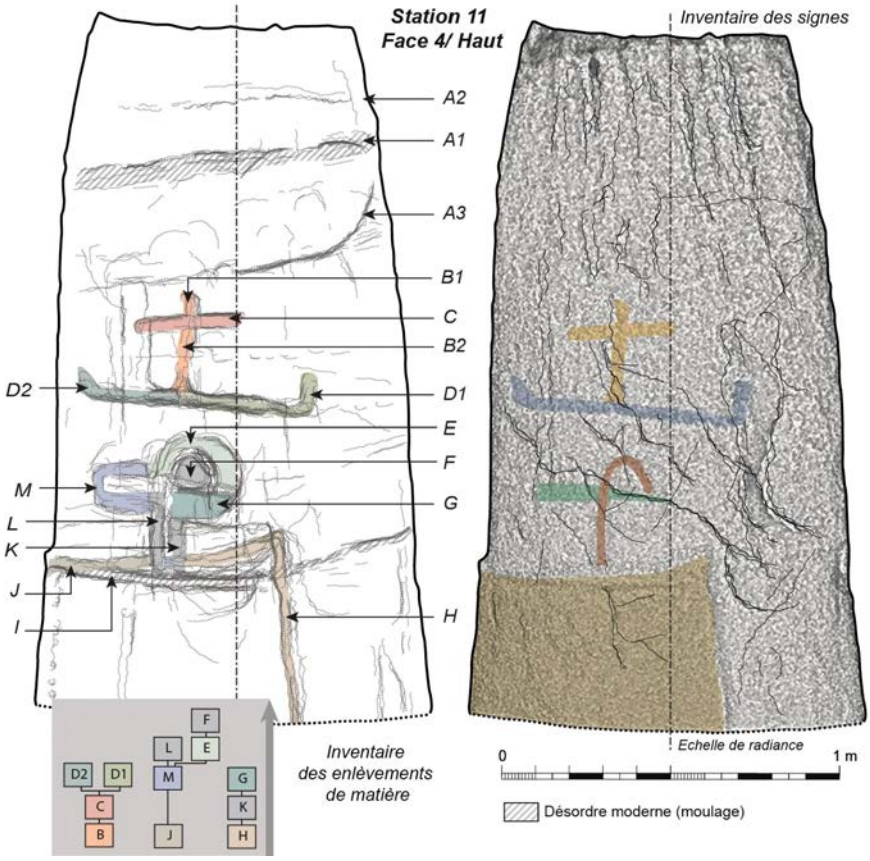

Figure 40: Station 11 : l'inventaire des enlèvements de matière.

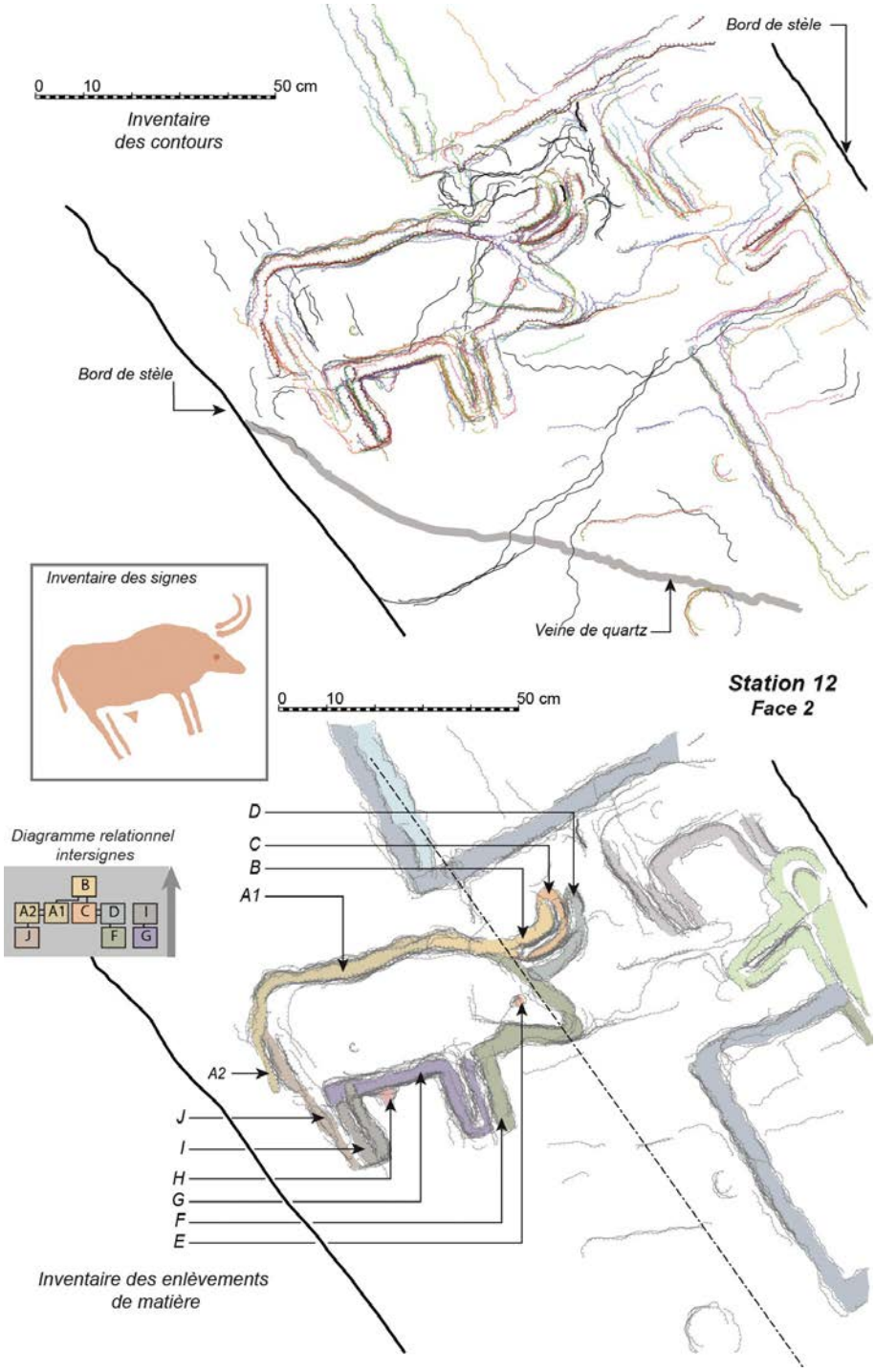

Figure 41: Station 12 : Face 2/Centre (photos DSC_0487 à DSC_0514).

Conclusion intermédiaire sur la station 11

Débutant ou clôturant la séquence en haut de cette face, un motif cruciforme vertical est positionné au creux d'un signe plat aux extrémités relevées et asymétriques, lui-même disposé en oblique par rapport à l'axe longitudinal de la stèle. Par analogie avec nos études antérieures sur le Mané Lud, et par comparaison directe avec un motif semblable au Mané Kerioned A (Carnac, inédit), l'ensemble est interprété comme une figuration humaine debout dans une embarcation.

Cette représentation surmonte l'assemblage normé d'une hache crossée placée au centre d'un motif quadrangulaire aux angles supérieurs néanmoins saillants.

3.12. Station 12 : face 2 (Nord)/Centre

Cette station spécifique a été implantée *in situ* sur la face nord de telle sorte que le quadrupède le plus accessible puisse être enregistré sur la totalité de son développement, sachant que l'arrière-train est en partie tourné sur la face à l'est. La numérotation des enlèvements va suivre le même ordre adopté précédemment (fig. 41).

- Le tracé **A1** est antérieur à B et détoure la croupe. Nous avons plus bas distingué un tracé **A2**, bien qu'aucune interruption flagrante n'ait été enregistrée, en raison de son détachement volontaire du contour général de l'animal. En écartant d'emblée une erreur du sculpteur qui n'aurait pas corrigé son ouvrage, nous tenons cette excroissance comme volontaire, et trop bien placée au niveau de la queue pour que ce détail ne demeure pas sans signification. La seule alternative tient à la localisation du signe, soit partie réservée en relief entre J et A2, soit partie en creux se confondant alors avec A2 (notre choix).
- Le tracé **B** dessine le bord gauche d'une corne et se poursuit du chignon jusqu'au garrot bien dégagé. Le relief réservé suggère ainsi une corne plus petite que la suivante ; il est par conséquent tentant de la considérer comme la corne gauche tandis que l'autre exemplaire, au premier-plan et donc plus longue, serait la corne droite.
- Le tracé **C** détermine à la fois le bord droit de l'encornure précédente et le côté gauche de la seconde corne. Nous avons ici constaté une différence d'appréciation avec le levé fait sur le panneau

moulé, qui ne laisse entrevoir qu'un seul enlèvement périphérique aux deux encornures. Ce gain de précision s'explique naturellement par le moindre éloignement de l'objectif photographique, par une acquisition directe sur l'original, et enfin par un plus grand nombre de clichés consacré à un seul sujet.

- Le tracé **D** dégage le bord droit de cette seconde encornure, et vient entamer le tracé F.
- Une petite dépression **E** est détectée sur la tête, morphologiquement différente des cupules trouvées sur la stèle, qui peut bien entendu correspondre à la position d'un œil.
- Le tracé **F** est ici mieux suivi que sur le moulage, qui a été brouillé par des artefacts lors de sa manutention. Il contourne la patte droite – mais malheureusement aucun argument décisif ne permet d'assurer l'orientation droite plutôt que gauche – et vient dessiner la tête en son entier.
- Le tracé **G** a été suivi en continu de la panse jusqu'à l'intervalle visible entre les membres antérieurs. Un enlèvement **H** a été comptabilisé, sans savoir s'il est bien anthropique. Situé à une bonne hauteur pour signifier le sexe d'un mâle plutôt que les pis d'une vache (voir l'image du sexe du cachalot dans la tombe à couloir du Mané Lud à Locmariaquer, ou encore la gonade mâle détectée sous le caprin gravé au plafond de la tombe à couloir voisine à la Table des Marchands – Cassen, Robin 2009), il manque cependant de détails récurrents pour convaincre.

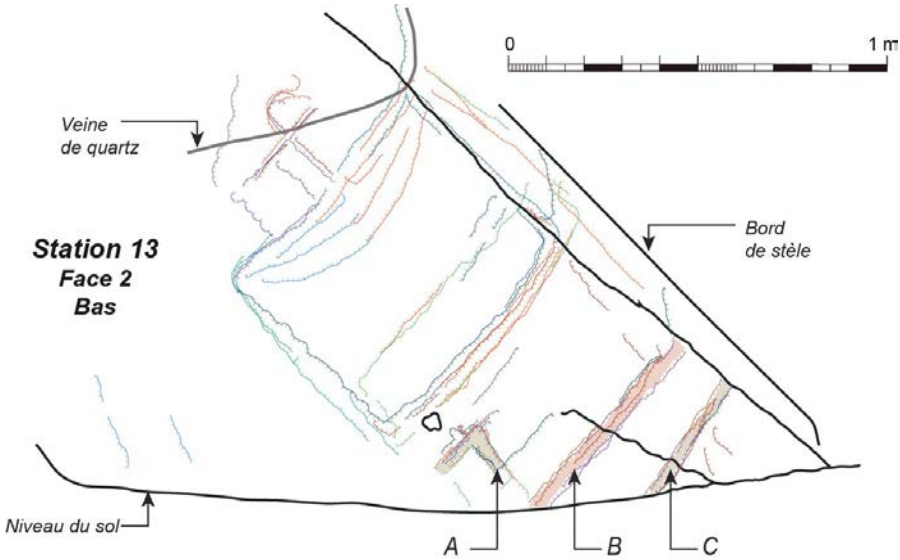

Figure 42: Station 13 : Face 2 / Bas (photos DSC_0450 à DSC_0483).

- En **I** s'établit un enlèvement de matière de part et d'autre du membre inférieur gauche. Cette orientation est donnée par un traitement spécifique sur la surface de la roche, sous le ventre, qui détache le haut de la patte alors que sa voisine est nettement solidaire du corps de l'animal. Nous retrouvons ici la solution graphique appliquée sur le caprin voisin pour rendre compte d'une vue en perspective. Notons que l'extrémité de I recoupe le tracé G.
- Le tracé **J**, antérieur à A2, tout du moins à l'emplacement de sa reprise possible pour dégager la queue, vient dessiner l'arrière de la patte droite.

Conclusion intermédiaire sur la station 12

Ce quadrupède est un animal dont la représentation des encornures, par arcs concentriques mais en position basse sur la tête, ne plaide pas en faveur d'un caprin mais plutôt d'un bovin. La proportion du corps, la taille du garrot et bien entendu la présence d'une queue allongée confortent le diagnostic.

3.13. Station 13 : face 2 (Nord)/Bas

Corpus photographique : 37 + 46 photos.
Corpus graphique : 15 fichiers vectoriels.

Cette station vient compléter, malgré ses limites en raison du sol qui empêche le croisement des éclairages tournants, le levé de la partie basse du monolithe (voir station 5). L'enregistrement du panneau bas du tirage est en effet surchargé de tracés indécis qu'il convenait de réduire, la présence de gravures ne faisant pas discussion (fig. 42).

- Le tracé **A** est manifestement un angle, peut-être d'un motif quadrangulaire.
- Le tracé **B** est une ligne horizontale se poursuivant en sous-sol, et la ligne **C** en parallèle est un second exemple.

Conclusion intermédiaire sur la station 13

À l'image du bas de la face 1, une composition de signes à base de lignes orthogonales semble achever le bas de la face 2. Une fouille de la partie

enterrée sera seule en mesure de résoudre l'énigme de la composition actuelle.

3.14. Station 14 : face 4 (Sud)/Bas

Cette station supplémentaire est devenue indispensable quand la présence d'un motif circulaire est apparue en station 9. Insuffisamment circonscrit pour que nous ayons pu conclure sur ses limites et son environnement gravé, et d'une grande importance dans la sémiologie générale de la stèle s'il devait être vérifié, notamment en raison des enregistrements récents à Gavrinis et dans le massif de Fontainebleau, le motif en question a donc exigé un retour au terrain en 2015. La fenêtre d'acquisition fut par conséquent beaucoup plus réduite, et tous les détails recherchés ont été assez bien rendus pour définir l'ensemble sans ambiguïté (fig. 43).

Corpus photographique : 77 photos.
Corpus graphique : 45 fichiers vectoriels.

Les acquisitions ont porté leur attention sur les tracés mal définis en station 9 ; les tracés généraux (lignes obliques – horizontales dans la stèle redressée) n'ont donc pas été davantage parcourus.

- Le tracé vertical **A** est confirmé dans sa superposition sur la ligne **L**.
- Les cupules **B**, **C, F** et **J** sont bien visibles, les deux premières étant postérieures aux gravures des motifs quadrangulaires.
- Un tracé **D** a été individualisé malgré la forte altération du support, altération qui se traduit par un « étalement » des contours à cet endroit. Si **D2** semble postérieur à **D3**, la relation d'antéro-postériorité entre **D2** et **D3** est impossible à établir, le contour même de D2 demeurant incertain. On peut cependant observer que D1 et D2 sont antérieurs à L. Le motif dégagé par ce contour semble clairement une lame de hache polie non emmanchée. Il sera par contre impossible de vouloir reconnaître le type de l'instrument, notre proposition de contour étant le résultat d'un « lissage » intuitif qui peut s'apprécier différemment selon les opérateurs ; à cet égard, le tranchant pourrait être compris comme évasé mais les incertitudes graphiques sont vraiment trop grandes pour conclure.
- Le tracé **E** est ici rappelé pour mémoire, sans insister sur son

contour ; il fait partie d'un ensemble horizontal déjà répertorié, se prolongeant d'ailleurs dans le sous-sol.

- **G** et **H** sont deux enlèvements de matière parallèles et rectilignes, entrevus dans la station 9, dont l'un (G) vient s'arrêter sur une anfractuosité naturelle dans le granite. Ces deux signes déterminent en réalité par champlevé un motif central sur lequel nous reviendrons.
- Le tracé **I** est parallèle aux tracés L et E ; il est antérieur aux deux signes K et G.
- **K** est le motif circulaire également soupçonné en station 9, qui est cette fois presqu'entièrement suivi en sa circonférence. Il est recoupé par les tracés D2/D3. En considérant la présence des signes G et H qui viennent à son contact, une alternative peut donc être énoncée : si les enlèvements de matières constituent le signe, alors un anneau est superposé à deux segments rectilignes qui formeraient ainsi une sorte de « manche » ; s'il s'agit de considérer le champlevé, alors ce « manche » dégagé au centre et en relief viendrait non plus maintenir un anneau mais un disque. Dans le premier cas l'anneau pourrait être cet élément de parure désormais reconnu sur les sites du Bassin parisien (Vallée aux Noirs 6, Buthiers) ou ceux d'Armorique (Mané er Hroëck, Locmariaquer). Dans le second cas, les masses perforées en calcaire (ou « marbre ») pourraient répondre à l'image présentée (voir l'objet bien connu de la tombe à l'extrémité occidentale du long tumulus du Moustoir à Carnac). Une troisième possibilité peut bien entendu combiner les deux procédés permettant de restituer les motifs en cause : ainsi le manche serait figuré par la ligne droite et verticale en relief, tandis que l'objet à son extrémité serait un anneau, lui-même recoupé par une lame de hache polie (Cassen 2017).
- La cupule **J** au milieu du tracé K semble contemporaine des autres petites dépressions et pourrait donc être inscrite dans une phase postérieure. Une phase qui peut ne pas être très ancienne, l'anomalie circulaire relative à cet anneau, encore visible aujourd'hui en plein jour, ayant pu attirer l'attention et donc guider le lieu de son inscription.

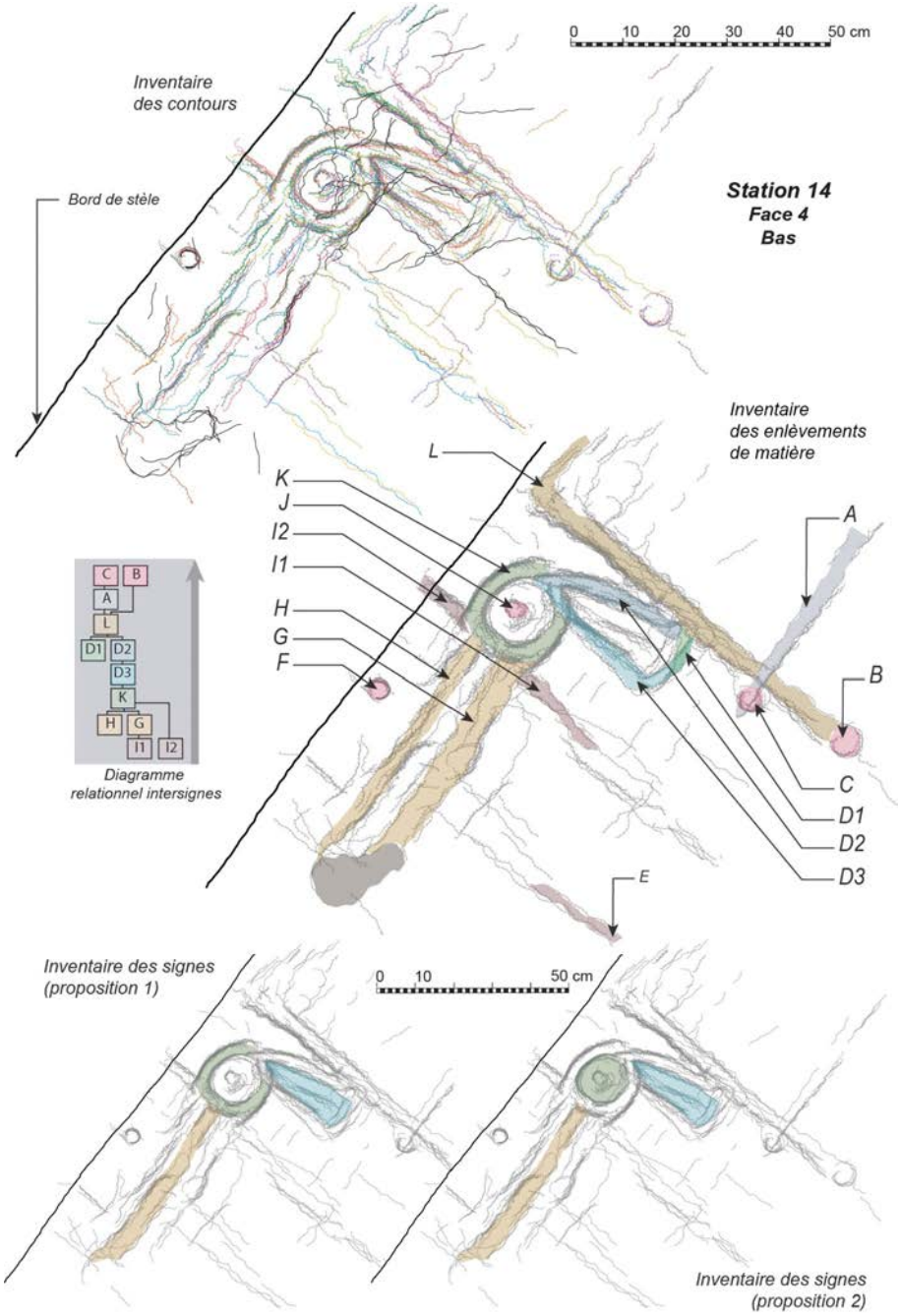

Figure 43: Station 14 : Face 4/Bas (photos DSC_0008 à DSC_0058).

Conclusion intermédiaire sur la station 14

Un assemblage assez bien identifié, malgré la forte altération du support, réunit un signe rectiligne à un signe circulaire étroitement associé à l'extrémité supérieure du premier. Le contour d'une lame polie, inscrite en légère obliquité, vient recouper le signe circulaire, en une intention manifeste. On retrouve ici le même agencement tripartite que celui inventorié sur la dalle C4 de la chambre de Gavrinis. L'instrument « hache » vient donc au contact et outrepasse même ce qui pourrait être considéré comme un autre objet, qu'il s'agisse d'un anneau (bracelet) ou d'une sphère (masse), tous généralement pris dans des roches rares au sein des contextes funéraires armoricains.

Le sens de réalisation de la composition va du bas vers le haut.

4. Les différents niveaux d'interprétation du monolithe…

Nous aimerions maintenant conclure en discutant ces résultats graphiques suivant trois niveaux de compréhension bien différents. Tout d'abord en établissant l'inventaire des signes et en organisant les images selon leur inscription sur les quatre faces de la stèle ; des images qui pourront aussitôt être comparées à un corpus existant. Puis le légendaire attaché à l'objet sera l'occasion de rappeler son rapport indirect à la mer, rapport qui sera concrétisé enfin par l'étude de l'emplacement du monolithe au sein d'un territoire fluvio-marin sous influence directe du phénomène de la marée dynamique.

4.1. La stèle

La stèle néolithique, dite de Saint-Samson, est à l'heure actuelle la plus orientale des pierres dressées gravées en Bretagne. Sur près de 8 m hors-sol en oblique (actuellement 4 m à la perpendiculaire), le monolithe penché laisse deviner une racine probablement enfoncée sur au moins 2 m pour tenir une telle position (fig. 44). L'implantation verticale a duré au moins plusieurs siècles, sinon des millénaires, pour générer au sommet de telles cannelures d'érosion (Sellier 1997), creusées sur 1,5 m de long et sur plus de 10 cm de profondeur. Une fouille à la base (un fouillement – recherche d'un trésor… – plutôt qu'une exploration archéologique) est l'hypothèse généralement donnée, mais non vérifiée, pour expliquer l'affaissement actuel. Le sous-sol est, notons-le, en grande partie meuble et argileux, peu propice au maintien vertical d'une telle masse. Penchée en direction de la légère pente naturelle, la pierre a pu progressivement pousser et comprimer le bord oriental, quand bien même sa base aurait été calée par des blocs.

La roche est un granite accessible à 4 ou 5 km au sud, et notamment en bordure de la Rance juste en amont de Dinan, ce qui permettait de la transporter plus aisément sur un radeau ou une barge jusqu'à la rupture de charge de La Hisse. Les 26,4 m^3 du volume calculé, grâce au modèle 3D, permettent d'évaluer la masse à 70 t (et non 160 t comme le diffusent plusieurs sites sur l'internet, à commencer par Wikipédia). Deux filons de quartz blanc la parcourent en oblique et en parallèle, mais on ne voit aucune réelle installation générale des signes qui aurait pu jouer de cette singularité.

Au moins trois faces ont été soigneusement préparées pour laisser place à des figures en majorité dégagées par champlevé (fig. 45 à 47). La face occidentale est une ancienne face d'affleurement, lissée et polie par

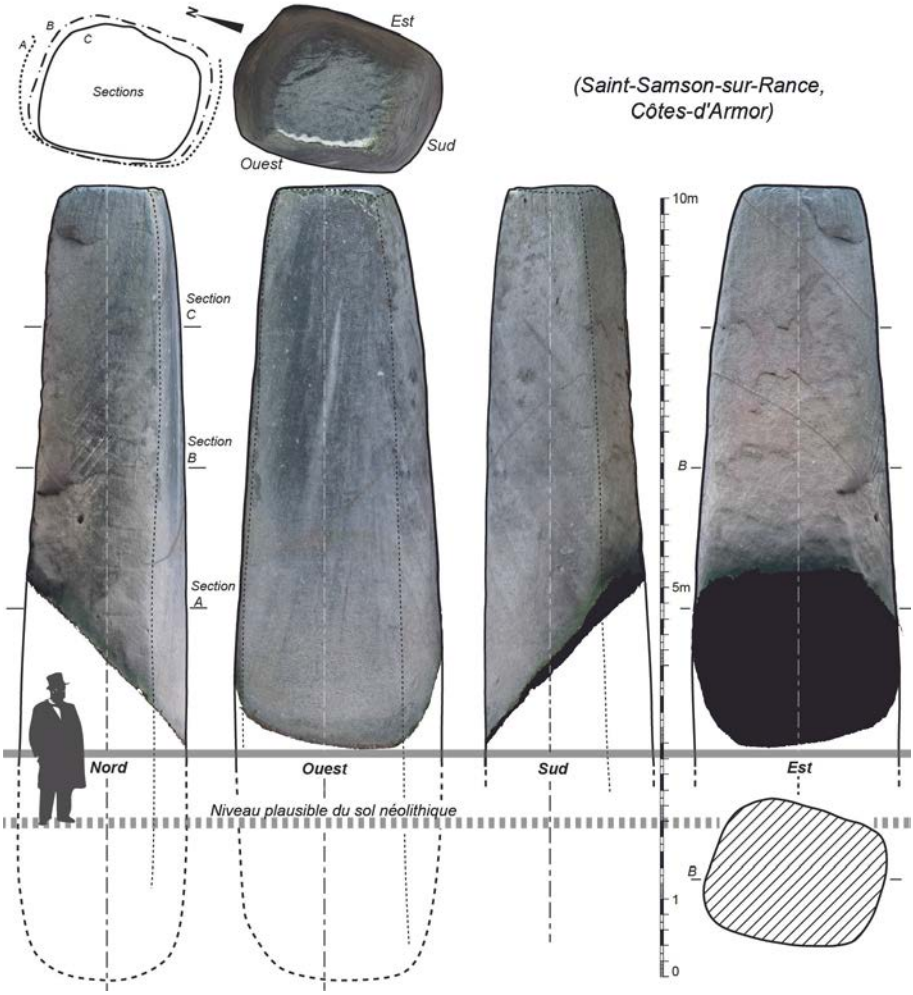

Figure 44: Géométral de la stèle (texture photoréaliste).

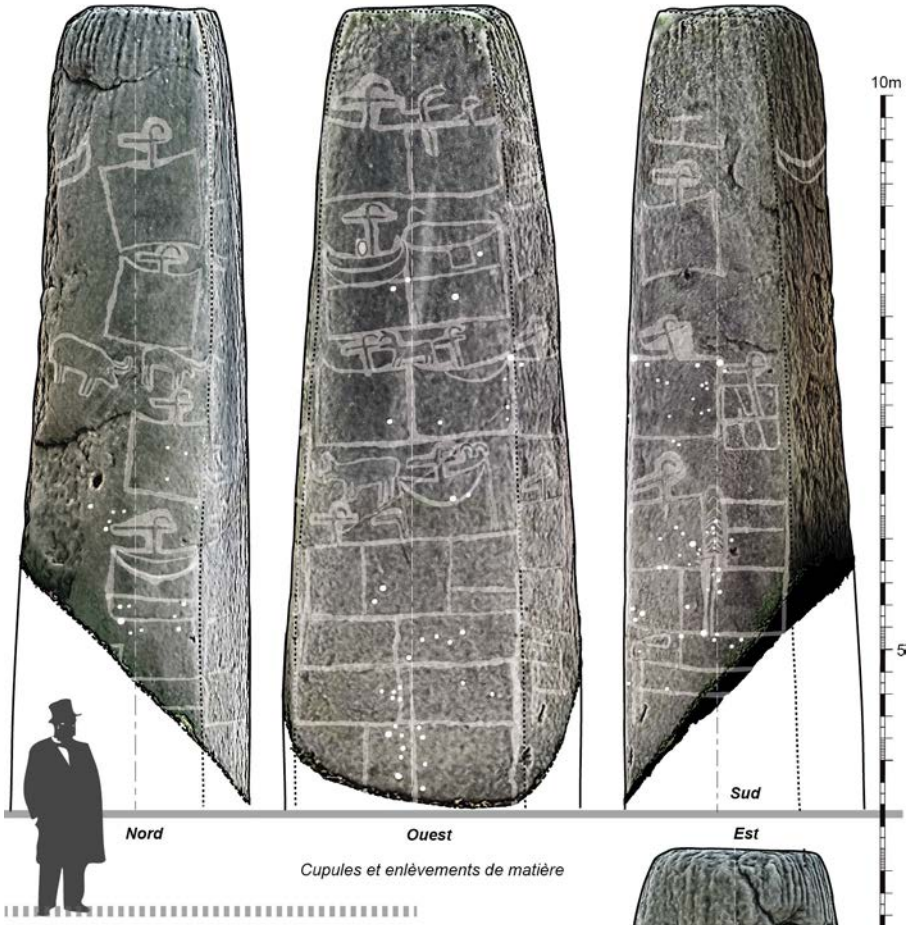

endroits en raison des nombreux frottements qui ont affecté sa partie basale ; soit par ascension, soit par suite du fameux rituel de la « glissade » dans le cadre des croyances populaires portant sur le pouvoir génésique de la stèle (Sebillot 1885). La face orientale est une ancienne face d'arrachement, naturellement plane et qui n'a pas reçu de gravures autres que le grand motif courbe inscrit à son sommet. Mais le processus de desquamation habituel sur ces faces fragilisées par l'extraction, ainsi que les thermo-altérations dues à des foyers menés au sol sous l'abri du monolithe, ont peut-être altéré la lecture des possibles traitements de surface. Les deux autres faces sont

Figure 45: Géométral de la stèle et enlèvements de matière.

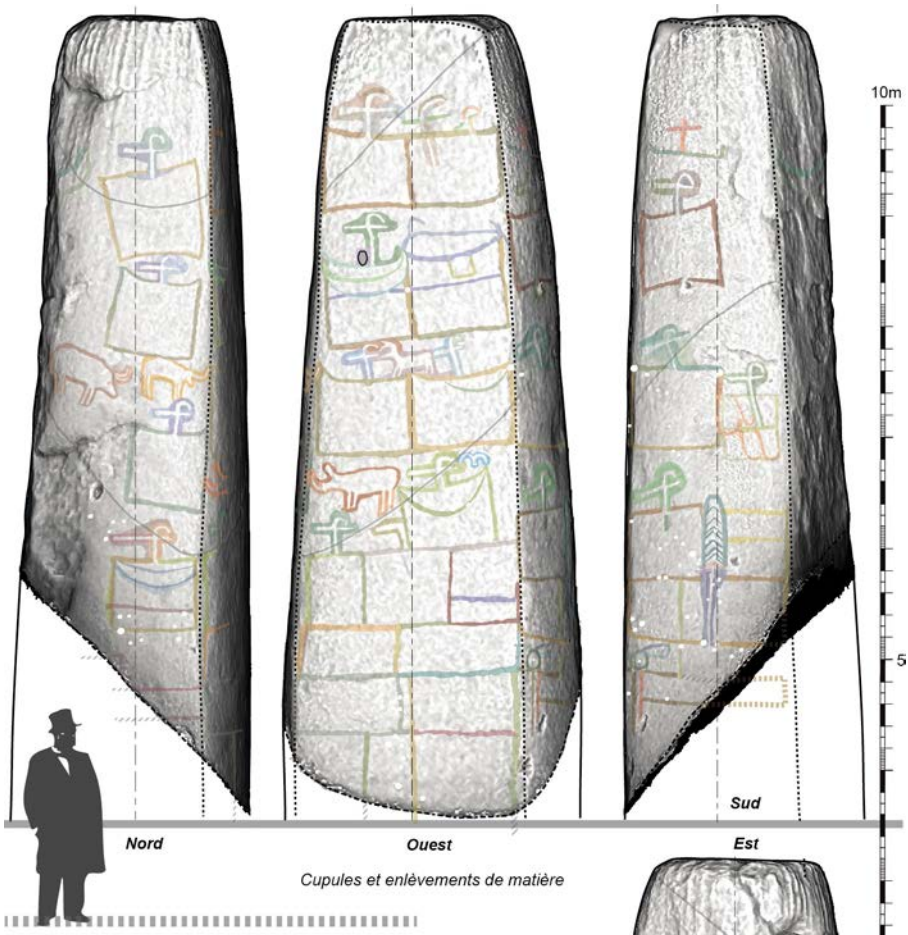

entièrement dressées, objets d'un travail considérable (voir Vourc'h *et al.* 2018 pour quelques évaluations) ; à vrai dire, c'est la totalité du bloc qui a été mise en forme pour parvenir à cet aspect si régulier et cette forme parallélépipédique remarquable. Il aura fallu au minimum près d'une année pour réaliser cette stèle…

4.2. Les images

La surface occupée par les signes gravés (visibles) est extraordinaire : 50 m² au total dont 36 m² en face principale (occidentale). Seules les parois de la tombe à couloir de

Figure 46: Géométral de la stèle et enlèvements de matière (occlusion ambiante).

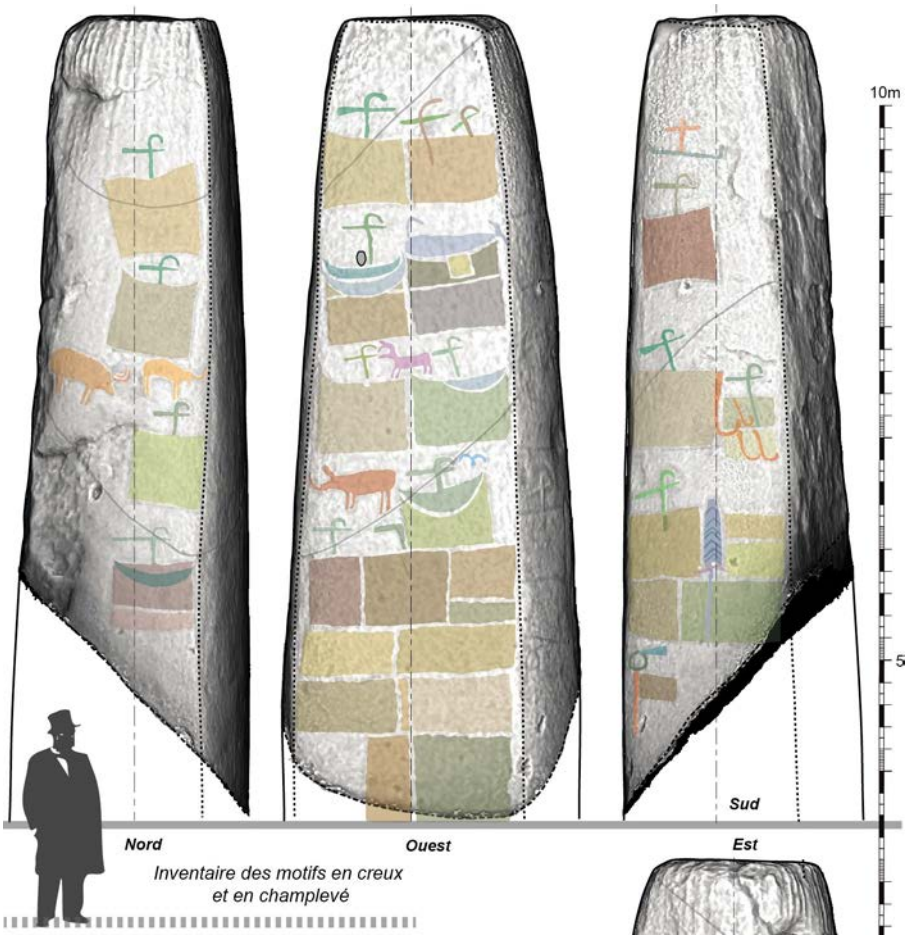

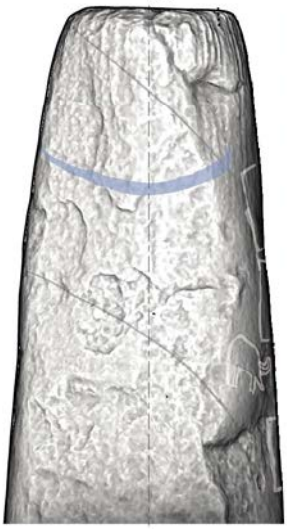

Figure 47: Géométral de la stèle et inventaire des motifs (occlusion ambiante).

Gavrinis (Larmor-Baden) supportent la comparaison avec 47 m² de panneaux cumulés (en excluant la dalle de couverture de la chambre). Que ce monument en Morbihan soit aussi le seul comparable pour commenter non seulement le couple bovin-caprin figuré sur la face septentrionale de la Pierre de Saint-Samson (fig. 48) mais également le couple anneau-hache tracé sur sa face méridionale (un autre couple d'animaux cornus a été récemment détecté sur la stèle en réemploi au plafond de la tombe à couloir du Déhus à Guernsey – Cassen *et al.* 2015) n'est évidemment pas le fruit du hasard. La date relative communément admise pour cette pierre de

Saint-Samson (début du IIIe millénaire av. n.-è. ; L'Helgouac'h 1966 ; Laporte, Le Roux 2004) doit par conséquent être révisée, Gavrinis étant un monument en fonction au début du IVe millénaire av. n.è. Ce classement dans le Néolithique final, on le sait, se fonde sur les décors observés – hache emmanchée, « cartouche », « cornu », « palette » – proches de ceux observés dans trois allées couvertes du nord de la Bretagne effectivement édifiées dès le début du IIIe millénaire. Cela laisse pourtant plus de 200 monuments de ce type recensés en Bretagne qui ne sont pas ornementés avec ces signes... Rappelons à ce propos que plusieurs stèles en Finistère (Bois du Duc), Côtes-d'Armor (Tossen Keler) et Morbihan (Guernangoué, Vieux Moulin, Kermaillard) comportent les mêmes assemblages de signes, et deviennent finalement

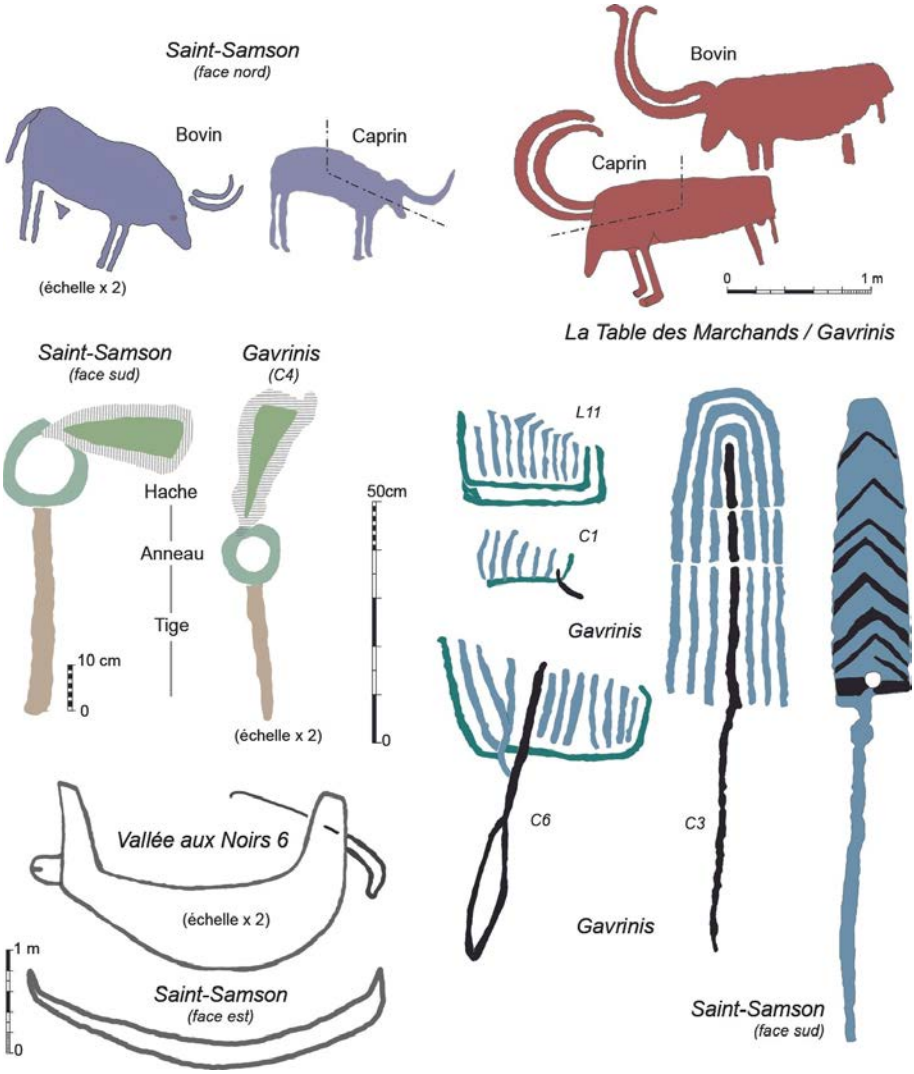

Figure 48: Associations de signes comparées.

plus nombreuses que ces tombes de la fin du Néolithique. Dater ces stèles permettrait par conséquent de mieux résoudre ce problème de chronologie.

L'orientation actuelle du monolithe, qui doit refléter à peu près une même orientation au temps de sa parfaite verticalité, suit exactement les quatre points cardinaux (fig. 49). Nous l'avons vu, la face orientale se démarque par l'inscription d'un seul grand motif à son sommet. Les trois autres faces sont largement couvertes de signes et les compositions se prolongent en terre, preuve supplémentaire d'un affaissement dans le substrat meuble. L'homogénéité visuelle du registre iconographique est indéniable, fondée sur l'association récurrente entre une hache emmanchée et une figure quadrangulaire, soit 12 couples répétés sur trois des quatre faces, ou 15 motifs si les signes en « croissant » leur sont ajoutés. La prise en compte de l'ensemble des motifs laisse cependant entrevoir des différences assez marquées pour distinguer chaque face en autant de programmes cohérents.

- A vingt-sept reprises pour le moins, si l'on ne tient pas compte des divisions internes, le motif quadrangulaire est répété. Représentation d'un espace selon nous, et non pas d'un corps humain (Cassen 2007b), il figure l'abstraite partie d'un monde, qu'il soit continental ou insulaire ; et peu importe, à ce stade de l'enquête, s'il figure un territoire, une parcelle ou un bâtiment.
- La hache polie vient ensuite, à dix-sept reprises. Enserrée dans un manche crossé, elle dirige systématiquement son tranchant vers la gauche, à l'image d'une majorité de représentations similaires dans l'ouest de la France (Cassen 2017). Différentes morphologies de lames sont discernables, laissant supposer que des types précis ont été représentés. Mais il est impossible de mieux les qualifier en raison de l'érosion, au risque d'une surinterprétation, notamment en s'aidant du classement typologique des haches en roches alpines auquel on pense en premier lieu.
- Le bateau vient après, sept fois reproduit et seul motif à être répété sur toutes les faces. Six embarcations sont sans équipage. Sur les faces nord, ouest et sud contenant ces signes plus ou moins imbriqués, les formes sont toutes symétriques. Sur la face dirigée à l'est, et donc vers le soleil, la rivière et l'accès à la mer, la forme est dissymétrique, témoignage architectural plausible pour un usage différent. À cet égard, « l'aviron de gouverne », en face méridionale, adhère étroitement à cette symbolique du déplacement par voie

d'eau ; on pourra le comparer aux figurations récemment découvertes dans la chambre de Gavrinis (Morbihan) où un navire est spécifié avec un tel aviron sur la dalle C6, tandis que la dalle C3

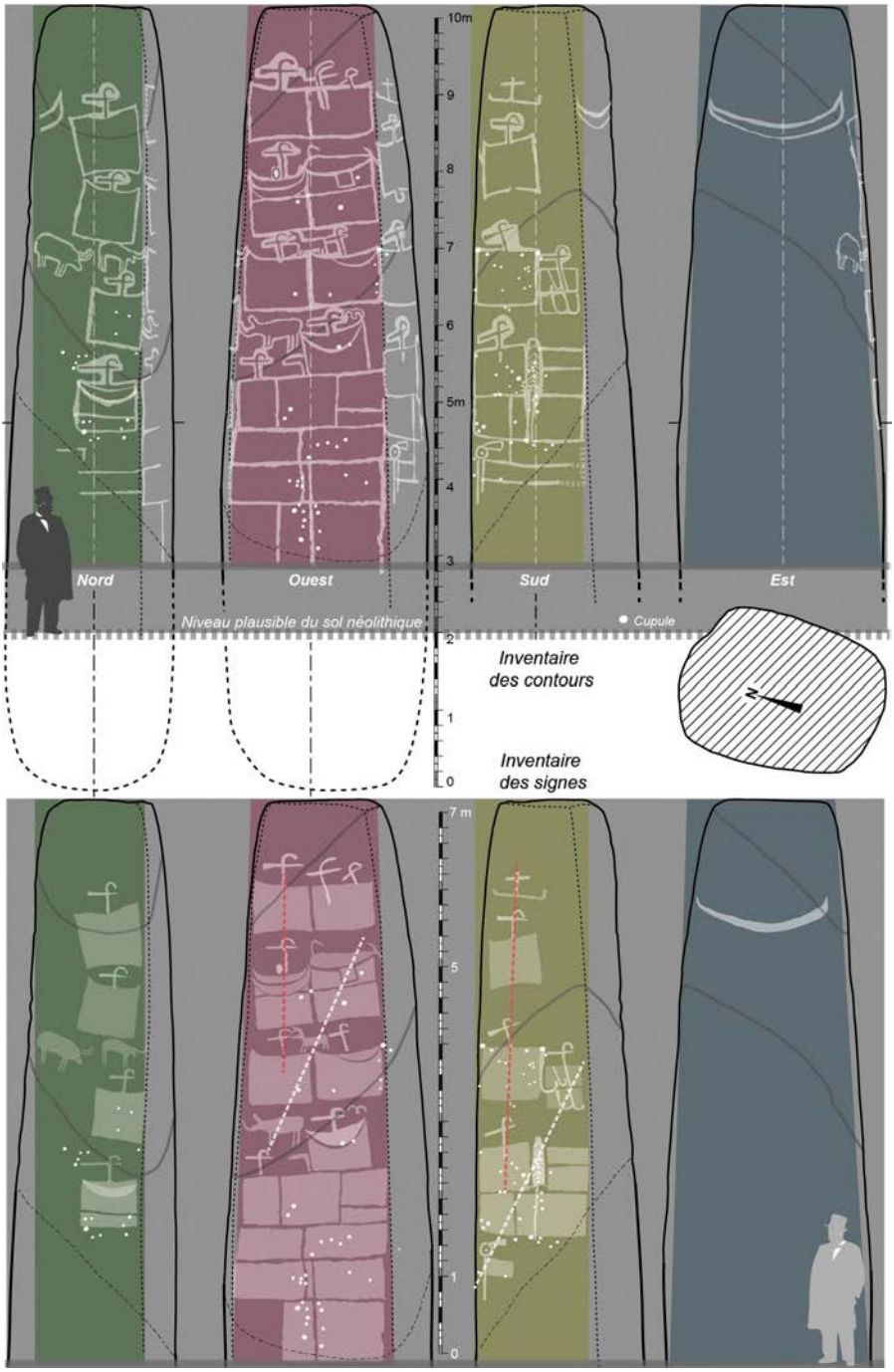

Figure 49: Vers une modélisation des représentations gravées sur la stèle.

conserve en son centre un motif directement superposable à la forme de Saint-Samson (fig. 49). C'est également sur le panneau dirigé au sud qu'une embarcation se singularise au sommet de la composition, avec pour équipage un seul individu, debout au centre, bras en croix.

Puis les animaux, au nombre de six, sont répartis sur deux panneaux.

- En face nord, un couple bovin-caprin est placé en position oblique (animaux déstabilisés), présentant dynamiquement leurs encornures vers la droite alors que les haches dans ce panneau tournent leurs tranchants horizontaux (stabilisés) vers la gauche. Le caprin a la préséance sur le bovin (comme sur la stèle Table des Marchands/Gavrinis : fig. 49), et, par un « hors-champ iconographique » (voir son emploi dans Cassen 2011), l'extrémité distale de sa corne vient au contact de l'angle surélevé d'un motif quadrangulaire placé en face ouest. Le caprin étant probablement l'animal domestique, il est vraisemblable que ce bovin aux courtes encornures soit aussi domestique.
- En face ouest, de haut en bas, les mondes marins, aériens et terrestres sont suggérés par un cétacé soufflant, un oiseau survolant une embarcation, un cervidé sautant d'un lieu à l'autre, et un suidé isolé sur le support, mais dont la canine inférieure (défense) dépasse le cadre pour venir toucher un rectangle en face nord, toujours par ce procédé du hors-champ iconographique qui distille du mouvement et suggère la transition. La nageoire caudale de la baleine déborde sur la face méridionale jusqu'à toucher un rectangle ; à l'autre extrémité, la tête vient au contact d'un bateau. L'oiseau, en proportion du sanglier voisin, ne doit pas être un rapace ou un grand échassier, et le rapprochement avec le corvidé du Men Bronzo à Locmariaquer semble plausible. Les trois grands animaux sauvages et dangereux sont ainsi présentés superposés, mais en étant décalés dans la composition, selon une oblique, le cervidé étant placé au centre (fig. 50). Notons qu'à l'image des scènes sur les stèles morbihannaises du Men Bronzo et de Table des Marchands/Gavrinis, cétacés et oiseaux inversent par leur position l'ordre des milieux aquatique et aérien attendus (l'oiseau est en bas, le « poisson » est en haut).

En somme, les bêtes s'opposent (fig. 50). Les animaux domestiques sont en position d'attaque ou de défense, faisant face au mouvement des animaux sauvages dirigés vers eux. La scène générale n'est donc ni « agraire », ni « bucolique ».

Enfin l'Humain, déjà annoncé par cette description des faces orientées, est au cœur du projet sémiotique du panneau méridional. Il est physiquement présent bien que discret au sommet des registres superposés, en position hiératique, debout dans une embarcation dissymétrique à fond plat, où deux pieds joints ne disent pas le mouvement mais son opposé : la station, la station en tant qu'arrêt dans le mouvement vital qui porte les humains (pour de plus amples développements sur le signe cruciforme, voir Cassen 2007b). Les objets, que l'on tient usuellement en main, sont présentés sur cette face selon deux orientations distinctes :

– d'une part les haches emmanchées, plantées sur les quadrangulaires, sont soigneusement réparties en suivant un axe vertical ;

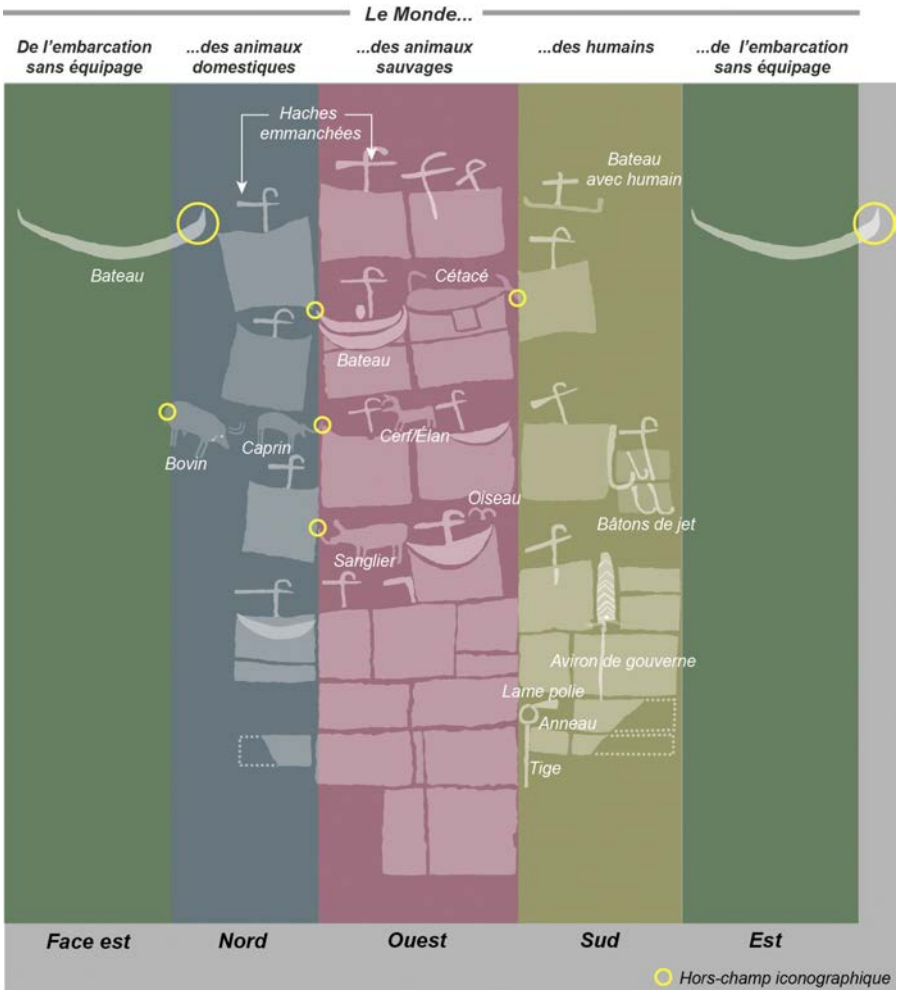

Figure 50: Une modélisation des représentations gravées sur la stèle.

– d'autre part les crosses de jet semblent posées, au repos ; l'aviron de gouverne est verticalisé, valorisé ; l'assemblage symbolique d'un anneau et d'une lame polie nue est inscrit à la verticale ; et ces trois groupes d'objets sont installés suivant une disposition en oblique qui est à l'image exacte de l'implantation des animaux sauvages, en face ouest.

Comment assurer, maintenant, une interprétation à l'imagier que révèle cette stèle extraordinaire ? On pourrait, par touches successives, avancer un certain nombre de repères.

Par exemple : La représentation d'une pale, ou rame, ou aviron, de cette façon isolée si valorisante, séparée du navire où elle y serait l'objet fonctionnel, ne peut-elle rappeler l'usage de ces pagaies qui ne servaient qu'à la danse rituelle aux îles Tonga (fig. 51), ou comme offrandes aux divinités de la mer en Indonésie (Kaeppler 1967) ?... On connaît bien sûr l'usage de la rame et de l'aviron de gouverne dans l'Egypte ancienne, quand Amenhotep III accomplit une course rituelle en tenant à bout de bras ces objets consacrés (temple d'Amon à Louxor, entre -1550 et -1292 av. n.-è.) ; c'est également vrai pour la reine Hatchepsout (Ratié 1979). Dans tous les cas on sous-entend un déplacement symbolique par bateau, un voyage où la Vie et la Mort jouent de leurs prérogatives.

Par exemple : La représentation des animaux sauvages et leur imbrication aux panneaux quadrangulaires, aux armes et aux bateaux, ne rappellent-ils pas le jeu des armoiries ?... Lors de la description du répertoire néolithique, ces figures géométriques ont évoqué des « écus », des « panonceaux », des « écussons » (Péquart *et al.* 1927) sans pour autant que l'époque médiévale n'ait jamais été mentionnée à travers ce vocabulaire pourtant explicite. L'allusion mérite cependant d'être prolongée. Les armoiries, en effet, sont le produit de la fusion en une seule formule de différents éléments et usages emblématiques antérieurs provenant des bannières (les plus importantes), des sceaux, des monnaies et des boucliers (Pastoureau 2004). L'héraldique primitive au XIIe siècle, entre Loire et Rhin, s'est d'ailleurs entièrement élaborée en dehors de l'influence de l'église. D'abord seulement utilisées par les princes (duc, comte) et les grands seigneurs, les armoiries sont ensuite adoptées par l'ensemble de l'aristocratie en Europe occidentale, puis par les non-combattants, les non nobles, et par différentes communautés et personnes morales. Mais ce qui nous intéresse davantage, à travers ce phénomène, c'est l'idée que les systèmes d'identité anciens ne suffisaient plus ou ne convenaient plus, parce qu'ils s'appuyaient sur un ordre social

qui avait disparu (Pastoureau 2004, p. 247). Aussi fallut-il en créer de nouveaux, et l'armoirie est l'une de ses étiquettes nouvelles et l'héraldique l'un de ces systèmes nouveaux. Il y avait des armes bien sûr (armoiries…), des figures géométriques aussi (figures du barrage ou du passage), mais encore des animaux. Et là, notons que les plus fréquents sont l'ours, le sanglier et le cerf (le lion viendra vite s'inscrire). Or, affronter ces animaux en combat singulier était pour le jeune germain un rituel indispensable pour devenir un guerrier libre et adulte. Et dans les mythologies dites celtiques, rois ou princes poursuivent dans une chasse sans fin un sanglier qui les entraîne dans l'autre monde (Boekhoorn 2008). Voici des images remontant loin dans le passé…

Par exemple : A Saint-Samson, la représentation d'une hache crossée, isolée, comme plantée dans une portion de disque comprise comme embarcation, n'était-elle pas semblable à cette grande hache au bras du roi Olaf de Norvège (fig. 52), figuré en majesté au milieu d'un navire sur le sceau de la ville de Torshälla, en Suède ?... Notons d'ailleurs, sur ce sceau du XIVe siècle, que le navire a remarquablement conservé

Figure 51: Rames rituelles (XVIIIe et XIXe siècles) non fonctionnelles (Océan Indien).

quelques-unes des caractéristiques des bâtiments de guerre Viking du XIe siècle (Dillmann 2007) ; sans connaître le contexte de cet objet, l'archéologue se tromperait de 3 siècles en interprétant les signes à la lettre.

Figure 52: Sceau de la ville de Torshälla, Södermanland (Suède) ; (photo : Riks-arkivet, Stockholm – d'après Dillmann 2007).

Ainsi, chaque signe peut entamer un circuit autonome, et finalement nous entraîner loin dans la constellation anthropologique de l'imaginaire. Il faut donc convenir que sur l'écran de la stèle de Saint-Samson, chaque signe n'aura de sens que par sa relation aux autres (fig. 53, 54). Il n'y a de sens que dans la différence ; tout système de signification est un système de relations. Par ces associations de motifs et ces dispositions spatiales, une syntaxe se relie à des conceptions religieuses (mythes, rites de passage, etc.). Voici des images codées qui constituent un message, où les valeurs propres à chacune de ces figures n'ont pas le plus d'importance, mais où leur association les rend créatrices de sens grâce aux intervalles les enchaînant les unes aux autres. Ces symboles agencés ont synthétisé une formule dans laquelle un groupe a pu résumer sa foi en un passé imaginaire, en un récit fabuleux, mettant en scène des êtres incarnant des forces de la nature, dans lesquels la condition de l'humanité s'est inscrite, coûte que coûte. Il s'agit d'un métalangage, il s'agit d'un mythe. Le mythe qui raconte une histoire sacrée, qui renvoie bien souvent à une histoire réelle et subit, dans ses transformations, les aléas de l'histoire vécue.

Par chance, la position originelle non perturbée du monolithe laisse entendre que la division cardinale actuelle des quatre panneaux gravés suit ces grandes orientations que les humains se donnent, par rapport à leur corps et à la course du soleil. Et si le panneau tourné vers l'est ne contient qu'une embarcation sans équipage, c'est bien qu'il fallait contraster avec la face au soleil couchant, littéralement couverte d'inscriptions.

Les quatre faces de la stèle sont en soi une représentation du monde néolithique, avec des récits, des emblèmes, des devises, des représentants valorisés et animés au sein d'un programme didactique ou accompagnant

un art de la mémoire... La section même du monolithe est un quadrangulaire, qui est la forme géométrique dominante dans les scènes figurées. Pour l'ensemble de ces raisons, nous qualifierons la pierre de Saint-Samson de *stèle historiée*.

4.3. Les cupules

La « cupule » est un enlèvement de matière, d'une géométrie le plus souvent circulaire, de section courbe, généralement obtenu par percussion lancée sur une surface rocheuse. En Bretagne, ces cupules sont isolées, ou plus souvent rassemblées sur des affleurements rocheux, mais parfois sur des socles de calvaire, des bordures de fontaines, des bancs de pierre au porche d'une église… En tout cas, elles sont rarement associées sous cette forme aux signes néolithiques habituels du répertoire armoricain.

Sur la Pierre de Saint-Samson, une centaine de cupules, postérieures à l'iconographie néolithique chaque fois que la relation chronologique a pu être établie, marque les trois faces ornées ; aucune n'est inscrite sur la face orientale pourtant très accessible, preuve d'une pratique directement liée aux panneaux les plus gravés. Or, l'effacement presque total des gravures en face occidentale laisserait entendre que la production de ces petites dépressions est pour le moins assez ancienne. Elle est en tout cas à la mesure de la stèle dans sa position actuelle puisque les parties percutées sur les faces septentrionale et méridionale sont toutes à la portée d'une personne debout. Seule la face occidentale démontre une intervention qui suppose une ascension sur 5 m pour atteindre l'emplacement des cupules les plus hautes – ce qui est réalisable pour une personne entraînée mais qui nécessite pour les autres un accès latéral depuis une échelle appuyée sur un des deux bords. On ne voit pas, en outre, un signe ou un motif qui aurait bénéficié d'une plus grande attention, hormis peut-être « l'aviron de gouverne » qui concentre 18 cupules de toutes tailles. Il est vrai que les tracés néolithiques sont ici, encore aujourd'hui, assez visibles pour attirer l'attention.

Le champ « sémantique » regroupant les cupules est géographiquement immense – à l'échelle de presque toutes les terres occupées par les humains – et culturellement universel. L'explication de leur présence, de leur morphologie et de leur géométrie n'est cependant pas unique et varie selon le temps et les environnements socio-économiques (chasseurs-cueilleurs-pêcheurs, agriculteurs, éleveurs). Pour l'ouest de la France, une

première contextualisation archéologique a permis de proposer quelques repères chronologiques (Cassen 2000) qui démontrent que dès le Ve millénaire av. n.-è. le phénomène est déjà bien ancré, parfois même « oublié » puisque les têtes d'affleurements qui en sont marquées sont employées comme matériau de construction dans les tombes monumentales morbihannaises du Ve millénaire av. n.-è. (Mont Saint-Michel) et du début du IVe millénaire (Table des Marchands). Mais certaines hautes stèles du Ve millénaire, une fois chutées au cours du Néolithique, vont aussi servir de support à des séries de cupules réalisées à une époque indéterminée (Kermaillard, Men Bronzo – Cassen, Grimaud 2017b).

Avec les premières études des antiquaires des débuts du XIXe siècle portant sur les monuments mégalithiques de l'ouest de l'Europe, le signe « cupule » est vite repéré car il est souvent le plus repérable sur les parois des tombes, à l'extérieur comme à l'intérieur, autrement dit sur les dalles de couverture et les orthostates des chambres funéraires. La répétition du signe permet, statistiquement parlant, d'en reconnaître au moins un exemplaire, même sur des surfaces altérées. Le fait que des marques chrétiennes (cruciformes) soient également enrichies de cupules a considérablement agrandi le corpus et les explications savantes autant que populaires. Les premières interprétations suivront d'ailleurs les grandes tendances interprétatives dégagées au contact des monuments de type « dolmen » ou « menhir » : récolte et évacuation du sang sacrificiel (celtomanie), projection d'un zodiaque ou des constellations visibles (archéoastronomie), forme d'écriture, etc. Et, tout comme ces fameux supports en pierre, dont la compréhension passait inévitablement par une diffusion de l'idée « mégalithique », certains archéologues n'hésiteront pas à envisager une progression est-ouest du phénomène en constatant que des cupules sur affleurements rocheux se retrouvent jusqu'au Caucase (Blavatsky 1880).

On peine à trouver des études rationnelles et systématiques sur ces inscriptions universellement présentes. Le problème est parfois compliqué par le fait que des primates, notamment au Brésil, réalisent également, quoiqu'involontairement, des « cupules » similaires à celles que nous étudions, à force de concasser des fruits à coques sur des dalles rocheuses avec l'aide de percuteurs naturels (Garber *et al.* 2011). Les activités humaines de frappe sur des fruits à coque dure ou des matières à concasser (minerais…) génèrent également des cupules d'une morphologie semblable (Hamon *et al.* 2009). Cela dit, parmi tous les champs d'activité pouvant générer des « cupules » dans différentes

OUEST

FACE 1

Motif	Signes	Interprétation
	Hache emmanchée senestre *Forme quadrangulaire à base rectiligne*	*Haches crossées, droite et obliques posées sur la représentation d'un espace*
	Hache emmanchée senestre *Forme naturelle dégagée* *Portion de disque symétrique*	*Hache crossée placée dans une double embarcation aux côtés d'un signe centré indéfini*
	Forme en loupe à 3 unités graphiques *Forme carrée et centrée* *Forme quadrangulaire partagée*	*Cétacé soufflant posé sur la représentation d'un espace penché inclus dans un espace partagé plus étendu*
	Hache emmanchée senestre *Portion de disque symétrique* *Forme quadrangulaire à base rectiligne*	*Hache crossé penchée placée vers l'avant d'une embarcation incluse dans la représentation d'un espace*
	Animal à mufle allongé et encornure complexe	*Cervidé (cerf, élan)*
	Animal à oreille allongée et dent surdéveloppée	*Suidé (sanglier)*
	Arcs de cercle tangents *Portion de disque symétrique oblique* *Forme quadrangulaire à base rectiligne*	*Oiseau en vol au côté d'une hache placée au centre d'une embarcation incluse dans la représentation d'un espace*
	Signe coudé *Forme quadrangulaire à base rectiligne*	*Hache tronquée ? posée et centrée sur la représentation d'un espace*
	Formes quadrangulaires à bases rectilignes	*Représentation d'un espace terrestre divisé et limité*

EST

FACE 3

Motif	Signe	Interprétation
	Portion de disque dissymétrique	*Embarcation sans équipage avec proue et poupe distinguées*

Figure 53: L'inventaire des associations de signes et quelques interprétations, en faces ouest et est.

NORD

FACE 2		
Motif	**Signes**	**Interprétation**
	Hache emmanchée senestre *Forme quadrangulaire à base concave* *Forme quadrangulaire à angles relevés*	*Haches crossées posées sur la représentation d'espaces étirés (embarcations non détectées ?)*
	Quadrupède en oblique à encornures courbes et queue *Quadrupède en oblique à longue encornure courbe*	*Couple de bovin et caprin en position penchée présentant les encornures*
	Hache emmanchée senestre *Portion de disque symétrique* *Forme quadrangulaire partagée*	*Hache crossée posée sur la représentation d'un espace divisé contenant une embarcation sans équipage*

SUD

FACE 4		
Motif	**Signes**	**Interprétation**
	Forme crucifère *Segment rectiligne oblique à bords relevés dissymétriques*	*Personnage debout sur embarcation*
	Hache emmanchée senestre *Forme quadrangulaire à base rectiligne* *Forme quadrangulaire à base concave*	*Haches crossées, droite et penchée, posées sur la représentation d'un espace*
	Hache emmanchée senestre *Forme quadrangulaire à base rectiligne*	*Hache verticale crossée (lame oblique) plantée dans la représentation d'un espace*
	Signe crossé senestre *Forme quadrangulaire à base rectiligne*	*Crosses de jet renversées au contact, ou dans la représentation d'un espace*
	Forme composite de chevrons sur pale en bout de tige	*Aviron de gouverne à pivot (et estrope ?) et ornement de chevrons superposés*
	Lame de hache polie dextre *Anneau* *Forme quadrangulaire* *Segment rectiligne vertical*	*Inclusion du talon d'une hache dans un anneau (fixé ?) sur tige au contact de la représentation d'un espace*

Figure 54: L'inventaire des associations de signes et quelques interprétations, en faces nord et sud.

sociétés traditionnelles, et une fois éliminées toutes les possibilités de confusion avec des formations naturelles dues à la météorisation de la roche, on inventorie (Bednarik 2008) :

- des cuvettes résultant du concassage, broyage ou polissage de matières ;
- des jeux par lesquels d'autres objets (graviers, céréales…) passent d'une cupule à l'autre ;
- des lithophones, par percussion répétée sur certains points particulier d'un rocher ;
- des « représentations » dans le cadre de programmes iconographiques portés par un récit mythique ou une cosmogonie particulière (la cupule peut représenter une tête, ou un sexe féminin, ou un bouclier, etc.).

À cela doit être ajouté le réemploi de ces cupules par des populations qui ne les ont pas produites mais qui les utilisent dans le cadre de libations reliées à des rites de fertilité (dépôts de graines, de matières grasses, combustion de matières, etc.). Ces petites singularités, présentes en surface d'une émergence rocheuse ou d'un monolithe, attirent vite l'attention et peuvent être alors comprises comme l'œuvre de la Surnature ou de personnages légendaires.

Mais l'hypothèse que nous privilégions depuis plusieurs années tient compte davantage des relations ethnographiques avérées en plusieurs points de la planète, y compris en Eurasie jusqu'au XIXe siècle (Crova 1910), qui témoignent d'une pratique très généralisée relative à l'extraction de particules d'un support quelconque (rocher naturel, statue en bois d'un saint, partie d'un édifice particulier…) pour les ingérer en s'assurant ainsi certaines des qualités de l'objet vénéré. Le martelage d'un rocher, connu pour sa puissance intrinsèque au sein d'un réseau de croyances, permet ainsi de recueillir une poussière qui, amalgamée à de l'eau, sera avalée pour soulager une douleur, soigner une maladie, et très souvent pour solliciter un enfant (Rau 1881 ; Callahan 2000), et d'ailleurs ces cupules étaient toutes réalisées par des femmes de la communauté Paiute dans le Grand Bassin ou encore de la communauté Pomo en Californie (Bjork 2016 ; Aginsky 1939).

Au Néolithique (seconde moitié du IVe millénaire av. n.-è.) et à l'âge du Bronze en Irlande et dans les îles britanniques (Shee-Twohig 1981 ; Robin 2010), à l'âge du Bronze et du Fer en Scandinavie (Horn 2015) et

jusqu'à l'époque médiévale dans l'arc alpin (Arcà et al. 2015), nombreuses sont les cupules faisant partie intégrante de programmes iconographiques. Ce n'est pas le cas sur la stèle de Saint-Samson.

4.4. Le légendaire

Rapportée par le légendaire, mais pratique réelle encore observée au XIXe siècle, la stèle servait d'« érussoir » compte tenu de son inclinaison (*érusser*, qui était employé pour dire l'action d'effeuiller une branche d'arbres, signifie aussi glisser – Habasque 1836). Selon la croyance populaire, les jeunes filles qui voulaient se marier dans l'année devaient grimper sur la pierre et se laisser glisser jusqu'au sol, sans une écorchure, vêtues de « leur culotte de baptême » (Sebillot 1885). Dans la région, le remarquable affleurement naturel en quartz de La Roche de Lesmonts, à Plouër-sur-Rance, servait aux mêmes offices. Mais la pratique a disparu, ici ou là, au moment où L. de Villers rapporte la tradition (1902), et seuls les enfants tentent encore de gravir la pente glissante de la stèle de Saint-Samson. Les cupules, témoins de prélèvements dans la roche, peuvent éventuellement se rapporter à ces anciens rites de « fertilité ».

Cette stèle fut l'objet de nombreuses dénominations (*Pierre Longue* pour sa forme élancée, *Pierre de Saint-Samson* lors de la christianisation de l'objet vénéré, *Pierre Bonde* sous son légendaire ancien, *La Tremblais/Thiemblaye* par le nom de la famille noble du lieu, ici connue jusqu'au XVIIIe siècle – Tanguy 1999 ; Giot, Morzadec 1990), riches dénominations qui traduisent le grand intérêt des populations locales sur la très longue durée des récits transmis. Toutes les légendes rapportées s'appuient d'ailleurs sur des éléments extérieurs, comme l'influence de la mer (Sébillot 1885, 1904), mais également sur des détails intrinsèques à la roche et à son orientation. Ainsi la raie blanchâtre qui barre en oblique la face principale (un filon de quartz) est la marque d'un coup de fouet du diable (ou encore l'endroit où le diable a passé une chaîne pour emporter le menhir en enfer – Villers 1902a). Car Satan utilise la pierre comme une *clé* pour passer en enfer, afin d'y précipiter tous les pécheurs ; heureusement, Saint-Samson qui appelle Saint-Michel à son secours, va chasser le démon avant qu'il ne réussisse dans son entreprise (Villers 1902b).

Cette notion de « clé » est en réalité reprise à différents niveaux, et demeure un motif largement partagé en Armorique en rapport avec l'envahissement des eaux, notamment autour de la fameuse légende de la

ville d'Ys, submergée au large de Douanenez (Finistère), quand la clé de la digue protectrice fut volée à son roi (Le Roux, Guyonvarc'h 2000 ; Sterckx 2008). À Saint-Samson-sur-Rance, les paysans rapportent encore au XIXe siècle que cette grande pierre est la « clef de la mer », et que si l'on parvenait à l'enlever, la mer envahirait immédiatement toute la France. Car l'accès à l'océan se fait traditionnellement par trois clés : une qu'une mauvaise femme de Bretagne a pu enlever avec l'aide du diable, une autre qui est gardée dans un pays lointain, et enfin celle qui est plantée sous la forme du menhir de Saint-Samson (Villers 1902b). Autre version : le menhir est l'une des trois « clés » de la mer, les deux autres ayant été perdues ou aux mains d'une sorcière ; si on tourne la pierre sur elle-même, la mer arrive en bouillonnant et le déluge sera plus terrible que celui du temps de Noé (Guenin 1909). Le nom de Pierre Bonde est d'ailleurs à rapprocher du vocable employé en tonnellerie pour nommer le trou rond pratiqué au milieu d'une douve de tonneau servant à remplir ou à vider celui-ci ; par métonymie, la bonde est la pièce de bois qui sert à obturer ce trou. À cet égard, les autres appellations « Pierre de Tonnerai » ou « Pierre Tonnellerie » qui passeraient pour cacher des « tonnes d'or », ou « tonneau d'or » dont on a souvent essayé de s'emparer (mais chaque fois des flammes jaillissant de sa base mettaient en déroute les imprudents chercheurs) sont probablement à rapprocher de cet ancien toponyme « Bonde » (Guenin 1909).

4.5. L'emplacement

On peut dès lors se demander, en entrant en sympathie avec ces récits légendaires (dont les plus anciens sont rédigés entre le VIIe et le IXe siècle avec la *Vita Samsonis* – Flobert 1997), comment une pierre aussi éloignée de la mer (20 km à vol d'oiseau) et placée sur un point aussi haut (55 m) pourrait être à ce point liée à cette angoisse de l'envahissement des eaux ? Une angoisse (et une sanction suprême dans l'imaginaire chrétien médiéval) que la religion a décrite dans de nombreux textes hagiographiques relatifs aux saints gallois, irlandais et bretons.

La stèle n'est pas implantée au sommet topographique du lieu (un point culminant en réalité situé à 1 km à l'ouest en direction du Château de Carheil) mais sur le haut de pente dirigé vers le nord-est, en vallée de Coutances, un ruisseau qui va se jeter dans la Rance au Moulin de Rochefort, coïncidant exactement avec la pointe extrême atteinte par le 0 topographique (fig. 55). Érigée plus haut sur la pente, elle aurait été

invisible pour un marcheur remontant depuis la Rance ; située au niveau de la rivière, elle devenait alors invisible dans le paysage environnant en raison d'une rive gauche très escarpée (50 m au-dessus du niveau de l'eau).

Jusque dans les années 1930, La Rance était la principale voie de circulation des denrées entre l'arrière-pays et le port à marée de Dinan, et bien entendu en direction de Saint-Malo. Emportés par le courant, les chalands filaient vers la mer avec leur chargement de bois, de pommes ou de céréales. La rivière était ensuite remontée grâce au flux généré par l'onde de marée, les bateaux cette fois remplis de charbon et d'engrais. La limite de la salure des eaux, ou de la pêche maritime, est fixée administrativement au vieux pont de Dinan (fig. 56), premier ouvrage faisant obstacle à la remontée des bâtiments (Chaigneau-Normand 2002). En pratique, l'actuel port de La Hisse, à la latitude exacte de la stèle, laisse entrevoir à marée basse (secteur soumis à un marnage d'une amplitude de 7 mètres maximum – Bonnot-Courtois *et al.* 2002) la rupture de charge provoquée par d'impressionnantes marches dans le substrat rocheux (fig. 57). Un accident topographique qui devait être bien visible au Néolithique. On soulignera, à cet égard, que le mot « Hisse » est la forme impérative du verbe français « hisser », utilisé dans la marine pour rythmer un effort collectif de traction sur un cordage ; le toponyme est donc ici le souvenir des embarcations tirées par des hommes ou des

Figure 55: Topographie du secteur de la stèle de Saint-Samson (d'après IGN/Geoportail).

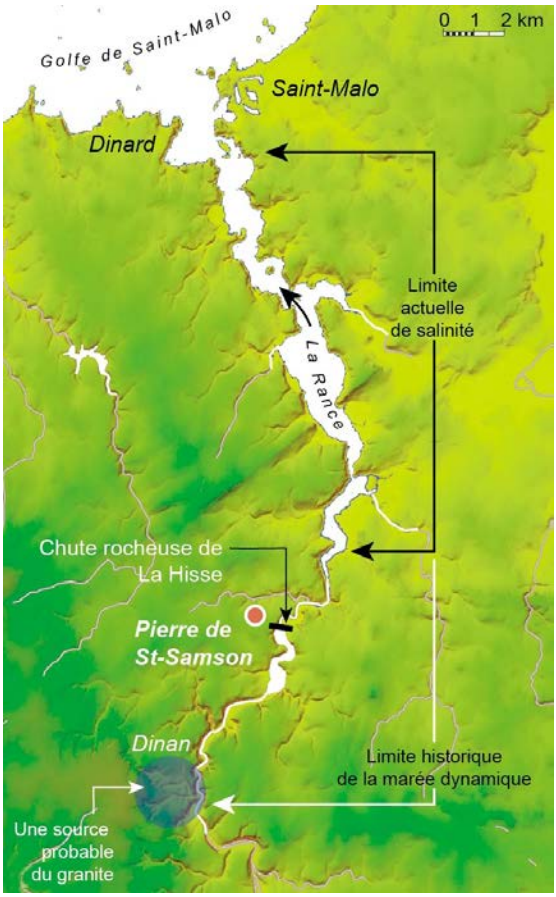

Figure 56: Topographie générale de la vallée de La Rance jusqu'à Dinan (d'après IGN/Geoportail).

animaux à partir de cet endroit.

Cette relative coïncidence spatiale entre l'extension maximale de la marée dynamique, notée à Dinan, et la localisation jusqu'ici inexpliquée d'une stèle aussi exceptionnelle et unique, doit être précisée. Tout d'abord en rappelant le niveau de la mer, plus bas au Néolithique, qui doit par conséquent décaler cette limite maximale vers l'aval (compte tenu d'un probable niveau situé entre -5 et -3 m sous le zéro hydrographique actuel, pour les Ve et IVe millénaires av. notre ère – Stephan, Goslin 2014). Cette ancienne limite théorique ne peut cependant excéder les 6 km actuellement mesurés entre Dinan et La Hisse, où l'on relève 5,5 m de dénivelé. Ce dernier secteur, où l'on a souligné la brusque rupture de pente dans le cours de la rivière, a très vraisemblablement pu coïncider avec l'extension maximale de l'onde de marée au Néolithique. Ce fait naturel nous ramène alors à l'hypothèse que nous avons formulée en rapport avec le phénomène fluvio-marin pour expliquer la présence étonnante d'ouvrages complexes de pierres dressées sur les cours de la Loire et de la Vilaine (Cassen 2014). Qu'il s'agisse des files parallèles de stèles à la Pierre Meslière à Saint-Géréon (Loire-Atlantique – où un lieu-dit *La Bonde* fait face au monument sur l'autre rive du fleuve), ou qu'il s'agisse des systèmes de pierres dressées similaires relevés à Sainte-Anne-sur-Vilaine et à Langon (Ille-et-Vilaine), leur implantation sur les bords des deux fleuves coïncide curieusement avec la limite atteinte par l'onde de marée au cours des Ve et IVe millénaires av. nè., respectivement à 90 km et 50 km de l'entrée des deux estuaires (fig. 58). Or, ces ouvrages, si

notables par leur extension et leur géométrie, sont une exception en France en-dehors du littoral sud-armoricain, et notamment des sites majeurs de la région de Carnac et de Saint-Pierre-Quiberon. À titre heuristique, il est donc envisageable de tester cette proposition sur les bords de la Rance où une stèle extraordinaire semble jouer, à son tour, sur ces singularités.

Une autre dimension doit être abordée par l'entremise du relief et de l'emplacement, qui est l'architectonique du lieu. La question doit être en effet posée relativement à l'isolement apparent de la stèle de Saint-Samson. Car bien des exemples comparables dans l'ouest de la France démontrent que ces grands monolithes gravés sont en réalité intégrés à des ouvrages de stèles, édifices avérés ou attestés par la fouille et la prospection (Kermarquer à Moustoir-Ac, Grand Menhir à Locmariaquer, Bretellière à Saint-Macaire-en-Mauges). Dans ces trois exemples, les barres rectilignes de stèles sont respectivement installées sur une ligne de division des eaux, au sommet d'une dorsale, sur le versant supérieur d'une vallée adjacente. Ces implantations laissent ainsi la possibilité

Figure 57: La rupture de pente dans le cours de La Rance à La Hisse.

d'examiner l'hypothèse d'un ouvrage entourant le grand monolithe de Saint-Samson, ou le prenant comme extrémité du dispositif. Car deux seules options sont données par le modèle (Cassen 2009) : ou bien la barre descend perpendiculairement au cours du ruisseau de Coutances, ou bien elle court le long de son versant méridional, non pas au sommet du relief mais bien sur la pente en sorte d'être vue par un « passant » remontant le talweg. Options que l'archéologie pourra un jour valider, ou pas.

Quoi qu'il en soit, la stèle, objet médiateur par excellence, apparaît dans la perspective proposée par cette étude comme un fait archéologique total. La Pierre historiée de Saint-Samson appartient bien à la grande famille des sites de passage.

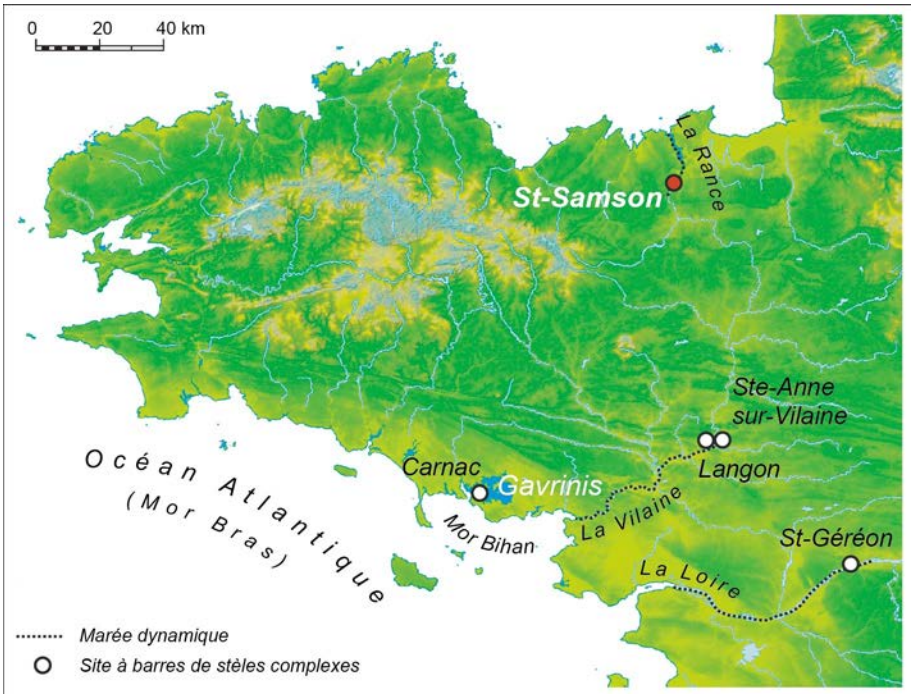

Figure 58: Carte de l'ouest de la France avec mention de l'avancée maximale de la marée dynamique dans La Loire, La Vilaine et La Rance en rapport avec des sites à barres de stèles complexes.

5. Remerciements

Tout d'abord à nos collègues qui ont accompagné les travaux sur le terrain : Laurent Lescop (École nationale supérieure d'architecture, Nantes), Hervé Paitier (INRAP), Carlos Rodríguez-Rellán (Universidade Nova de Lisboa, Portugal), Armand Vinçotte (Laboratoire Arc'Antique, Nantes). Nous devons ensuite à Olivier Celo une relecture attentive du texte.

Les missions 2013 à 2015 ont été subventionnées par le Ministère de la Culture (DRAC Bretagne), et par le programme JADE (Agence nationale de la recherche, P. Pétrequin dir.), avec le soutien du Laboratoire de recherches Archéologie et Architectures de l'université de Nantes ainsi que l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. Nous devons beaucoup à l'intervention et aux conseils de nos collègues C. Boujot, Y. Menez, J.Y. Tinevez (SRA Bretagne), A. Olivier (3D Avenir).

M. le maire de Saint-Samson-sur-Rance et H. Masson, Conservateur régional des monuments historiques (DRAC Bretagne), nous ont délivré toutes les autorisations nécessaires pour intervenir sur site et nous les en remercions.

Bibliographie

Arcà A., Rubat Borel F., 2015. Rocce e tavole a coppelle nella regione alpina, contesti archeologici e ambientali. *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, p. 117-162.

Aginsky B.W., 1939. Population control in the shanel (Pomo) tribe. *American sociological Review*, 10, p. 209-216.

Bachelot de la Pylaie J.M., 1850. Menhirs, stèles ou pierres levées. Études archéologiques et géographiques mêlées d'observations et de notices diverses. Bruxelles, 1850. – Quimper, 1970, *Société archéologique du Finistère*, XXX, 570 p.

Bednarik R.G., 2008. Cupules. *Rock Art Research*, 25, 1, p. 61-100.

Birocheau, P., 2007. Reportage sur le moulage d'un menhir de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan). *Groupe vendéen d'études préhistoriques* 43, p. 10-20.

Bizien-Jaglin C., 2012. *Patrimoine historique et architectural du pays de Dinan*. Livre 1 – la Préhistoire : Le Paléolithique – Le Mésolithique – Le Néolithique. Dinan : Syndicat Mixte du Pays de Dinan.

Bjork C., 2016. Not always the male. *Expression*, 11, p. 13-16.

Blavatsky H. P., 1880. Cup-Mark Inscriptions. *The Theosophist*, Vol. I, 6, p. 346-349.

Boekhoorn D.N., 2008. *Bestiaire mythique, légendaire et merveilleux dans la tradition celtique : de la littérature orale à la littérature écrite*. Thèse de doctorat en co-tutelle, Université Rennes 2 ; University Collège Cork, 451 p.

Bonnot-Courtois C., Caline B., L'Homer A., Le Vot M. (eds.), 2002. *The bay of Mont-Saint-Michel and the Rance estuary. Recent development and*

evolution of depositional environments. Pau : CNRS/EPHE/TotalFinaElf.

Breuil H., Boyle M., 1959. *Quelques dolmens ornés du Morbihan : essai de déchiffrement de leurs décorations*. Paris : Presses universitaires de France, 145 p. (Préhistoire ; 13).

Briard J., 1995. *Les mégalithes de l'Europe atlantique. Architecture et art funéraire (5000 – 2000 avant J.-C.).* Paris : Errance, 206 p.

Callahan K.L., 2000. Pica, Geophagy and Rock Art : Ingestion of rock powder and clay by humans and its implications for the production of some rock art on a global basis. Philadelphia, *Society for American Archaeology conference*, April 8 :
http://www.oocities.org/athens/acropolis/5579/pica.html.

Caldwell D., 2012. Réexamen de deux sites à gravures piquetées. Milly-la-Foret (Essonne). *Art rupestre, Bulletin du Gersar*, 62, p. 33-38.

Cassen S., 2000. Du réemploi des dalles gravées à la sexualisation des signes. Petite histoire de la recherche. In : *Eléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer,Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique).* Chauvigny : Editions chauvinoises, Mémoire 19, p. 593-610.

Cassen, S., 2007a. Un pour tous, tous contre un… Symboles, mythe et histoire à travers une stèle morbihannaise du Ve millénaire. In : A. Testart, L. Barray, P. Brun (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*. Dijon : Université de Dijon, p. 37–67.

Cassen, S. 2007b. Le Mané Lud en images. Interprétation de signes gravés sur les parois d'une tombe à couloir néolithique (Locmariaquer, Morbihan). *Gallia-Préhistoire* 49, p. 197–258.

Cassen S. 2009. *Exercice de stèle. Une archéologie des pierres dressées. Réflexions autour des menhirs de Carnac*. Paris : Ed. Errance, 158 p.

Cassen, S. 2011. Le Mané Lud en mouvement. Déroulé de signes dans un ouvrage néolithique de pierres dressées à Locmariaquer (Morbihan). *Préhistoires Méditerranéennes 2*, p. 1-58.

Cassen, S. 2012. La crosse, point d'interrogation ? Poursuite de l'analyse d'un signe néolithique, notamment à Locmariaquer (Morbihan). *L'Anthropologie* 116, p. 171-216.

Cassen S., 2014. Sites de passage (1). Le modèle carnacois des pierres

dressées à l'épreuve des rivières, des lacs et des montagnes (France, Suisse, Italie). Arbogast R.-M., et Greffier-Richard A. (dir.) *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux*. Mélanges offerts à Pierre Pétrequin. Besancon, Presses universitaires de Franche-Comté, (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 928 ; série « Environnement, sociétés et archéologie », 18), p. 281-302.

Cassen S., 2017. D'un signe l'autre, des Alpes à l'Atlantique : représentant et représenté. In : P. Pétrequin, E. Gauthier et A.M. Pétrequin (dir.), *Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique* (tome 4). Cahiers de la MSHE C.N. Ledoux n°17, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté n°1224, Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain, p. 883-909.

Cassen S., Vaquero Lastres J., 2003. Le Désir médusé. In : Guilaine (dir.), *Expressions symboliques, manifestations artistiques du Néolithique et de la protohistoire. Séminaires du Collège de France*, Ed. Errance, p. 91-118.

Cassen S., Robin G., 2009. Le corpus des signes à la Table des Marchands. Enregistrement et analyses descriptives, in *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*, ed. S. Cassen. Nantes : LARA, Université de Nantes, p. 826-53.

Cassen, S., G. Robin, 2010. Recording art on Neolithic stelae and passage tombs from digital photographs. *Journal of Archaeological Method and Theory* 17 (1), p. 1-14.

Cassen, S., L. Lescop, V. Grimaud, G. Robin, 2014a. Complementarity of acquisition techniques for the documentation of Neolithic engravings : lasergrammetric and photographic recording in Gavrinis passage tomb (Brittany, France). *Journal of Archaeological Science* 45, p. 126-40.

Cassen S., Lescop L., Grimaud V., Caldwell D., 2014b. Discovery of exceptional Neolithic engravings in Buthiers, Seine-et-Marne, France, *Antiquity*, Project Gallery, Vol 88, issue 340.
http://journal.antiquity.ac.uk/projgall/cassen340

Cassen S., Grimaud V., Jersey (de) P. Lescop L., 2015. The Recording and Representation of Neolithic Engravings in the Déhus Passage Grave (Vale, Guernsey). *Proceedings of the Prehistoric Society*, 81, p 43-59.

Cassen S., Grimaud V., Lescop L., Valois L., 2017a. Les compositions gravées en Beauce et Gâtinais. In : P. Pétrequin, E. Gauthier et A.M. Pétrequin (dir.), *Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique* (tome 4). Cahiers de la MSHE C.N. Ledoux n°17,

Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté n°1224, Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain, p. 761-845.

Cassen S., Grimaud V., 2017b. Enregistrements, représentations et analyse structurale d'une stèle néolithique gravée dans l'ouest de la France. Kermaillard à Sarzeau (Morbihan, France). *Bolletino del Centro camuno di Studi Preistorici*, *43*, p. 33-56.

Cassen S., Grimaud V., Lescop L. Paitier H., Rodríguez-Rellán C., Vinçotte A., 2017c. The "historiated" Neolithic stela of Saint-Samson-sur-Rance (Côtes-d'Armor, France). *Cambridge Archaeological Journal*, vol. 28 (2), p. 259-281.

Chaigneau-Normand M., 2002. , *La Rance industrieuse : Espace et archéologie d'un fleuve côtier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art & société », 270 p.

Crova B., 1910. Une pierre à cupules de notre époque. Survivance ou superstition. *Congrès préhistorique de France*, 6e session, Tours, p. 562-571.

El-Gohary M.A. 2011. Analytical investigations of disintegrated granite surface from the un-finished obelisk in Aswan, *ArcheoSciences*, 35, p. 29-39.

Dillmann F.X., 2007. Navigation et croyances magico-religieuses dans la Scandinavie ancienne : quelques observations au sujet des figures de proue. In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151e année, 1, p. 383-420.

Flobert, P., 1997. *La vie ancienne de saint Samson de Dol*. (Sources d'histoire médiévale 17.) Paris : Ed. du CNRS.

Garber PA, Gomes DF, Bicca-Marques JC., 2011. Experimental field study of problem-solving using tools in free-ranging capuchins (Sapajus nigritus, formerly Cebus nigritus). *American Journal of Primatology* 73, p. 1-15.

Gaultier du Mottay Y J., 1885. *Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc : Impr. Librairie-Lithographie L. Prud'homme

Giot P.R., 1973. Informations: St-Samson-sur-Rance. *Gallia-Préhistoire*, 16, p. 402-403.

Giot P.-R., L'Helgouac'h J., Monnier J., 1979. *Préhistoire de la Bretagne*. Rennes : Ouest France Université, 444 p.

Giot P.-R., Morzadec H., 1990. Contribution à l'étude de l'ère monumentale préhistorique ; les lapides stantes de Saint-Samson. *Les Dossiers du centre*

régional d'archéologie d'Alet, 18, p. 43-52

Grimaud, V., S. Cassen, C. Rodríguez-Rellán, 2016. De l'usage de la représentation tridimensionnelle pour documenter les architectures funéraires monumentales ornées du Néolithique de l'ouest de la France. *Les Nouvelles de l'archéologie* 146, p. 23–7.

Guenin G., 1909 (1936). *Le légendaire préhistorique de Bretagne, les mégalithes, traditions et légendes.* La Rochelle : La Découvrance (coll. L'Amateur averti), 1995.

Habasque F.-M. G., 1836. *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*. St-Brieuc : Éd. Vve Guyon.

Hamon C., Ambert P., Laroche M., Guendon J.L., Rovira S., Bouquet L., 2009. Les outils à cupules, marqueurs de la métallurgie du district de Cabrières-Péret (Hérault) au Chalcolithique. *Gallia préhistoire*, tome 51, p. 179-212

Harmois, A.L., 1909. Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes-du-Nord. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord* 47, p. l–86.

Horn 2015. Cupmarks. *Adoranten*, p. 29-43.

Kaeppler A., 1967. Preservation and evolution of form and function in two types of Tongan dance. In: G Highland, RW Force, A Howard and YH Sinoto (eds), *Polynesian culture history*. Honolulu: Bishop Museum Press, p. 503-536.

Laporte, L., C.T. Le Roux, 2004. *Bâtisseurs du Néolithique. Mégalithismes de la France de l'Ouest.* Paris: Maison des roches.

Le Roux, C.-T., 2000. Les menhirs d'Armorique et leur place dans la vie des hommes du Néolithique. In : V. Gonçalves (ed.), *Muitas antas, pouca gente*? Lisbon: Instituto Português de Arqueologia, p. 371–83.

Le Roux C.T., 2003. Constantes et (r)évolutions dans l'art mégalithique Armoricain. In : J. Guilaine (dir.), *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire*. Paris : Ed. Errance, p. 121-134.

Le Roux, F., C.-J. Guyonvarc'h, 2000. *La légende de la ville d'Is*. Rennes : Ed. Ouest-France.

L'Helgouach J., 1966. Fouilles de l'allée couverte de Prajou-Menhir en Trébeurden (Côtes-du-Nord). *Bulletin de la Société préhistorique française*.

Études et travaux, 63, 2. p. 311-342.

L'Helgouach 1998, Navigation et navires durant la période néolithique en Bretagne. Sur l'interprétation des gravures mégalithiques. In : Camps G. (Dir.), *L'homme préhistorique et la mer*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 151-161.

Menez Y. (dir.), 1999. Mémoire d'âme(s) : 20 ans de recherches archéologiques en Côtes d'Armor. Ministère de la culture, Conseil général des Côtes d'Armor, 1999. (catalogue de l'exposition "mémoire d'âme(s)", 20 ans de recherches archéologiques en Côtes d'Armor, Château de la Roche Jagu, mai 1999-avril 2000).

Nicaise D., Steenhoudt P., 2009. Le tachage par oxydation des granites en façade. *Centre scientifique et technique de la construction-Contact* n° 24, p. 12.

Noya N.C., López García A., Carrera Ramírez F., 2015. Combining photogrammetry and photographic enhancement techniques for the recording of megalithic art in north-west Iberia. *Digital Applications in Archaeology and Cultural Heritage* 2(2–3), p. 89–101.

Pastoureau M., 2004. *Une histoire symbolique du Moyen-Age occidental*. Paris : Ed. du Seuil

Péquart M., Péquart St-J., Le Rouzic Z., 1927. *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. Paris : Éd. A. Picard.

Plisson, H., L.V. Zotkina, 2015. From 2D to 3D at macro- and microscopic scale in rock art studies. *Digital Applications in Archaeology and Cultural Heritage* 2 (2–3), p. 102-19.

Ratié S., 1979. *La Reine Hatchepsout : Sources et Problèmes*. Ancient Near East. Volume 1 de Orientalia Monspeliensia. Leyden : Ed. Brill

Robin G., 2010. Spatial Structures and Symbolic Systems in Irish and British Passage Tombs: the Organization of Architectural Elements, Parietal Carved Signs and Funerary Deposits. *Cambridge Archaeological Journal* 20:3, p. 373-418.

Sébillot P., 1885. *Coutumes populaires de la Haute- Bretagne*. In : Les littératures populaires de toutes les nations (XXII). Paris : Ed. G. Maisonneuve et Larose.

Sébillot, P., [1904] 2002. *Croyances, mythes et légendes des pays de France. Les envahissements de la mer*. Paris: Omnibus.

Sellier, D., 1997. Utilisation des mégalithes comme marqueurs de la vitesse d'érosion des granites en milieu tempéré: enseignements apportés par les alignements de Carnac (Morbihan). *Zeitschrift für Geomorphologie* 41(3), p. 319-56.

Shee Twohig E., 1981. *The Megalithic Art of western Europe*. Oxford: Clarendon Press, 560 p.

Stéphan, S., J. Goslin, 2014. Évolution du niveau marin relatif à l'Holocène le long des côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche: réactualisation des données par la méthode des 'sea-level index points'. *Quaternaire* 25(4), p. 295-312.

Sterckx, C., 2008. Les deux bœufs du déluge et la submersion de la ville d'Is. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 115(1), p. 15-53.

Tanguy, B., 1999. Toponymie, La Rance qui arrose. *Bretagne Magazine* n°3, p. 98

Villers, L. de [Lucie de V.-H.], 1902a. La Marque du diable. *Revue des Traditions Populaires* 17(5), p. 257-8.

Villers, L. de [Lucie de V.-H.], 1902b. Le Menhir de Saint-Samson près Dinan. *Revue des Traditions Populaires* 17(6), p. 353.

Vourc'h M., Chaigneau C., Cassen S., Grimaud V., 2018. Rock art experiment in Gavrinis: presentation, methods and result. In: V Congreso Internacional de Arqueologia Experimental EXARC, Tarragona (25-27/10/2017), *Butlletí Arqueològic*, V, 40, p. 95-102.

Index des figures

Figure 1: Vues de la stèle depuis le nord et l'ouest en 2015. Le barnum installé à la base du monolithe permet l'acquisition des données sous éclairages réels.....8

Figure 2: Les levés graphiques d'après Giot, Morzadec 1990 et Le Corvellec 2001.....10

Figure 3: Prises de vues nocturnes sur les animaux inscrits en face ouest…12

Figure 4: Prises de vues nocturnes sur les animaux et les haches inscrits en face nord.....13

Figure 5: Prises de vues nocturnes sur les objets inscrits en faces est et sud. 14

Figure 6: Dispositif de prises de vues nocturnes (2013) par échafaudages couplés.....15

Figure 7: Tests comparés (lumière structurée, photogrammétrie) d'une même fenêtre d'enregistrement sur la scène aux animaux en face nord.....16

Figure 8: Clichés (Arc'Antique, 1998) de la prise d'empreintes, du moulage et de l'assemblage des plaques du tirage en vue de réaliser une maquette grandeur-nature au Château de La Roche Jagu (Côtes-d'Armor).....18

Figure 9: Prises de vues zénithales des plaques du tirage, sous procédé ICEO, au dépôt de fouilles archéologiques de Guingamp (Côtes-d'Armor) ; les différents intitulés des plaques enregistrées par éclairages tournants.....19

Figure 10: Faces nord et ouest de la stèle.....20

Figure 11: Faces sud et est de la stèle.....21

Figure 12: Développé de la stèle, centré sur la face ouest (photogrammétrie). Cartes des normales en faisant varier le rouge et le vert – le bleu demeure à 0.....22

Figure 13: Face est, avant et après traitement colorimétrique (ImageJ/DStretch) afin de faire ressortir les traces d'oxydation (chauffe accidentelle de la surface).....26

Figure 14: Face nord sur les cartes postales des années 1917 à 1922 ; prise d'échelle sur l'animal cornu et redécouverte des anciens graffiti peints (traitements ImageJ/DStretch) ; première cartographie des désordres surfaciques.....27

Figure 15: Développé de la stèle, centré sur la face ouest. Traitements par décorrélation d'image (ImageJ/DStretch) pour une cartographie des désordres surfaciques.....28

Figure 16: Développé de la stèle, centré sur la face ouest. Traitements par décorrélation d'image (ImageJ/DStretch) pour une cartographie des désordres surfaciques.....29

Figure 17: Les différentes stations d'acquisition ayant assuré l'inventaire des enlèvements de matière sous protocole ICEO.....31

Figure 18: Station 1 : Face 1/Bas (photos DSC_0001 à DSC_0083).....32

Figure 19: Station 1 : l'inventaire des enlèvements de matière.....34

Figure 20: Station 2 : Face 1/Centre-bas (photos DSC_0089 à DSC_0263). 36

Figure 21: Station 2 : l'inventaire des enlèvements de matière.....38

Figure 22: Station 3 : Face 1/Centre-haut (photos DSC_0524 à DSC_0662) 40

Figure 23: Station 3 : l'inventaire des enlèvements de matière.....42

Figure 24: Station 4 : Face 1/ Haut (photos DSC_0667 à DSC_0762).....44

Figure 25: Station 4 : l'inventaire des enlèvements de matière.....46

Figure 26: Station 5 : Gauche-Bas (photos IMG_2530 à IMG_2541).....48

Figure 27: Station 5 : l'inventaire des enlèvements de matière.....50

Figure 28: Station 6 : Face 2/Centre (photos DSC_0264 à DSC_0432).....52

Figure 29: Station 6 : l'inventaire des enlèvements de matière.....54

Figure 30: Station 7 : Face 2/Haut (photos DSC_2676 à DSC_2687).....56

Figure 31: Station 7 : l'inventaire des enlèvements de matière.....57

Figure 32: Station 8 : Face 3/Haut (photos DSC_0531 à DSC_0602).....58

Figure 33: Station 9 : Face 4/Bas (photos DSC_0667 à DSC_0762).....60

Figure 34: Station 9 : l'inventaire des enlèvements de matière.....62

Figure 35: Station 9 : l'inventaire des enlèvements de matière et des motifs réservés en champlevé.....64

Figure 36: Station 10 : Face 4/Centre (photos DSC_0400 à DSC_0521).…66

Figure 37: Station 10 : l'inventaire des enlèvements de matière.....67

Figure 38: Station 10 : l'inventaire des enlèvements de matière et des motifs réservés en champlevé.....68

Figure 39: Station 11 : Face 4/Haut (photos IMG_2554 à IMG_2565).....70

Figure 40: Station 11 : l'inventaire des enlèvements de matière.....71

Figure 41: Station 12 : Face 2/Centre (photos DSC_0487 à DSC_0514).…72

Figure 42: Station 13 : Face 2 /Bas (photos DSC_0450 à DSC_0483).....74

Figure 43: Station 14 : Face 4/Bas (photos DSC_0008 à DSC_0058).....78

Figure 44: Géométral de la stèle (texture photoréaliste).....82

Figure 45: Géométral de la stèle et enlèvements de matière.....83

Figure 46: Géométral de la stèle et enlèvements de matière (occlusion ambiante).....84

Figure 48: Associations de signes comparées.....86

Figure 47: Géométral de la stèle et inventaire des motifs (occlusion ambiante).....85

Figure 49: Vers une modélisation des représentations gravées sur la stèle..88

Figure 50: Une modélisation des représentations gravées sur la stèle.....90

Figure 51: Rames rituelles (XVIIIe et XIXe siècles) non fonctionnelles (Océan Indien).....92

Figure 52: Sceau de la ville de Torshälla, Södermanland (Suède) ; (photo : Riks-arkivet, Stockholm – d'après Dillmann 2007).....93

Figure 53: L'inventaire des associations de signes et quelques interprétations, en faces ouest et est.....96

Figure 54: L'inventaire des associations de signes et quelques interprétations, en faces nord et sud.....97

Figure 55: Topographie du secteur de la stèle de Saint-Samson (d'après IGN/Geoportail).....101

Figure 56: Topographie générale de la vallée de La Rance jusqu'à Dinan (d'après IGN/Geoportail).....102

Figure 57: La rupture de pente dans le cours de La Rance à La Hisse.....103

Figure 58: Carte de l'ouest de la France avec mention de l'avancée maximale de la marée dynamique dans La Loire, La Vilaine et La Rance en rapport avec des sites à barres de stèles complexes.....104

À propos des auteurs

Serge Cassen est docteur en Anthropologie, Ethnologie et Préhistoire de l'université de Sorbonne-Panthéon, Paris. Directeur de recherche au CNRS dans le *laboratoire de recherche archéologie et architectures* de l'université de Nantes, il a initié un *Corpus des signes gravés néolithiques* en Bretagne dont le travail sur la Pierre de Saint-Samson est extrait.

Laboratoire de recherches en archéologie et architectures (LARA),
CNRS – Université de Nantes,
rue de la Censive du Tertre, BP 81227,
44312 Nantes (France)

serge.cassen@univ-nantes.fr

Valentin Grimaud, architecte de formation, est docteur en archéologie de l'université de Nantes. Il a étudié le monument de Gavrinis (Morbihan) du point de vue de l'enregistrement et de la représentation de son architecture et des signes gravés conservés sur les parois. En tant qu'ingénieur d'étude au LARA, il contribue depuis l'origine du programme au *Corpus des signes gravés néolithiques*.

Laboratoire de recherches en archéologie et architectures (LARA),
Université de Nantes,
rue de la Censive du Tertre, BP 81227,
44312 Nantes (France)

valentin.grimaud@univ-nantes.fr

La Pierre de Saint-Samson est un monolithe de 70 t et 10 m de longueur probable, ultime témoin d'un possible ouvrage de stèles datant du Néolithique. Sa position penchée intrigante et sa morphologie très régulière ont attiré l'attention depuis l'époque médiévale. Trois faces, orientées suivant les points cardinaux, portent des gravures découvertes dans les années 1970. Un nouvel enregistrement a combiné des techniques 2D pour lever les signes en creux (éclairages tournants obliques) et des techniques 3D pour restituer les volumes du support (capteur en lumière structurée, photogrammétrie). Les résultats obtenus autorisent une première analyse structurale : les faces nord et ouest s'opposent respectivement par des animaux domestiques (bovin, caprin) et sauvages (suidé, cervidé, cétacé) affrontés par leurs armes naturelles ; la face sud est réservée à la représentation humaine et à des objets fabriqués emblématiques (hache polie, crosse de jet, anneau, aviron de gouverne). Les quatre faces partagent des modèles d'embarcations. La relation liant le monument aux voies d'eau et à la mer est abordée en revenant sur le légendaire et en sollicitant le phénomène de la marée dynamique.

ISBN 978-2-86939-251-6